

M I N I S T È R E D E L A J U S T I C E

D I R E C T I O N D E S A F F A I R E S C R I M I N E L L E S E T D E S G R A C E S

SERVICE D'ETUDES PENALES ET CRIMINOLOGIQUES

[S. E. P. C.]

DEVIANCE ET CONTRÔLE SOCIAL : n° 6

L' IMAGE DE LA JUSTICE CRIMINELLE DANS LA SOCIÉTÉ

[REC / 702]

RAPPORT (N ° 2) AXIOMATIQUE
=====

PAR PHILIPPE ROBERT ET CLAUDE FAUGERON

ÉQUIPE DE RECHERCHE : PH. ROBERT, C. FAUGERON, B. LAFFARGUE,
H. RICATEAU.

CORRIGENDUM

à l'Image de la Justice criminelles dans la Société

[REC / 70-2]

p. 3 -	au lieu de complétation, lire complétion		1.17
p. 5 -	sot	soit	1.39
p. 5 -	ll'existence	l'existence	1.41
p. 13 -	concept	contexte	1.3
p. 14 -	aurait	auraient	1.19
p. 15 -	les souvenirs	les souvenirs, donc	1.31
p. 16 -	adminsitration	administration	1.41
p. 17 -	si ll'utilisation,	si l'utilisation	1.4
p. 17 -	se produire	se produire, mais de plus	1.44
p. 18 -	la charge	sa charge	1.14
p. 18 -	que l'image	qu'à l'image	1.30
p. 21 -	elles s'abstraisaient,	elles s'abstraiént	1.14
p. 21 -	il es [est	il [est	1.26
p. 24 -	mise en évidence	mise en évidence de ces variables	1-27
p. 27 -	n'est pas	n'étant pas	dern. 1.
p. 32 -	des item	des items	1.15
p. 35 -	toxicomanies	toxicomanes	1.39
p. 35 -	carctéristiques	caractéristiques	1.28
p. 37 -	sont taux	son taux	1.40
p. 38 -	qué simple comparaison	que la simple comparaison	1.3
p. 40 -	-rementt précieux,	-rement précieux	1.6
p. 40 -	produs operandi d'élution	modus operandi d'élection	1.9
			1.40

p. 41 -	et toute la tâche, totala tâche d'autorégulation d'auto régulation	1.19
p. 45 -	immutabilité immuabilité	1.18
p. 46 -	entre le justice entre le système de justice	1.24
p. 47 -	la nécessité la nécessité	1.23
p. 48 -	par l'analyse thématique	par l'analyse de contenu 1.8
p. 49 -	normes formes	1.6
p. 49 -	la politique le politique	1.12
p. 52 -	Typologie typologique	1.25
cote (105) -	concertation contestation	

M I N I S T E R E D E L A J U S T I C E

D I R E C T I O N D E S A F F A I R E S C R I M I N E L L E S E T D E S G R A C E S

SERVICE D'ETUDES PENALES ET CRIMINOLOGIQUES

[S. E. P. C.]

L' IMAGE DE LA JUSTICE CRIMINELLE DANS LA SOCIETE

[REC / 702]

RAPPORT (N ° 2) AXIOMATIQUE

PAR PHILIPPE ROBERT ET CLAUDE FAUGERON

ÉQUIPE DE RECHERCHE : PH. ROBERT, C. FAUGERON, B. LAFFARGUE,
H. RICATEAU.

- JUIN 1971 -

CE DOCUMENT INTÈGRE - EN LA COMPLÉTANT - LA SUBSTANCE DU RAPPORT
INTÉRIMAIRE (N° 1) BIBLIOGRAPHIQUE DE CLAUDE FAUGERON [S. E. P. C., 1970]

A VRAI DIRE, CONTRAIREMENT À CE QUE SON TITRE SUGGÈRE DE RESTRICTIF, LE PRÉSENT RAPPORT N'EST PAS QU'AXIOMATIQUE, MAIS ÉGALEMENT PROBLÉMATIQUE ET MÊME MÉTHODOLOGIQUE.

UNE PREMIÈRE PARTIE - DE PRÉSENTATION GÉNÉRALE - PREND UNE COLORATION DE PROBLÉMATIQUE GLOBALE.

UNE DEUXIÈME - CONSACRÉE À LA THÉORIE DE L'IMAGE APRÈS UNE REVUE BIBLIOGRAPHIQUE CRITIQUE - CONSTITUE LA BASE AXIOMATIQUE GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE.

ENFIN LA DERNIÈRE PARTIE - VOUÉE À L'IMAGE DE LA JUSTICE CRIMINELLE À PARTIR MAIS AU-DELÀ D'UN EXAMEN DES TRAVAUX ANTÉRIEURS - PEUT ÊTRE PRÉSENTÉE À LA FOIS COMME UNE PROBLÉMATIQUE DE L'OBJET D'ÉTUDE, COMME UNE AXIOMATIQUE SPÉCIFIÉE DE L'IMAGE D'UN TEL OBJET SOCIAL ET AUSSI COMME UNE INTRODUCTION MÉTHODOLOGIQUE.

C'EST SEULEMENT QUAND ON LUI A RESTITUÉ SES VÉRITABLES DIMENSIONS QUE CE DOCUMENT PEUT PRÉTENDRE RENDRE FIDÈLEMENT COMPTE DE LA PREMIÈRE DES SIX SÉQUENCES DE NOTRE DÉMARCHE DE RECHERCHE, CELLE DONT LA CONNOTATION EST PLUS THÉORIQUE QU'EMPIRIQUE PUISQU'ELLE CONSTITUE LE FONDEMENT DES CINQ AUTRES - ENCORE QUE L'ON NOTERA LA FORME D'ENCHAÎNEMENT MÉNAGÉE ENTRE LA SÉQUENCE AXIOMATIQUE ET LES DEUX PHASES EXPLORATOIRES QUI LUI SUCCÈDENT EN PERMETTANT SA COMPLÉTATION.

TABLE DES MATIERES

N°

PRESENTATION DE LA RECHERCHE

LA CRISE DU SYSTÈME DE JUSTICE CRIMINELLE	2
L'INEFFICACITÉ DE LA RECHERCHE CRIMINOLOGIQUE CLASSIQUE	4
DE L'ÉTUDE DU CRIME ET DU CRIMINEL À CELLE DE LA FONCTION SOCIALE DE CONTRÔLE DE LA CRIMINALITÉ	5
UNE BATTERIE DE RECHERCHE SUR L'ADAPTABILITÉ DE LA FONCTION DE JUSTICE CRIMINELLE	6
UNE SCIENCE DE L'ACTION	7
DES RECHERCHES EN GRAPPE	8
UNE BATTERIE ENTRETOISÉE	9

IMAGE ET REPRESENTATION SOCIALE

ANALYSE DES TRAVAUX ANTÉRIEURS ET RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE	11
NATURE ET FONCTIONS DE L'IMAGE ET DE LA REPRÉSENTATION SOCIALE	16
COMPORTEMENT SOCIAL ET REPRÉSENTATION	16
DIFFÉRENCIATION DE LA REPRÉSENTATION ET DE L'IMAGE	17
DYNAMIQUE DES IMAGES	19
L'IMAGE COMME <u>GESTALT</u>	19
LES IMAGES-GUIDES	20
DYNAMIQUE DES IMAGES ET RÉSISTANCES AU CHANGEMENT	21

IMAGE DE LA JUSTICE CRIMINELLE

ANALYSE DES TRAVAUX ANTÉRIEURS ET RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE	22
LA JUSTICE CRIMINELLE : PROBLÉMATIQUE DE L'OBJET D'ÉTUDE	35
L'IMAGE DE LA JUSTICE CRIMINELLE : SPÉCIFICATIONS DE L'AXIOMATIQUE	37
UTILISATION DES IMAGES D'AGENCES ET DE RÔLES	38
L'IMAGE DE LA FONCTION DE JUSTICE CRIMINELLE	40
VERS UNE TYPOLOGIE DES REPRÉSENTATIONS	48
RÉFLEXION MÉTHODOLOGIQUE	49
DES DÉMARCHES EXPLORATOIRES	50
L'ORGANISATION SÉQUENTIELLE ALTERNÉE VERS UN MODÈLE D'ANALYSE	56

1. PRESENTATION DE LA RECHERCHE

[1] - LA CONJONCTION D'UN SENTIMENT DE CRISE ET D'ÉCHEC DES RÉFORMES OU L'IMPUIS-
SANCE À EN TROUVER DE DÉCISIVES, PLUS PROFONDÉMENT L'AMBIGUÏTÉ EXTRÊME DES REPRÉ-
SENTATIONS DE LA FONCTION, VOILÀ LE JUSTIFICATIF D'UN AXE DE RECHERCHE ESSENTIEL-
LEMENT OPÉRATIONNEL MALGRÉ SON AMPLEUR AXIOMATIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE.

SI TANT DE RÉFORMES ÉCHOUENT OU PASSENT À COTÉ DE LEUR BUT, C'EST PEUT-
ÊTRE DÙ À UNE MÉCONNAISSANCE DES IMAGES ET DES ASPIRATIONS TOUCHANT À LA FONCTION
DE JUSTICE DANS DIFFÉRENTS MILIEUX SOCIAUX.

IL IMPORTE POUR COMMENCER DE DONNER QUELQUES PRÉCISIONS SUR LES PRINCI-
PAUX TERMES OU SYNTAGMES QUI VIENNENT D'ÊTRE AVANCÉS.

LA CRISE DU SYSTÈME DE JUSTICE CRIMINELLE

[2] - DANS LA PLUPART DES PAYS, LES SYSTÈMES DE JUSTICE CRIMINELLE SUSCITENT DES
RÉACTIONS DÉSENCANTÉES ET L'ON PARLE DE CRISE. EN PREMIÈRE ANALYSE, CETTE SITUA-
TION PARAÎT TENIR À SIX MOTIFS AU MOINS : UNE AUGMENTATION DE LA CRIMINALITÉ,
L'ARCHAÏSME PERÇU DE LA FONCTION DE JUSTICE CRIMINELLE, L'HÉSITATION SUR LE RÔLE
SOCIAL DE CETTE FONCTION, LES MÉDIOCRES RÉSULTATS DES MÉTHODES DE TRAITEMENT, LES
RÉSISTANCES DU SYSTÈME AUX INNOVATIONS DE LA POLITIQUE CRIMINELLE, ENFIN SA
FRAGMENTATION INTERNE.

LES DOCUMENTS STATISTIQUES DONT NOUS DISPOSONS ACTUELLEMENT, LES RECHER-
CHES PRÉVISIONNELLES (1) AUXQUELLES NOUS NOUS LIVRONS PARAISSENT INDICER DÉJÀ
UNE MONTÉE DU PHÉNOMÈNE CRIMINEL MALGRÉ TOUS LES MÉCANISMES D'AUTO-RÉGULATION
QUI ONT DÉJÀ JOUÉ AU MOMENT OÙ NOUS LES APPRÉHENDONS À TRAVERS DES FILTRES INSTI-
TUTIONNELS. À PLUS LONG TERME, UNE CERTAINE DIVERGENCE SÉPARE LES AUTEURS QUI
PENSENT QUE LA CRIMINALITÉ AMÉRICAINE ANNONCE - AVEC UNE DÉCENNIE D'AVANCE - CELLE
QUE NOUS CONNAÎTRONS SOUS PEU ET CEUX QUI CROIENT QUE LA CRIMINALITÉ EUROPÉENNE
GARDERA UNE SPÉCIFICITÉ TANT EN VOLUME QU'EN MORPHOLOGIE. MAIS TOUS S'ACCORDENT
POUR PENSER QUE LE PHÉNOMÈNE CRIMINEL PRENDRA TRÈS BIENTÔT DANS NOS SOCIÉTÉS UN
RELIEF QUI FORCERA L'ATTENTION ET RÉCLAMERA UNE PRIORITÉ CERTAINE.

LE PROBLÈME POSÉ DÉPASSE, À VRAI DIRE, L'ESSOUFLEMENT CLASSIQUE D'UNE
INSTITUTION ANCIENNE DEVANT UN ACCROISSEMENT IMPORTANT DE SA TÂCHE. L'AFFLUX
QUANTITATIF HYPERTROPHIE PRÉSENTEMENT ET RÉVÈLE DES MAUX QUALITATIFS PROFONDS. IL
SEMBLE QUE LA FONCTION DE JUSTICE CRIMINELLE SOIT LOURDEMENT CHARGÉE D'ARCHAÏSME
ET D'INEFFICACITÉ. SES RÈGLES FONDAMENTALES REPOSENT SUR LA STABILITÉ, LA RÉPÉTI-
TION DU PRÉCÉDENT, LE RÉTABLISSEMENT DU STATU QUO ANTE. ELLES SE MARIENT MAL
AVEC CELLES D'UNE SOCIÉTÉ DOMINÉE PAR LA TEMPORÉITÉ ET DE PROFONDS CHANGEMENTS,
MAL DONC ÉGALEMENT AVEC LES MODIFICATIONS DE LA CRIMINALITÉ.

IL Y A ENCORE UNE SORTE DE DOUTE, OU D'HÉSITATION, OU D'INTERROGATION
SUR LE RÔLE DE CETTE FONCTION SOCIALE. CERTES, IL N'EST PAS MAUVAIS QUE LA JUSTICE
CRIMINELLE SOIT CONTINUELLEMENT CONFRONTÉE À UNE MISE EN QUESTION DÉMOCRATIQUE QUI
FAVORISE SON ADAPTATION À UNE SOCIÉTÉ EN NÉCESSAIRE ÉVOLUTION. MAIS L'ON DÉCOUVRE
ICI L'EXISTENCE D'UN LARGE HALO SIGNIFIANT-FLOTTANT. NUL NE S'ACCORDE SUR LA
CONCEPTUALISATION QUI SOUS-TEND LA FONCTION ET DONC NUL NE PARVIENT À INTÉGRER
DES ÉLÉMENTS FORT HÉTÉROGÈNES OÙ PÈSE LOURD LE POIDS DE L'HISTOIRE. EN BREF, CRISE
D'UNE FONCTION SOCIALE LOURDEMENT CHARGÉE DE CONSONANCE HISTORICO-MAGIQUE, SANS
QUE L'ON S'ACCORDE À DÉFINIR SON RÔLE PRÉSENT ET QUELLE PLANIFICATION DE CHANGE-
MENTS IL CONVIENDRAIT DE PROPOSER.

D'AUTRE PART, AUCUN SYSTÈME DE TRAITEMENT - QU'IL SOIT ANCIEN OU NOUVEAU-
NE PARAÎT BIEN ENTHOUSIASMANT OU DIFFÉRENTIELLEMENT AVANTAGEUX (2).

QUANT À LA POLITIQUE CRIMINELLE, IL IMPORTE EXTRÊMEMENT DE RAPPELER SON ÉTAT PRÉSENT. PENDANT LONGTEMPS, ON S'EST BORNÉ À PRENDRE EN CONSIDÉRATION SEULEMENT LE DÉLIT ENTENDU COMME UNE ENTITÉ JURIDIQUE. PUIS UN COURANT AUX EAUX MÉLÉES A ENTRAÎNÉ SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE LE PERSONNAGE DU DÉLINQUANT (3). DEPUIS LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE, LE MAÎTRE MOT A ÉTÉ - MALGRÉ BIEN DES TRAVERSES - L'INDIVIDUALISATION AU NOM DE QUI SE SONT EFFECTUÉES DES RÉFORMES PORTANT SUR L'INVESTIGATION DE PERSONNALITÉ OU LES MODALITÉS DU TRAITEMENT PÉNITENTIAIRE (4). ON S'APERÇOIT MAINTENANT QUE CETTE LIGNE - QUOIQUE NÉCESSAIRE À POURSUIVRE - N'A PAS DONNÉ TOUS LES RÉSULTATS ESCOMPTÉS. ELLE NE SUFFIRAIT PAS À ELLE SEULE À RÉSOUDRE LE PROBLÈME DE L'EFFICACITÉ DE L'INTERVENTION COMME LE PROUVE LA CRISE ÉVOQUÉE PLUS HAUT.

VENUES DU TRAITEMENT OU ESSENTIELLEMENT FOCALISÉES SUR LUI, MAINTES RÉFORMES N'ONT PU APPRÉHENDER AVEC ASSEZ DE FORCE L'ENSEMBLE DE LA "MACHINE" DE JUSTICE CRIMINELLE. ELLES SE SONT AINSI EXPOSÉES AUX RÉCUPÉRATIONS, DÉMANTÈLEMENTS OU ENKYSTAGES. AINSI, L'INDIVIDUALISATION DEMEURE PARTIELLEMENT UN MOT OU UN VOEU PIEUX, TANDIS QUE LA MACHINE TOURNE À VIDE SANS EMBRAYER EFFICACEMENT OU AVEC DES RÉSULTATS NOTABLES SUR LE PHÉNOMÈNE CRIMINEL. A. NORMANDEAU (5) A BIEN MONTRÉ QUELLES TRAVERSES LES SOUBRESAUTS POLITICO-SOCIAUX IMPOSENT À CE TYPE DE POLITIQUE CRIMINELLE. IL CONVIENT, ON LE VOIT MAINTENANT, DE PRENDRE EN CONSIDÉRATION TOUTE LA MACHINE QUI CONCOURT À L'APPRÉHENSION, À LA STIGMATISATION ET AU TRAITEMENT DE LA CRIMINALITÉ ENREGISTRÉE. ET CETTE TENDANCE CONDUIT À INTRODUIRE UNE FONCTION DE SYNTHÈSE DANS LE DÉROULEMENT DE LA RÉACTION SOCIALE ORGANISÉE FACE AU CRIME. CERTES, IL S'EST OPÉRÉ UN CERTAIN ÉTALEMENT TEMPOREL DE L'INTERVENTION JUDICIAIRE AVANT [EXAMEN DE PERSONNALITÉ] ET APRÈS [DIFFÉRENCIATION DES FORMES DE TRAITEMENT SURTOUT EN MILIEU OUVERT OU SEMI-OUVERT] LA DÉCISION. MAIS ON N'A PAS ENCORE ASSEZ PRIS CONSCIENCE DE LA DISCORDANCE ENTRE L'UNITÉ PROFONDE QUOIQUE INFORMELLE DE CETTE "MACHINERIE" AUX AGENCES MULTIPLES ET LES SOLUTIONS DE CONTINUITÉ DANS LA JUXTAPOSITION JURIDIQUE D'INSTANCES MAL COORDONNÉES. SI, RÉALISANT DÉJÀ UNE CERTAINE OPÉRATIONNALISATION, ON ÉTUDIE LA JUSTICE JUVÉNILE, NON COMME UN RÉSERVOIR DE RECETTES, MAIS SELON LA TECHNIQUE DU MODÈLE, ALORS LE PROBLÈME PARAÎT FORT PERTINENT (6). LA "MACHINE" CHARGÉE D'INCARNER LA FONCTION SOCIALE DE JUSTICE CRIMINELLE APPARAÎT JONCHÉE DE SOLUTIONS DE CONTINUITÉ JURIDIQUES OU INSTITUTIONNELLES QUI CONTREDISENT SA PROFONDE UNITÉ INFORMELLE. L'UN DE NOUS A SOULIGNÉ COMBIEN LA COMPARAISON AVEC LA JUSTICE POUR LES JEUNES FAISAIT RESSORTIR L'INCONVÉNIENT DES COUPURES ENTRE RECHERCHE APPRÉHENSION ET POURSUITE, ENTRE POURSUITE ET INSTRUCTION, ENTRE INSTRUCTION ET JUGEMENT, ENTRE JUGEMENT ET EXÉCUTION DE LA SENTENCE. CONTINUITÉ ET FONCTION DE SYNTHÈSE FONT LARGEMENT DÉFAUT ET METTENT LE SYSTÈME DE JUSTICE CRIMINELLE DANS UN ÉTAT QUASI-ANOMIQUE.

[3] - UNE FONCTION SOCIALE EN CRISE, UN BESOIN DE SORTIR DE CETTE SITUATION... VOICI DONC POSÉ UN PROBLÈME DE PLANIFICATION DU CHANGEMENT SOCIAL. MAIS, AU-DELÀ, UNE ÉTRANGE ET DURABLE IMPUISSANCE À CONCRÉTISER, MÊME À FORMALISER LA POLITIQUE DE CHANGEMENT EFFICACE CONCERNANT LA FONCTION DE JUSTICE CRIMINELLE. DE L'HÉSITATION SUR LE RÔLE DE LA FONCTION NAÎT UNE IMPUISSANCE À AGIR ET MÊME À CONCEVOIR LES LIGNES D'UNE ACTION.

CETTE SITUATION DOIT CONDUIRE NATURELLEMENT À ACCORDER UNE PLUS GRANDE PLACE À L'APPORT POSSIBLE DE LA RECHERCHE CRIMINOLOGIQUE - ÉVENUELLEMENT RÉORGANISÉE -

L'INEFFICACITÉ DE LA RECHERCHE CRIMINOLOGIQUE CLASSIQUE

[4] - NOUS SAVONS QUE NOS TRAVAUX, COMME CEUX DE NOS PRÉDÉCESSEURS, N'ONT PAS EU JUSQU'À PRÉSENT BEAUCOUP D'INFLUENCE SUR LA POLITIQUE DE DÉFENSE SOCIALE, AU MOINS D'INFLUENCE DIRECTE. ET S'IL Y A EU DES CHANGEMENTS EN MATIÈRE DE JUSTICE CRIMINELLE, NÉANMOINS, LE MÉRITE ESSENTIEL N'EN REVIENT GÛÈRE À NOTRE DISCIPLINE.

CETTE INEFFICACITÉ S'ÉVINCÉ DE DEUX CONSTATATIONS.

D'UNE PART, NOUS SAVONS PEU DE CHOSÉS DE MANIÈRE CERTAINE ET OPÉRATOIRE. TOUTE LA RECHERCHE ÉVALUATIVE EST LÀ POUR EN TÉMOIGNER (7).

D'AUTRE PART, L'APPLICABILITÉ DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE N'EST PAS ASSURÉE. ET CECI TIENT AU MOINS À CINQ RAISONS :

- LA PREMIÈRE REGARDE LES COLLECTIONS DE DONNÉES SOUVENT FRAGMENTAIRES, OU DÉNUÉES DE PERTINENCE, OU ENCORE INSUFFISAMMENT CATÉGORISÉES OU BRISÉES DE SOLUTIONS DE CONTINUITÉ, ENCORE TOUT SIMPLEMENT INSUFFISAMMENT ACCESSIBLES ET MANIABLES. CE PROBLÈME A ÉTÉ SOULEVÉ LORS DU SYMPOSIUM SUR LE CÔÛT DU CRIME ORGANISÉ PAR LE CENTRE INTERNATIONAL DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE (8) ET DANS UN RAPPORT RÉCENT DE T. S. LODGE (9).
- LA DEUXIÈME RAISON CONCERNE LES COMMUNICATIONS ENTRE CHERCHEURS ET DÉCIDEURS. ET IL NE S'AGIT PAS LÀ D'UN SIMPLE TRANSIT, MAIS D'UN DIALOGUE, D'UN ÉCHANGE DANS LES DEUX SENS OÙ L'ON DOIT PARVENIR À UNE CO-DÉCISION TOUT EN ÉVITANT RADICALEMENT LES CONFUSIONS DE RÔLES ET LES INGÉRENCES RÉCIPROQUES. CE POINT EST LONGUEMENT ENVISAGÉ ET PAR D. SZABO (10) ET PAR G. DI GENNARO (11).
- UNE TROISIÈME RAISON CONSISTE DANS LE DÉVELOPPEMENT INSUFFISANT D'UNE CONCEPTION DE LA CRIMINOLOGIE COMME SCIENCE SOCIALE DE L'ACTION. EN S'APPUYANT SUR LES TRAVAUX DE T. PARSONS (12) OU F. BOURRICAUD (13), IL EST POSSIBLE DE COMPARER CECI AVEC DES PROPOSITIONS PLUS SPÉCIFIÉES DE H. MENDRAS (14) OU D. SZABO (15).
- LA QUATRIÈME RAISON - QUI DÉCOULE DE LA PRÉCÉDENTE - RÉSIDE DANS LE CAS INSUFFISANT QUE L'ON A FAIT QUANT À PRÉSENT DE DÉMARCHES MÉTHODOLOGIQUES D'ESSAIS ET D'ERREURS ET D'APPROXIMATIONS SUCCESSIVES QUI DOIVENT ÊTRE NÉCESSAIREMENT INTRODUITES ET MAÎTRISÉES DANS UNE CONCEPTION DE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE.
- CITONS ENFIN COMME DERNIÈRE RAISON D'INEFFICACITÉ L'ABSENCE ENCORE GÉNÉRALE D'UNE PROFESSIONNALISATION DES CRIMINOLOGUES. ET CECI SE RENCONTRE TANT AU NIVEAU DU MANQUE DE FORMATION ADÉQUATE DANS LES UNIVERSITÉS QU'À CELUI DE LA FAIBLE INTERDISCIPLINARITÉ DES CHERCHEURS ET DES ÉQUIPES.

CERTES, IL NE FAUT PAS TROP SE DÉSOLER DE LA FAIBLE INFLUENCE DE LA CRIMINOLOGIE SUR LA POLITIQUE DE CONTRÔLE SOCIAL JUSQU'À MAINTENANT SI L'ON CONSIDÈRE QUE LES NOMBREUX CHANGEMENTS INTERVENUS NE PARAISSENT PAS AVOIR EU DE RÉSULTAT DÉCISIF. MAIS LA CRISE ACTUELLE SEMBLE TELLEMENT SÉRIEUSE, LES REMÈDES SI INCERTAINS ET LES DÉCIDEURS SI INDÉCIS OU INEFFICACES OU DÉNUÉES D'IMAGINATION ET DU SENS DE L'INNOVATION QUE SEUL LE CONCOURS D'UNE DÉMARCHÉ SCIENTIFIQUE PARAÎT SUSCEPTIBLE D'AIDER À LA DÉTERMINATION ET À LA RÉALISATION DES CHANGEMENTS CERTAINEMENT RADICAUX QUI VONT S'IMPOSER.

BREF, NOUS PENSONS AVOIR DÉSORMAIS NOTRE MOT À DIRE ... MAIS AU PRIX DE QUELQUES EFFORTS. CERTAINS D'ENTRE EUX CONCERNENT L'OUVERTURE D'ESPRIT ET L'INFORMATION DES DÉCIDEURS ; D'AUTRES CONSISTENT À NOUS FAIRE MIEUX ENTENDRE ; D'AUTRES ENCORE À DISPOSER DE DONNÉES DE BASE MANIABLES, LARGES, CONTINUES ET PERTINENTES. MAIS, À CÔTÉ DE TOUT CELÀ, L'UN DES EFFORTS REQUIS PORTE SUR LA NATURE MÊME DE NOTRE TRAVAIL. DANS LA PALETTE CRIMINOLOGIQUE, ON VA FAIRE PLACE À UNE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE SUR LE THÈME DE L'ADAPTABILITÉ DU SYSTÈME DE JUSTICE CRIMINELLE.

DE L'ÉTUDE DU CRIME ET DU CRIMINEL À CELLE DE LA FONCTION SOCIALE DE CONTRÔLE DE LA CRIMINALITÉ.

[5] - EN SES DÉBUTS, LA CRIMINOLOGIE A SURTOUT FAIT PORTER SON ATTENTION SUR L'ÉTUDE DU CRIME ET DU CRIMINEL. LE TOUT SOUTENU PAR UNE ÉTIOLOGIE SIMPLISTE EMPRUNTÉE PUREMENT ET SIMPLEMENT À DES DISCIPLINES FORT DIFFÉRENTES SANS QU'IL AIT

ÉTÉ CONSENTI UN EFFORT RÉEL DE CONCEPTUALISATION ORIGINALE ADAPTÉE À L'OBJET DE NOTRE SCIENCE.

IL A FALLU DU TEMPS POUR COMPRENDRE QUE, PRESQUE TOUJOURS, C'EST À TRAVERS UN FILTRE INSTITUTIONNEL ACTIF OU AU MOINS UNE FORME QUELCONQUE DE CONTRÔLE SOCIAL QUE CES PHÉNOMÈNES OU CES PERSONNES ÉTAIENT APPRÉHENDÉS. AJOUTONS À CELÀ QU'IL SE PRODUIT UNE INTERACTION ENTRE LE CRIMINEL ET LE CRIME D'UN CÔTÉ, LE FILTRE SOCIAL DE L'AUTRE. DE LÀ EST VENUE L'IDÉE D'Étudier LA "MACHINERIE" DE LA FONCTION SOCIALE DIRECTEMENT, SOUVENT DANS UNE OPTIQUE STRUCTURALISTE (16) (°). TOUTE L'ÉCOLE DE L'ÉTIQUETAGE SOCIAL CONCRÉTISE CETTE RÉ-ORIENTATION. ET L'ON PEUT CITER LES RECHERCHES AYANT CONDUIT À DÉCOUVRIR LES PROCESSUS DE SÉGRÉGATION, STIGMATISATION, STÉRÉOTYPISATION, BOUC-ÉMISSAIRE (17). UNE AUTRE MANIFESTATION DU MÊME MOUVEMENT SCIENTIFIQUE SE DÉCOUVRE ENCORE DANS LES TRAVAUX SUR LE SYSTÈME OU CERTAINS SOUS-SYSTÈMES, PAR EXEMPLE CEUX VOUÉS À L'ÉTUDE DES MÉCANISMES D'AUTO-RÉGULATION (18) ...

DANS UNE TELLE ORIENTATION VERS L'ÉTUDE DE LA FONCTION SOCIALE ET DU SYSTÈME QUI L'INCARNE, NOTRE RECHERCHE S'INTÈGRE DE MANIÈRE LOGIQUE ET AISÉE.

UNE BATTERIE DE RECHERCHE SUR L'ADAPTABILITÉ DE LA FONCTION DE JUSTICE CRIMINELLE (19).

[6] - C'EST SEULEMENT APRÈS AVOIR POSÉ CES PRÉCISIONS ESSENTIELLES AU NIVEAU DE LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE QU'IL DEVIENT POSSIBLE DE SITUER LA RECHERCHE SUR L'IMAGE DE LA JUSTICE CRIMINELLE DANS LA BATTERIE D'ENSEMBLE OÙ NOUS L'INSÉRONS.

IL CONVIENT D'INSISTER SUR DEUX POINTS. LE PREMIER CONSISTE À MONTRER L'INSUFFISANCE DU NIVEAU DES APPLICATIONS OU ÉTUDES TECHNOLOGIQUES ; C'EST UNE VÉRITABLE RECHERCHE QUI DOIT ÊTRE MISE SUR PIED, OU PLUTÔT UN ENSEMBLE DE RECHERCHES. LE SECOND CONCERNE LE CARACTÈRE PLURI DISCIPLINAIRE.

MAIS AUPARAVANT, IL FAUT EXPLORER UN PEU UN PRÉ-REQUIS DÉJÀ EFFLEURÉ, LA CONCEPTION DE LA CRIMINOLOGIE COMME SCIENCE SOCIALE DE L'ACTION.

DE TOUT CELÀ DÉCOULERA LA NÉCESSITÉ D'ORGANISER UNE BATTERIE INTÉGRÉE SUR LE THÈME DE L'ADAPTABILITÉ DE LA FONCTION DE JUSTICE CRIMINELLE.

UNE SCIENCE DE L'ACTION

[7] - NOTRE PROPOS SUPPOSE L'ADOPTION D'UNE CONCEPTION DE LA CRIMINOLOGIE COMME SCIENCE SOCIALE DE L'ACTION.

A CE MOMENT DU RAISONNEMENT, L'ATTENTION EST ATTIRÉE VERS L'ORIENTATION QUI TEND À PRÉSENTER LES SCIENCES SOCIALES COMME UNE SCIENCE DE L'ACTION. LES DEUX ÉLÉMENTS SONT LIÉS. R. DAVAL & F. BOURRICAUD (20) ONT MONTRÉ COMMENT L'ORIENTATION VERS L'ACTION, VERS LA PLANIFICATION DES CHANGEMENTS SOCIAUX APPELAIT [] OU CONDUISAIT NÉCESSAIREMENT VERS [] UNE CONCEPTION UNITAIRE DES SCIENCES SOCIALES, OU PLUTÔT DE LA SCIENCE SOCIALE, NON PAR EFFACEMENT ARTIFICIEL DES DISTINCTIONS ENTRE TELLE OU TELLE SPÉCIALITÉ, MAIS PLUTÔT PAR CETTE OPTIQUE D'UNE SCIENCE POUR L'AGENT ET NON D'UNE SCIENCE DE L'AGENT.

(°) ON OBJECTERA L'ANCIENNETÉ DE CERTAINES ÉTUDES SUR LES FORMES DE TRAITEMENT. MAIS JUSTEMENT, ELLES N'ONT⁺ ÉTÉ PENDANT FORT LONGTEMPS INTÉGRÉES DANS UNE APPRÉHENSION D'ENSEMBLE DU SYSTÈME ET DE SA LOGIQUE INTERNE - D'OÙ LEURS FAIBLESSES.

A CE COURANT QUI TRAVERSE LES SCIENCES SOCIALES ET INCLINE EN FAVEUR D'UNE SCIENCE DE L'ACTION CORRESPOND UNE ÉVOLUTION DE NOTRE DISCIPLINE LUI PERMETTANT À NOTRE SENS DE PRENDRE PART À CE CONCERT. EN PREMIER LIEU, ON CONSTATE CHEZ BEAUCOUP D'AUTEURS (21) L'AFFIRMATION D'AUTONOMIE SCIENTIFIQUE DE LA CRIMINOLOGIE, AU-DELÀ MÊME DU STADE DE "SCIENCE CARREFOUR". CERTES, ON DISTINGUE DES DISCIPLINES-MÈRES [PSYCHOLOGIE, SOCIOLOGIE, PSYCHIATRIE, PSYCHO-SOCIOLOGIE, DROIT PÉNAL ...] MAIS, AVEC LE TEMPS, LES CRIMINOLOGUES ONT RÉORGANISÉ CES ÉLÉMENTS ALLOGÈNES EN DES SYNTHÈSES ORIGINALES. NÉANMOINS, IL FAUT BIEN RECONNAÎTRE QUE CETTE OEUVRE EN EST ENCORE SEULEMENT AU NIVEAU DES MIDDLE RANGE THEORIES. MALGRÉ TOUT, LE PROGRÈS EST ASSEZ CERTAIN POUR SUBSTITUER AUX EMPRUNTS UNE MULTIDISCIPLINARITÉ DE TELLE SORTE QUE LA SOCIOLOGIE CRIMINELLE DEVIENT UNE SOCIO-CRIMINOLOGIE ET IL EN VA DE MÊME POUR LES AUTRES BRANCHES ... (22). MAIS L'AUTONOMISATION DE LA CRIMINOLOGIE EST ALLÉE PLUS LOIN ENCORE. LA SYNTHÉTISATION - DÉJÀ AVANCÉE - A APPELÉ ET PERMIS L'ÉLABORATION DE MÉTHODES ORIGINALES PROPRES À LA DISCIPLINE. ENCORE FAUT-IL NUANCER CETTE AFFIRMATION EN RAPPELANT QU'UNE TELLE PROGRESSION N'EST POSSIBLE QUE LÀ OÙ L'ON DISPOSE DE BONNES STATISTIQUES, DE DOCUMENTS DE BASE FIABLES, DE CHERCHEURS QUALIFIÉS ET ENTRAÎNÉS, ENFIN D'UNE INFRASTRUCTURE DOCUMENTAIRE MANIABLE. ET BIEN SOUVENT, SE POSE ENCORE LE DILEMME DU CHOIX ENTRE PROBLÈMES ET MÉTHODES : FAUT-IL RAFFINER SUR LES MOYENS D'APPROCHE DE QUESTIONS À MÉDIOCRE ENVERGURE OU DOIT-ON PRENDRE À BRAS LE CORPS DES PROBLÈMES CONSIDÉRABLES QUITTE À LE FAIRE AVEC UNE MÉTHODOLOGIE IMPARFAITE ? PROBABLEMENT, LA NÉCESSITÉ DE CETTE OPTION EST-ELLE TOUTE PROVISOIRE. CEPENDANT POUR CE QUI REGARDE NOTRE THÈME GLOBAL, IL N'EST PAS QUESTION DE SACRIFIER LES PROBLÈMES AUX MÉTHODES POUR CETTE BONNE RAISON QU'IL N'EXISTE PAS DE CORPS MÉTHODOLOGIQUE FIXÉ ET TOTALEMENT SATISFAISANT : TOUTES LES DÉMARCHES PROCÈDENT ICI D'UN SYSTÈME D'ESSAIS ET D'ERREURS OU, PLUS EXACTEMENTS, D'APPROXIMATIONS SUCCESSIVES. ON VERRA DANS LE CADRE PRÉCIS DE LA RECHERCHE SUR L'IMAGE DE LA JUSTICE CRIMINELLE COMMENT NOUS AVONS TRADUIT MÉTHODOLOGIQUEMENT LA NÉCESSITÉ D'APPROXIMATIONS SUCCESSIVES ENCORE QUE LA PSYCHO-SOCIOLOGIE DE L'IMAGE AIT CONSTRUIT D'ORES ET DÉJÀ DES BASES AXIOMATIQUES ET POUR PARTIE MÉTHODOLOGIQUES SOLIDES.

DES RECHERCHES EN GRAPPE

[8] - IL EST NÉCESSAIRE DE DÉFINIR DES PROGRAMMES COMPRENANT ET DES RECHERCHES DE RÉFÉRENCE GÉNÉRALE ET DES RECHERCHES DÉRIVÉES. NOUS NE VOUDONS PAS ENTRER ICI DANS LA CONTROVERSE TOUJOURS INDÉCISE ENTRE RECHERCHE FONDAMENTALE ET RECHERCHE APPLIQUÉE. MAIS IL CONVIENT D'INDIQUER TRÈS NETTEMENT QU'INVESTIGUER SUR L'ADAPTABILITÉ DU SYSTÈME DE JUSTICE CRIMINELLE NE REVIENT PAS À UNE SIMPLE APPLICATION TECHNOLOGIQUE OU À UNE SIMPLE ÉTUDE. IL Y FAUT DES TRAVAUX DE RÉFÉRENCE GÉNÉRALE COMPORTANT UN EFFORT PARTICULIER AU NIVEAU DE L'ÉLABORATION AXIOMATIQUE ET DE LA SPÉCIFICATION DES DÉMARCHES MÉTHODOLOGIQUES. C'EST DANS UN DEUXIÈME TEMPS SEULEMENT QU'IL EST POSSIBLE D'ENVISAGER DES TRAVAUX ADVENTICES À RÉALISATION RAPIDE ET DÉBOUCHANT SUR DES APPLICATIONS. AUSSI BIEN, CES RECHERCHES NE SONT-ELLES PAS IMMÉDIATEMENT "RENTABLES" POUR LES DÉCIDEURS QUI EN PASSENT COMMANDE. IL EST BON D'INSISTER SUR CE POINT PARCE QU'UNE ILLUSION FRÉQUENTE CONSISTE À Y VOIR UNE DÉMARCHE TECHNOLOGIQUE SIMPLE PERMETTANT SANS INVESTISSEMENT D'AUCUNE SORTE NI DÉLAI DES APPLICATIONS CONCRÈTES. D'AILLEURS CE DÉTOUR PERMET DE FONDER ET D'ASSURER LA PERTINENCE DES CONCEPTS OPÉRATOIRES, DES POSTULATS RETENUS, DU CORPS D'HYPOTHÈSES ET DES DÉMARCHES MÉTHODOLOGIQUES DANS UN CAS OÙ LES ERREURS AXIOMATIQUES SONT PARTICULIÈREMENT AISÉES ET FRÉQUENTES. IL AUTORISE ENSUITE LA RÉALISATION DE TOUTE UNE SÉRIE DE RÉPLIQUES, DE TRAVAUX DÉRIVÉS, D'APPLICATIONS DONT LE FONDEMENT EST COMMUN DE TELLE SORTE QUE LE RENDEMENT S'EN TROUVE AUGMENTÉ D'AVOIR ÉTÉ QUELQUE PEU DIFFÉRÉ. CES REMARQUES IMPORTENT PARTICULIÈREMENT POUR LA RECHERCHE EN COURS QUI CONSTITUE UN TRAVAIL DE RÉFÉRENCE GÉNÉRALE SUR LEQUEL NOUS VOYONS D'ORES ET DÉJÀ SE GREFFER DES RÉPLIQUES ET DÉRIVATIONS (23).

NÉANMOINS, UNE NÉCESSITÉ DE FOCALISATION PERMET DE COMPENSER PARTIELLEMENT CE QUE NOUS VENONS DE DIRE. IL PARAÎT INOPORTUN DE LANCER N'IMPORTE QUELLE

ACTION SUR LE THÈME GÉNÉRAL RETENU. SI LES DÉCIDEURS-UTILISATEURS DOIVENT ADMETTRE LE DÉLAI NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION D'UNE GRAPPE DE TRAVAUX SOUS-TENDUE PAR UNE OU DES RECHERCHES DE RÉFÉRENCE GÉNÉRALE, DU MOINS SONT-ILS EN DROIT D'ATTENDRE QUE L'ON ADOPTE UNE STRATÉGIE QUI FOCALISE SES ACTIONS SUR DES POINTS SENSIBLES OU SUR DES POINTS FAIBLES. CETTE RÈGLE SUPPOSE UNE INVESTIGATION PRÉALABLE AFIN DE DÉTERMINER LES POINTS D'APPLICATION OPTIMAUX. LA MISE EN PLACE DE CES GRAPPES DE TRAVAUX EST TROP LOURDE ET TROP CÔUTEUSE POUR QUE LA DÉTERMINATION EN CÈDE À DES MÔDES, DES CAPRICES OU DES INTÉRÊTS PERSONNELS, PLUS OU MOINS ARTIFICIELS OU PASSAGERS. IL FAUT INTRODUIRE UNE CERTAINE PLANIFICATION. CECI EST D'AUTANT PLUS AVÉRÉ QUE LES MOYENS DONT NOUS DISPOSONS SONT GÉNÉRALEMENT ASSEZ LIMITÉS. IL PARAÎT DONC INDISPENSABLE DE CENTRER L'EFFORT SUR DES ZONES SENSIBLES PERMETTANT LE DÉPLOIEMENT DE GRAPPES DE RECHERCHE À HAUT RENDEMENT. EN CE DOMAINE, ON NE PEUT NI LAISSER LE DÉCIDEUR COMMANDER N'IMPORTE QUOI, NI AUTORISER LE CRIMINOLOGUE À CHERCHER N'IMPORTE QUOI. UNE STRATÉGIE IMPORTE ET C'EST LÀ QUE LA CORESPONSABILITÉ AU NIVEAU DES DÉCISIONS DE MISE EN OEUVRE PARAÎT PARTICULIÈREMENT APPROPRIÉE.

UNE BATTERIE ENTRETOISÉE

[9] - UNE DÉMARCHE ISOLÉE - SERAIT-ELLE EN GRAPPE - EST RADICALEMENT IMPUISSANTE À APPRÉHENDER VALABLEMENT LE THÈME DE L'ADAPTABILITÉ DE LA FONCTION ET DU SYSTÈME DE JUSTICE CRIMINELLE. IL FAUT L'INTÉGRER DANS UNE BATTERIE DE DÉMARCHES VARIÉES. MAIS QUI DIT BATTERIE NE VEUT PAS SIGNIFIER UNE SIMPLE JUXTAPOSITION, MAIS UN ENTRETOISEMENT.

IL EST NÉCESSAIRE DE PRÉVOIR UNE INTERCOMMUNICATION ENTRE SÉRIES DIFFÉRENTES DE RECHERCHES SUR LE MÊME THÈME GÉNÉRAL. ON DOIT POUVOIR ÉTABLIR UN ENTRETOISEMENT DES DÉMARCHES À LA FAVEUR DE PLAGES DE RECOUVREMENT EXISTANT ENTRE TELLE OU TELLE. AINSI DES SORTIES COMMUNES DEVIENNENT POSSIBLES.

[10] - DES RECHERCHES EN GRAPPE COMPRENANT DES TRAVAUX DE RÉFÉRENCE GÉNÉRALE ET DES APPLICATIONS DÉRIVÉES ;
ORGANISÉES EN BATTERIE AVEC DES ENTRETOISEMENTS ENTRE RECHERCHES ;
BATTERIE AYANT POUR PROBLÉMATIQUE L'ADAPTABILITÉ DU SYSTÈME INCARNANT LA FONCTION DE JUSTICE CRIMINELLE ;
VILÀ QUI POURRAIT CONSTITUER UNE ORIENTATION NOUVELLE ET IMPORTANTE DE LA CRIMINOLOGIE CONTEMPORAINE.

RESTE DONC À DIRE DANS QUEL CONTEXTE SE SITUE LA RECHERCHE SUR L'IMAGE DE LA JUSTICE CRIMINELLE.

SUPPOSONS DONC UN PAYS OÙ LE SYSTÈME DE JUSTICE CRIMINELLE SOIT EN CRISE SÉRIEUSE, CRISE QUANTITATIVE, CRISE D'ADAPTATION AUX BESOINS NOUVEAUX DE LA SOCIÉTÉ ... (R SI BEAUCOUP S'ACCORDENT SUR CE CONSTAT, ON HÉSITE SUR LES CHANGEMENTS À INTRODUIRE : AUCUNE VOIE N'APPARAÎT DÉCISIVE. NÉANMOINS, CEUX QUI S'INTÉRESSENT À LA JUSTICE CRIMINELLE CONVIENTENT QU'IL FAUT ENTREPRENDRE DES MODIFICATIONS PROFONDES ET PEUT-ÊTRE RADICALES. EN OUTRE, LES MOYENS CONSENTIS SONT LIMITÉS.

IL CONVIENT ALORS DE BÂTIR UN PROGRAMME À PLUSIEURS FONCTIONS.

L'UNE D'ELLES SERA D'ANALYSER LA MATIÈRE PREMIÈRE DU SYSTÈME PAR LA COMBINAISON DE PLUSIEURS APPROCHES / MANIPULATION DE SÉRIES STATISTIQUES CLASSIQUES, INDEX DE CRIMINALITÉ, ENQUÊTES DE VICTIMISATION OU DE CRIMINALITÉ AUTO-REPORTÉE, ESTIMATION DES CHARGES ÉCONOMIQUES GLOBALES ... / (24).

COMME IL CONVIENT DE PLANIFIER L'ADMINISTRATION DU SYSTÈME QUI REPRÉSENTE LA FONCTION SOCIALE DE JUSTICE CRIMINELLE ET D'ORGANISER LES RÉFORMES SUR UNE DURÉE DE TEMPS IMPORTANTE, IL FAUDRA ENCORE TENTER DE PRÉVOIR L'ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ (25).

PUISQUE LES RESSOURCES DISPONIBLES SONT LIMITÉES, COMME IL Y A CONCURRENCE ENTRE DIVERS BESOINS SOCIAUX, UNE APPROCHE ÉCONOMIQUE EST INDISPENSABLE. IL EST ALORS NÉCESSAIRE DE PRÉCISER LA CHARGE DE LA CRIMINALITÉ POUR LA SOCIÉTÉ, POUR DIFFÉRENTS AGENTS ÉCONOMIQUES, LE GAIN DE "L'INDUSTRIE DU CRIME", LES COÛTS ET BÉNÉFICES DE TEL OU TEL CHEMINEMENT ... BREF UNE RECHERCHE SUR LES COÛTS DU CRIME EST NÉCESSAIRE (26).

MAIS SURTOUT, ON EST IMPUISSANT À CHANGER PARCE QUE LES MODIFICATIONS SE HEURTENT SOUVENT À UNE OPPOSITION PLUS OU MOINS LATENTE DE SECTEURS DE LA SOCIÉTÉ OU DE CELLE-CI DANS SON ENTIER. ON NE PEUT RAISONNABLEMENT RÉFORMER UNE FONCTION SOCIALE ET SON SYSTÈME SI L'ON IGNORE LES IMAGES CORRESPONDANTES DANS LES DIFFÉRENTS MILIEUX SOCIAUX ... SAUF À RESSEMBLER À UN CONDUCTEUR AUX YEUX BANDÉS. IL FAUT DONC DÉTERMINER DES COEFFICIENTS D'ADAPTABILITÉ OU DE RÉSISTANCE. POUR CELA, ON DOIT ÉTUDIER LES IMAGES QUE LES DIFFÉRENTS MILIEUX SOCIAUX ONT DE CETTE FONCTION, DE SON RÔLE, DU SYSTÈME QUI L'INCARNE, NOTAMMENT LES IMAGES-GUIDES ET LEUR DEGRÉ DE STÉRÉOTYPIE ...

QUATRE GROUPES DE RECHERCHE TRÈS DIFFÉRENTS ORGANISÉS AUTOUR D'UNE MÊME PROBLÉMATIQUE : L'ADAPTABILITÉ DE LA MACHINE D'UNE FONCTION SOCIALE EN CRISE.

EN BREF, LA RECHERCHE SUR L'IMAGE DE LA JUSTICE CRIMINELLE S'INTÈGRE DANS UNE DÉMARCHE D'ENSEMBLE DONT LES PROGRAMMES SONT :

- PRÉVOIR
 - PERMETTRE LES CHOIX
 - ORGANISER LE CHANGEMENT.
-

2. IMAGE ET REPRESENTATION SOCIALE

ANALYSE DES TRAVAUX ANTÉRIEURS ET RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

[11] - L'ÉLABORATION DES CONCEPTS NÉCESSAIRES À LA MISE EN PLACE AXIOMATIQUE DE LA RECHERCHE IMPOSE UNE REVUE SYSTÉMATIQUE DES TRAVAUX ANTÉRIEURS. ELLE DOIT PERMETTRE DE POSER LES PREMIERS JALONS POUR UNE THÉORIE OPÉRATOIRE DES IMAGES ET DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES. ON EN ATTEND, EN OUTRE, DES INDICATIONS MÉTHODOLOGIQUES SUR LA PORTÉE ET LES LIMITES DES TECHNIQUES PRÉCÉDEMMENT UTILISÉES, CE QUI SERA PRÉCIEUX LORS DE LA MISE EN PLACE DE NOTRE PROPRE ARMEMENT MÉTHODOLOGIQUE. NÉANMOINS NOUS BORNERONS CETTE PRÉSENTE REVUE À DES RECHERCHES EMPIRIQUES RÉCENTES QUI ONT TRAIT DIRECTEMENT À LA MISE EN ÉVIDENCE DE CERTAINES REPRÉSENTATIONS SOCIALES. LES OUVRAGES PLUS PUREMENT THÉORIQUES - COMME CELUI DE BOULDING (27) - OU SE RAPPORTANT À CERTAINS ASPECTS RESTREINTS DE L'IMAGE - L'ASPECT GÉNÉTIQUE CHEZ PIAGET (28), LES CROYANCES CHEZ ROKEACH (29) - NE SERONT PAS ANALYSÉS MAIS SEULEMENT REPRIS LORS DES DÉVELOPPEMENTS AXIOMATIQUES QUI SUIVRONT.

Parmi les trois recherches récentes qui vont être particulièrement analysées ici, on peut distinguer deux courants : l'un va de S. MOSCOVICI (30) à R. KAES (31), l'autre est essentiellement représenté par P. H. CHOMBART DE LAUWE ET SON ÉQUIPE (32).

[12] - LA RECHERCHE DE MOSCOVICI SE RANGE EN SOCIOLOGIE DE LA CONNAISSANCE. L'OBJECTIF EST DE CERNER LA DIFFUSION ET L'ASSIMILATION DANS LE PUBLIC D'UNE THÉORIE SCIENTIFIQUE - LE PLUS SOUVENT SAISIE COMME PRATIQUE - : LA PSYCHANALYSE.

LE CONCEPT DE BASE EST CONSTITUÉ PAR LE PROCESSUS DYNAMIQUE DE REPRÉSENTATION SOCIALE QUI A UNE DOUBLE FONCTION. D'ABORD COGNITIVE CAR LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES SONT DES MODES DE CONNAISSANCE, DES THÉORIES SUR L'UNIVERS EXTÉRIEUR ET LES MODES DE RELATION QUE L'INDIVIDU ENTRETIENT AVEC CE DERNIER. ENSUITE FONCTION DE COMMUNICATION COMME CONTRIBUANT AUX PROCESSUS DE FORMATION ET D'ORIENTATION DES CONDUITES. LES REPRÉSENTATIONS COLLECTIVES SONT NÉCESSAIRES À L'ÉTABLISSEMENT DE L'UNIVERS DU DISCOURS, DONC AUX COMMUNICATIONS SOCIALES. D'AILLEURS, CETTE NOTION D'UNIVERS DU DISCOURS - REPRISE DE K. BOULDING (33) - EST PLUS LONGUEMENT DÉVELOPPÉE PAR MOSCOVICI DANS SA PRÉFACE AU LIVRE DE C. HERZLICH (34).

CHAQUE INDIVIDU POSSÈDE DONC UN UNIVERS D'OPINION, "ENSEMBLE DES SIGNIFICATIONS, DES MODÈLES, DES SENTIMENTS QUI CONTRIBUENT À LA VIE PRÉSENTE DES GROUPES SOCIAUX". IL COMPREND LES ATTITUDES, CROYANCES, STÉRÉOTYPES. CHAQUE GROUPE EST CARACTÉRISÉ PAR UN UNIVERS D'OPINIONS QUE PARTAGENT SES MEMBRES.

QUANT AUX REPRÉSENTATIONS SOCIALES, ELLES APPARAISSENT COMME SOUS-UNIVERS TRI-DIMENSIONNEL DE L'UNIVERS D'OPINION. LA PREMIÈRE DIMENSION EN EST L'ATTITUDE DÉFINIE PAR L'INTENSITÉ ET LA POSITION SUR UN CONTINUUM FAVORABLE-DÉFAVORABLE. UNE AUTRE EST L'INFORMATION, SOIT OBJECTIVE ET ÉVALUABLE SUR ÉCHELLE, SOIT SUBJECTIVE ET COMPORTANT ALORS PLUSIEURS OPINIONS ET CROYANCES. ENFIN LA TROISIÈME DIMENSION EST LE CHAMP DE LA REPRÉSENTATION, C'EST À DIRE L'ORGANISATION DES ASPECTS PRÉCIS DE L'OBJET. ET L'ON SE RÉFÈRE ICI À L'IDÉE D'IMAGE, DE MODÈLE SOCIAL. L'UNITÉ DES ÉLÉMENTS ET LEUR INTÉGRATION DANS UN SYSTÈME EST UNE CONDITION DE L'EXISTENCE DE CE CHAMP. LES REPRÉSENTATIONS SONT DONC UNE ORGANISATION PSYCHOLOGIQUE RÉFÉRÉE À UN CHAMP GROUPAL.

LA NOTION DE REPRÉSENTATION COLLECTIVE EST DYNAMIQUE. LES REPRÉSENTATIONS SE TRANSFORMENT, EN EFFET, ÉVOLUENT PUISQU'ELLES SE DÉVELOPPENT PAR LA PARTICIPATION À DES GROUPES SOCIAUX ET SONT AINSI EN PERPÉTUELLE INTÉRACTION AVEC LA STRUCTURE SOCIALE. D'AUTRE PART, ELLES INTERVIENNENT ÉGALEMENT DANS LES PERCEPTIONS ET LES COMPORTEMENTS, EN CONTRIBUANT AUX SYSTÈMES D'ORIENTATION DES INDIVIDUS

ELLES SONT DONC TOUT ENSEMBLE PRODUITS ET FACTEURS DE CHANGEMENTS.

POUR RENDRE COMPTE DE CETTE DYNAMIQUE, ON FAIT TROIS HYPOTHÈSES - AU VRAI PLUTÔT DES POSTULATS DANS CE CONCEPT :

- LES REPRÉSENTATIONS SONT DES SYSTÈMES COGNITIFS, COMPORTANT LA REPRODUCTION/TRADUCTION SUR LE PLAN COGNITIF DES PROPRIÉTÉS DE L'OBJET. POURTANT, ELLES NE SONT PAS SIMPLE INSTANCE INTERMÉDIAIRE ENTRE PERCEPTION ET CONCEPT, MAIS PLUTÔT PROCESSUS DE MÉDIATION PERMETTANT LEUR INTERCHANGEABILITÉ. ET L'IMAGE SERAIT L'INSTRUMENT DE CETTE MÉDIATION.
- ON PEUT DONC APPRÉHENDER LES REPRÉSENTATIONS - DONT LE CONTENU EST À PRÉDOMINANCE FIGURATIVE - À UN NIVEAU CONCRET, IMAGEANT.
- LA REPRÉSENTATION EST SIGNIFIANTE. CE N'EST PAS LE DONNÉ QUE RECEVRAIT UN SUJET PASSIF, MAIS UN PROCESSUS DYNAMIQUE QUI ORGANISE L'EXPÉRIENCE ET L'INTÈGRE DANS UN SYSTÈME TENANT COMPTE À LA FOIS DES EXPÉRIENCES PASSÉES, DES ANTICIPATIONS ET DES ASPIRATIONS.

L'ÉLABORATION DES REPRÉSENTATIONS COMPORTE DEUX MODALITÉS SUCCESSIVES, L'OBJECTIVATION ET L'ANCRAGE. L'OBJECTIVATION EST L'ORGANISATION DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES CONCERNANT L'OBJET EN FONCTION DE CRITÈRES TELLES LES CAPACITÉS CULTURELLES OU ILES RÈGLES SOCIALES. L'ANCRAGE EST LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE SIGNIFICATIONS, D'UN SYSTÈME D'INTERPRÉTATIONS AUTOUR D'UN NOYAU IMAGEANT.

L'AUTEUR ÉTUDIE LES PRINCIPES DE L'ORGANISATION INTELLECTUELLE DE LA REPRÉSENTATION SOCIALE EN ANALYSANT ET SES FACTEURS ET LA POLYPHASIE COGNITIVE. IL EXISTE UN DÉCALAGE OU UNE DISPERSION DES NORMES CONCERNANT LA PSYCHANALYSE. DE PLUS LA COLLECTIVITÉ, EN RAISON D'UNE CERTAINE COMMUNAUTÉ D'OPINIONS, CRÉE UNE PRESSION À L'INFÉRENCE. ON ABOUTIT AINSI À UN CONFORMISME. EN OUTRE, L'OBJET CONCERNE LES SUJETS À DES DEGRÉS DIVERS : ILS NE DISPOSENT PAS DES MÊMES MOYENS DE DÉCODAGE DE L'INFORMATION, SINGULIÈREMENT QUAND IL S'AGIT D'UNE THÉORIE SCIENTIFIQUE. MAIS D'AUTRE PART, ON EST AMENÉ À POSER LA COEXISTENCE CHEZ UN MÊME INDIVIDU DE PLUSIEURS MODALITÉS DE CONNAISSANCE, CORRESPONDANT À DES RAPPORTS SOCIAUX DIFFÉRENTS. CECI RÉSULTE DE LA PRESSION DU GROUPE À L'INFÉRENCE. À LA PLURALITÉ DES RÔLES ET DES STATUTS DANS DES GROUPES DISTINCTS CORRESPONDRAIT DONC DES EXPRESSIONS DIFFÉRENTES ET PARFOIS CONTRADICTOIRES, UNE POLYPHASIE COGNITIVE.

LA MÉTHODOLOGIE OBÉIT À DEUX PRINCIPES. LE PREMIER EST LA TRANSFORMATION D'UN INSTRUMENT DE RECHERCHE EN INSTRUMENT DE MESURE, IDÉE DÉJÀ DÉVELOPPÉE PAR MOSCOVICI EN 1955 (35). CE PRINCIPE IMPLIQUE QUE LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA RECHERCHE SOIENT PENSÉES EN FONCTION D'UN SOUCI DE PASSAGE DES TECHNIQUES D'EXPLORATION À CELLES DE QUANTIFICATION ; L'OBJECTIF ÉTANT LA MESURE DE PHÉNOMÈNES QUI ONT ÉTÉ PRÉCÉDEMMENT ANALYSÉS DANS UN PREMIER TEMPS. CE PREMIER PRINCIPE EN ENTRAÎNE UN SECOND, L'HOMOGÉNÉISATION DES ÉTAPES ET LA CONVERSION DES DONNÉES INDISPENSABLES À L'UNIFICATION DE LA RECHERCHE. TOUT D'ABORD, ON PROCÈDE À LA CODIFICATION DES ENTRETIENS AVEC CENTRATION SUR LES CATÉGORIES D'EXPRESSION GROUPELE ET LES THÈMES OU CONTENU. LE MATÉRIEL EST ENSUITE SOUMIS À UNE ANALYSE SCALAIRE PORTANT SUR L'ATTITUDE, LA REPRÉSENTATION ET L'INFORMATION. ENSUITE, ATTITUDE ET DEGRÉ DE CONNAISSANCE SONT UTILISÉS COMME VARIABLES INTERPRÉTATIVES. LES AUTRES VARIABLES RETENUES SONT L'ÂGE, LE SEXE, LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET LA SITUATION CIVILE. L'APPARTENANCE POLITIQUE EST PRISE EN COMPTE SEULEMENT POUR LES PROFESSIONS LIBÉRALES. L'ON TIENT ÉGALEMENT COMPTE DU FACTEUR RELIGIEUX.

LES OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES SONT AU NOMBRE DE TROIS. D'ABORD UN CAHIER-QUESTIONNAIRE COMBINANT DES ITEMS QUASI-CLINIQUES D'EXPLORATION ET DES QUESTIONS FERMÉES. IL EST ADMINISTRÉ À UNE POPULATION RESTREINTE EN ENQUÊTE PILOTE. ENSUITE UN QUESTIONNAIRE PLUS RÉDUIT DESTINÉ À ESTIMER LA DISTRIBUTION ET LE POIDS DES VARIABLES DANS LA POPULATION. ON PROCÈDE EN OUTRE À UNE ANALYSE DE CONTENU DE

PRESSE QUI S'OPÈRE À DEUX NIVEAUX, LA DESCRIPTION DU CONTENU [MISE EN ÉVIDENCE DES THÈMES, DE LEURS RAPPORTS ...] ET L'ÉMERGENCE DE L'ORGANISATION DES SCHEMAS DU MESSAGE. MOSCOVICI CONSTATE À CE PROPOS UN PARALLÈLE ENTRE LES TROIS FORMES DE COMMUNICATION DANS LA PRESSE [DIFFUSION, PROPAGATION, PROPAGANDE] ET LES ASPECTS DE LA REPRÉSENTATION SOCIALE, CE QUI PERMET - À SON AVIS - DE SUPPOSER UNE CORRESPONDANCE ENTRE SYSTÈME DE COMMUNICATION ET MODE D'ÉDIFICATION DE LA CONDUITE.

CE TRAVAIL EST IMPRESSIONNANT PAR SON AMPLEUR ET LA MULTIPLICITÉ DES INFORMATIONS QU'IL APORTE. IL TENTE UNE APPROCHE ORIGINALE EN COMBINANT DES TECHNIQUES DIVERSES ET PRÉSENTE EN MÊME TEMPS UNE ÉLABORATION THÉORIQUE TRÈS RICHE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES. NÉANMOINS, ON PEUT SE DEMANDER SI LE PRINCIPE D'HOMOGÉNÉISATION DES ÉTAPES ET DE CONVERSION DES DONNÉES EST EXACTEMENT RESPECTÉ. À LA LIMITE, IL Y A TROIS TRAVAUX EN UN LIVRE : UNE RECHERCHE SUR L'IMAGE DE LA PSYCHANALYSE, UNE ANALYSE DE PRESSE ET UN ESSAI SUR LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES. MAIS LEUR LOGIQUE COMMUNE EST SURTOUT L'ASSOCIATION QUE CRÉE UNE COMMUNAUTÉ D'OBJET PLUTÔT QUE L'ÉDIFICATION D'UNE DÉMARCHE UNIFIÉE À TRAVERS PLUSIEURS PARTIS MÉTHODOLOGIQUES. SPÉCIALEMENT, LA DÉMARCHE QUI SOUS-TEND LA PREMIÈRE PARTIE EST CAUSALE CE QUI SE MARIE MAL AVEC LA NATURE SURTOUT QUALITATIVE ET DESCRIPTIVE DU MATÉRIEL RECUEILLI. AU RESTE, D'AUTRES PRÉCISIONS SUR LA CONSTITUTION DES ÉCHANTILLONS OU POPULATIONS ET SUR L'ADMINISTRATION DES INSTRUMENTS AURAIT ÉTÉ BIENVENUES. ENFIN, N'ÉTAIT-IL PAS POSSIBLE D'ÉLARGIR LE SYNDROME D'ATTITUDE AU DELÀ DE LA SEULE DIMENSION FAVORABLE-DÉFAVORABLE ?

[13] - A TRAVERS QUATRE RECHERCHES ÉTALÉES DE 1958 à 1965, R. KAES A ÉTUDIÉ LE RAPPORT ENTRE UNE PARTIE DE LA POPULATION FRANÇAISE - LES OUVRIERS - ET LA CULTURE, "RÉALITÉ ASSEZ IMPRÉCISE, MAIS FORTEMENT CONNOTÉE, EN SA RÉFÉRENCE, AU DOMAINE DES VALEURS SOCIALES", DONC DOUÉE AUX YEUX DE KAES - D'UNE VALEUR DE TEST PROJECTIF, PERMETTANT À L'INDIVIDU ET AU GROUPE D'EXPRIMER LEURS RAPPORTS À LA RÉALITÉ SOCIALE.

EN CE QUI CONCERNE L'AXIOMATIQUE GÉNÉRALE - NOTAMMENT LE CONCEPT DE REPRÉSENTATION SOCIALE - CET AUTEUR EST LARGEMENT TRIBUTAIRE DE S. MOSCOVICI.

IL DIFFÉRENCIE LES NOTIONS DE PERCEPTION ET DE REPRÉSENTATION PAR L'INTERMÉDIAIRE DE L'IMAGE. LA PERCEPTION EST L'ACTIVITÉ MÊME DU SUJET, SA PROJECTION SUR LA RÉALITÉ. L'IMAGE DÉSIGNE UN RAPPORT DE LA CONSCIENCE À L'OBJET. ELLE EST UN INTERMÉDIAIRE ENTRE LE CONCRET ET L'ABSTRAIT. COMME L'A MONTRÉ J. PIAGET, ELLE EST CHARGÉE DE FONCTION SÉMIOTIQUE TOUT EN GARDANT UN CARACTÈRE CONCRET, PROCHE DE L'OBJET. DANS L'IMAGE, LE SUJET EXPRIME SA RELATION VÉCUE À L'ENVIRONNEMENT. QUOIQUE SE FAISANT À UN NIVEAU IMAGEANT, LA REPRÉSENTATION AURAIT UN CARACTÈRE PLUS ABSTRAIT QUE L'IMAGE, PLUS RATIONNALISÉ. ELLE STRUCTURE L'INFORMATION RELATIVE À UN OBJET. C'EST ELLE QUI ORDONNE LES PERÇUS DANS UN SYSTÈME COHÉRENT ET C'EST CE SYSTÈME QUI PROCURE SIGNIFICATION TANT AU NIVEAU INDIVIDUEL QU'AU NIVEAU SOCIAL. LA REPRÉSENTATION EST ESSENTIELLEMENT UN PROCESSUS DÉTERMINÉ PAR L'ENSEMBLE DU CHAMP SOCIAL. IL EXPRIME LA SOCIÉTÉ TELLE QU'ELLE EST EN TRAIN DE SE FAIRE. C'EST POURQUOI ON Y PEUT TROUVER DES ASPECTS CONTRADICTOIRES.

PAR AILLEURS, KAES REPREND LES DISTINCTIONS ET ANALYSES DE SON PRÉDÉCESSEUR SUR LES ASPECTS DE STRUCTURE, DYNAMIQUES ET COGNITIFS, DES REPRÉSENTATIONS.

LA MÉTHODOLOGIE REPOSE SUR LA PRISE EN CONSIDÉRATION DE DEUX RÉSEAUX D'INFLUENCE, LA SITUATION SOCIALE [ÉLÉMENTS STATUTAIRES ET OBJECTIFS, PRODUITS DE L'INTERACTION DES ÉLÉMENTS STATUTAIRES ET DU SYSTÈME SOCIAL] ET DES INFORMATEURS AGISSANT SUR LE CONTENU ET LA FORME DES REPRÉSENTATIONS.

LES RECHERCHES SONT DIVERSES ET ÉTALÉES DANS LE TEMPS DE TELLE MANIÈRE QU'ON NE PEUT PARLER D'ÉCHANTILLONNAGE RIGOUREUX ENCORE QUE L'AUTEUR ESTIME SUFFISANTE LA REPRÉSENTATIVITÉ DE SES POPULATIONS.

IL UTILISE QUATRE INSTRUMENTS, DES ENTRETIENS NON DIRECTIFS, DES ENTRETIENS CENTRÉS, DES DISCUSSIONS DE GROUPE, DES QUESTIONNAIRES D'ENTRETIEN STRUCTURÉS SUR DES QUESTIONS FERMÉES, PRÉFORMÉES ET OUVERTES - OUTRE L'UTILISATION DE PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES, ENFIN L'ANALYSE DU CONTENU DE DOCUMENTS ÉCRITS, PUBLICITÉ OU CORRESPONDANCE.

[14] - DU TRAVAIL D'ÉQUIPE DIRIGÉ PAR P. H. CHOMBART DE LAUWE SUR L'IMAGE DE LA FEMME DANS DIFFÉRENTS MILIEUX SOCIAUX, NOUS RETIENDRONS ESSENTIELLEMENT LA PRÉSENTATION THÉORIQUE QUI EST SON FAIT ET L'ORGANISATION MÉTHODOLOGIQUE QU'EXPOSE M. J. CHOMBART DE LAUWE.

LE POSTULAT FONDAMENTAL EST QUE LES INDIVIDUS SONT GUIDÉS DANS LEURS ACTIONS PAR DES IMAGES ET REPRÉSENTATIONS. LES IMAGES DIFFÈRENT SELON LES MILIEUX SOCIAUX ET SONT EN CONTINUELLE TRANSFORMATION.

POUR LES BESOINS DE LA RECHERCHE, L'AUTEUR DISTINGUE DEUX ÉLÉMENTS DE L'IMAGE - ENCORE QU'ELLE FORME UN TOUT EN RÉALITÉ. D'UN CÔTÉ, LES STIMULI, C'EST À DIRE LES DIFFÉRENTS ASPECTS DU COMPORTEMENT, DES SITUATIONS, DU STATUT DE L'OBJET. D'AUTRE PART, LES MÉCANISMES PSYCHOLOGIQUES QUI S'Y RAPPORTENT, PERCEPTION, REPRÉSENTATION ET PRISE DE CONSCIENCE. L'IMAGE SE RÉFÈRE CONSTAMMENT À DES MÉCANISMES NORMATIFS, DES STÉRÉOTYPES, DES CROYANCES.

LA PERCEPTION A LIEU SELON DES MÉCANISMES SÉLECTIFS, DES FILTRES. ON PERÇOIT EN FONCTION DE SES ATTITUDES ET MODÈLES SOCIAUX, DONC EN FONCTION DE FACTEURS DE PERSONNALITÉ ET D'AUTRES FACTEURS TENANT AUX GROUPES D'APPARTENANCE ET DE RÉFÉRENCE. LA PERCEPTION EST UN ORGANISATEUR DE L'EXPÉRIENCE, UN OPÉRATEUR QUI LA TRANSFORME ET LA STRUCTURE POUR L'ASSIMILER.

LA REPRÉSENTATION SE SITUE À UN NIVEAU PLUS ÉLEVÉ D'ABSTRACTION, DE GÉNÉRALISATION ET D'EXPÉRIENCE. IL EXISTE UNE ÉTROITE RELATION ENTRE REPRÉSENTATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES. CES DERNIÈRES - PENSÉE DU GROUPE - SERVENT À LOCALISER L'EXPÉRIENCE, À LUI DONNER UN SENS, À ORIENTER LE COMPORTEMENT QUI SE RÉFÈRE ÉGALEMENT À DES REPRÉSENTATIONS PARTICULIÈRES.

CERTES, L'IMPORTANCE ACCORDÉE AUX REPRÉSENTATIONS DÉPEND DE LA HIÉRARCHIE DES VALEURS, MAIS, DANS LE MÊME TEMPS, LA HIÉRARCHIE DES VALEURS DÉPEND DE LA FAÇON DONT S'ORGANISENT LES SOUVENIRS, DES REPRÉSENTATIONS.

ATTITUDES, STÉRÉOTYPES ET CROYANCES EXPLIQUENT LE DÉCALAGE ENTRE REPRÉSENTATIONS ET RÉALITÉ.

POUR L'AUTEUR, LE CONCEPT D'ATTITUDE EST TROP GLOBAL, TROP VASTE. IL LE DÉFINIT COMME "UN CARACTÈRE DE RÉACTION ACQUISE, PLUS OU MOINS ÉMOTIONNELLE À L'ÉGARD D'UN STIMULUS QUI A UNE INFLUENCE DIRECTRICE SUR LA CONDUITE DE L'INDIVIDU". DES DÉMARCHES DE RATIONALISATION LES MASQUENT.

LES STÉRÉOTYPES SONT DES GÉNÉRALISATIONS NON SCIENTIFIQUES QUE LES PERSONNES FONT SUR D'AUTRES PERSONNES EN LES RATTACHANT À UN GROUPE. L'ACTION GÉNÉRALISANTE DU STÉRÉOTYPE S'ÉTEND AUX SOUVENIRS. IL AGIT COMME UN FILTRE.

LES CROYANCES SE RÉFÈRENT À LA CONCEPTION DU MONDE QU'A LE SUJET, À SA FOI RELIGIEUSE, À SA CONFIANCE EN CERTAINES PERSONNES, À L'IMPORTANCE QU'IL ATTACHE À CERTAINES THÉORIES, ENFIN À SON DEGRÉ D'INFORMATION SCIENTIFIQUE.

DIFFÉRENTS OBJETS SONT, DANS CETTE ÉTUDE, CONCERNÉS PAR LES REPRÉSENTATIONS.

- D'ABORD LA REPRÉSENTATION DE L'ÉVOLUTION, DES CHANGEMENTS DANS LES LOIS, LES STATUTS, LES RÔLES, COMPORTEMENTS ET ANTICIPATIONS. L'IDÉE D'ÉVOLUTION FAIT INTERVENIR LA NOTION DE TEMPS. ET, EN RAISON DE L'INDÉTERMINATION DE L'AVENIR, ON PEUT DIRE QUE LES QUESTIONS QUI Y ONT TRAIT REVÊTENT UNE VALEUR PROJECTIVE. DE PLUS LA PERCEPTION DE L'AVENIR DÉPEND BEAUCOUP DES FACTEURS SOCIAUX ET DU SENTIMENT DE SÉCURITÉ - QUI FACILITE L'IMAGINATION DE L'AVENIR.
- ENSUITE LA PERCEPTION D'AUTRUI ET DE SOI-MÊME QUI EST FONDAMENTALE PUISQUE LA FEMME EST TANTÔT SUJET, TANTÔT OBJET. LA PERCEPTION D'AUTRUI DÉPEND DES RÔLES ET STATUTS DU PERCEVANT, DU JEU DES GROUPES DE RÉFÉRENCE ET D'APPARTENANCE. IL Y A INTÉRACTION ENTRE LA PERCEPTION QUE L'ON A D'AUTRUI ET CE QUE L'ON PENSE QU'AUTRUI PERÇOIT DE SOI. CES PERCEPTIONS ET REPRÉSENTATIONS SONT DONC FORTEMENT CONDITIONNÉES AU NIVEAU CULTUREL, DANS LES SYSTÈMES DE PRESCRIPTIONS DE RÔLES, DANS CEUX "D'INTERDICTIONS PERSONNELLES, LES BESOINS MORAUX, LES ASPIRATIONS PERSONNELLES" [C'EST À DIRE PAR LE SURMOI ET L'IDÉAL DU MOI].
- ENFIN, LA PERCEPTION DU STATUT ET DU RÔLE DE LA FEMME. LE STATUT A UN ASPECT DE PRESTIGE ET UN AUTRE JURIDIQUE. IL SE RAPPORTE À LA SITUATION OCCUPÉE, À LA POSITION SOCIALE. DANS LE RÔLE, ON PEUT DISTINGUER CE QUI CORRESPOND À LA CATÉGORIE OÙ L'ON SE TROUVE PLACÉ (RÔLE CULTUREL) ET CE QUI A TRAIT AUX SITUATIONS (RÔLE INDIVIDUEL, PERSONNEL).

L'ÉTUDE DE L'IMAGE DE L'OBJET À TRAVERS TOUS CES MÉCANISMES VA PERMETTRE D'EN COMPRENDRE LES INTERRELATIONS ET LA DYNAMIQUE. L'IMAGE EST UNE "ÉLABORATION COMPLEXE À PARTIR D'ÉLÉMENTS EMPRUNTÉS À LA PERCEPTION, AUX SOUVENIRS ET À L'IMAGINATION". ELLE TIEN AUX SENTIMENTS, À LA CONNAISSANCE, À LA CROYANCE. ELLE PEUT COMPORTER DES ÉLÉMENTS CONTRADICTOIRES, ÊTRE PLUS OU MOINS CHARGÉE AFFECTIVEMENT. ELLE EXPRIME DES NORMES ET DES VALEURS. ELLE EST GUIDÉE PAR DES MODÈLES ACTIFS.

POUR CHAQUE INDIVIDU, ELLE A DES COMPOSANTES SOCIALES, AFFECTIVES ET EXPÉRIENCIELLES. DE MÊME, ELLE AGIT ACTIVEMENT SUR LA FORMATION DES AUTRES IMAGES, PEUT LES RENFORCER OU LES DÉFORMER. SI DES IMAGES INFLUENTES SONT PARTAGÉES PAR PLUSIEURS, SI ELLES SONT COLLECTIVES, CE SONT DES IMAGES-GUIDES, DE NOUVEAUX SYSTÈMES NORMATIFS. L'IMAGE-GUIDE EST DONC IMAGE DE GROUPE ET DE RÉFÉRENCE.

LA MÉTHODOLOGIE COMBINE DEUX APPROCHES DIFFÉRENTES ; LA DÉCOUVERTE ET L'ANALYSE DES IMAGES, DE LEURS VARIATIONS SELON LES MILIEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES ET CULTURELS ; L'ÉTUDE DES SUJETS QUI SE REPRÉSENTENT ET DES NIVEAUX DE REPRÉSENTATION.

AUTREMENT DIT, CETTE RECHERCHE S'EFFORCE D'APPRÉHENDER LE PROCESSUS DE PERCEPTION ET DE REPRÉSENTATION DES INDIVIDUS ET DES GROUPES, LE CONTENU (IMAGES) ET LES MOTIVATIONS DES SUJETS PAR L'ÉTUDE À LA FOIS DES IMAGES LES PLUS FRÉQUENTES ET CELLES DE SITUATIONS BIEN DÉFINIES.

COMME LES REPRÉSENTATIONS VARIENT EN FONCTION DES NIVEAUX SOCIO-ÉCONOMIQUES, DE L'HABITAT ET DU SEXE, ON TIRE AU SORT LES SUJETS AU SEIN DE STRATES FORMÉES SELON LE TYPE DE RÉSIDENCE. EN OUTRE, ÂGE, CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES PARENTS ET TRAVAIL SONT PRIS COMME VARIABLES INDÉPENDANTES.

LES OUTILS DE RECUEIL DES DONNÉES SONT DES QUESTIONNAIRES PROGRESSIVEMENT MIS AU POINT APRÈS DES INTERVIEWS ET L'ANALYSE DE CONTENU D'ENQUÊTES ANTÉRIEURES. DE PLUS, LE CHERCHEUR REMPLIT UNE FICHE D'OBSERVATIONS SUR LA FAMILLE ET SUR TOUT CE QUI EST DIT EN DEHORS DE L'ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE.

ENSUITE LES DONNÉES SONT EXPLOITÉES SELON LES MÉTHODES STATISTIQUES HABITUELLES.

SI LES SPÉCIFICATIONS DE LA POPULATION SONT RAPPORTÉES DE MANIÈRE PRÉCISE PAR M. J. CHOMBART DE LAUWE, IL N'EN VA PAS DE MÊME QUESTIONNAIRE QUI NE FAIT

L'OBJET D'AUCUNE PRÉSENTATION D'ENSEMBLE. L'EFFORT DE RIGUEUR MÉTHODOLOGIQUE - CERTAIN POUR LA STRATIFICATION DE LA POPULATION - NE RESSORT PAS AUSSI CLAIREMENT POUR L'OPÉRATIONNALISATION EN INSTRUMENTS DE RECHERCHE DE LA RÉFLEXION THÉORIQUE. EN OUTRE, S'IL L'UTILISATION D'UNE SEULE TECHNIQUE CONFÈRE À L'ENSEMBLE UNE RÉELLE UNITÉ, ON PEUT REGRETTER QU'IL AIT ÉTÉ RENONCÉ D'EMBLÉE À DES APPROCHES PLUS QUALITATIVES ALORS SURTOUT QUE LA FAIBLESSE DES EFFECTIFS INTERDIT UN TRAITEMENT STATISTIQUE TRÈS SOPHISTIQUÉ. LA RAISON DE L'UNITÉ EST UNE CERTAINE LIMITATION DANS LA DESCRIPTION DES PROCESSUS ET DU CONTENU DES IMAGES, ET ENCORE L'IMPOSSIBILITÉ DE DISTINGUER PLUSIEURS NIVEAUX DE REPRÉSENTATION.

[15] - CES TRAVAUX QUI VIENNENT D'ÊTRE ANALYSÉS SE SITUENT À DES NIVEAUX DIFFÉRENTS DE CONCEPTUALISATION ET DE SOPHISTICATION MÉTHODOLOGIQUE.

D'AILLEURS LES MATIÈRES ABORDÉES - LA PSYCHANALYSE, LA FEMME, LA CULTURE - SONT TROIS OBJETS DE REPRÉSENTATION SOCIALES PRÉSENTANT AUSSI PEU DE POINTS COMMUNS ENTRE EUX QU'ILS N'EN ONT AVEC LA JUSTICE CRIMINELLE. ET L'ON PEUT PENSER QU'UNE DÉMARCHE SPÉCIFIQUE DOIT RÉPONDRE À LA SPÉCIFICITÉ DE CHAQUE SUJET.

AUSSI - MÊME SI LES APPROCHES PLURIMÉTHODOLOGIQUES DE MOSCOVICI ET KAES PARAISSENT FORT INTÉRESSANTES - DU MOINS NE POUVONS-NOUS BORNER NOTRE EFFORT À LES RÉPLIQUER PUREMENT ET SIMPLEMENT ET CECI PRINCIPALEMENT EN RAISON DU MANQUE D'ENCHAÎNEMENT SÉQUENTIEL ENTRE LES DIFFÉRENTES PHASES.

NOUS DEVONS REPRENDRE AUSSI L'APPROCHE CONCEPTUELLE. DANS CELLE DE CHOMBART DE LAUWE, LES CONFLITS À L'INTÉRIEUR DE LA REPRÉSENTATION ET LES STRUCTURES SOUS-JACENTES À LA CONSTITUTION DES IMAGES RESTENT INSUFFISAMMENT EXPLICITÉS. NOUS EN GARDERONS SURTOUT L'IDÉE D'IMAGE-GUIDE LIÉE À BIEN DES ASPECTS DE L'ÉVOLUTION DE LA REPRÉSENTATION. QUANT À LA CONCEPTUALISATION DE MOSCOVICI, ELLE NE CONVIENT PAS PARFAITEMENT À L'IMAGE D'UNE FONCTION COMME CELLE DE JUSTICE CRIMINELLE OÙ LE NORMATIF IMPORTE PLUS QUE LE COGNITIF.

NOUS NE POUVONS DONC ÉVITER DE REPARTIR DE LA THÉORIE MÊME DE L'IMAGE POUR METTRE ENSUITE AU POINT UNE BATTERIE MÉTHODOLOGIQUE FONDÉE SUR L'UNIFICATION DES PHASES DE RECHERCHE PAR LEUR ENCHAÎNEMENT EN SÉQUENCE.

NATURE ET FONCTIONS DE L'IMAGE ET DE LA REPRÉSENTATION SOCIALE

COMPORTEMENT SOCIAL ET REPRÉSENTATION

[16] - LA CARACTÉRISTIQUE DES ORGANISMES VIVANTS EST D'ÊTRE EN CONTINUELLE INTÉRACTION AVEC CE QUI LES ENTOURE. L'ÉQUILIBRE DU SYSTÈME FORMÉ PAR L'ORGANISME ET SON ENTOURAGE PROVIENT DE L'APPROPRIATION DES RÉPONSES AUX SOLlicitATIONS ET STIMULATIONS VENUES DE L'EXTÉRIEUR. ON NE PEUT DONC CARACTÉRISER UN COMPORTEMENT SEULEMENT PAR SON ASPECT FORMEL, MAIS AUSSI PAR LA RELATION EXPRIMÉE DANS L'ENSEMBLE DES COUPLES STIMULI - RÉPONSES.

CES SYSTÈMES SONT ADAPTATIFS, ILS SONT EN ÉVOLUTION CONTINUELLE. L'ÉTAT ACTUEL D'UN SUJET DÉPEND, NON SEULEMENT DE SES ÉTATS PRÉCÉDENTS, MAIS ENCORE DES ÉTATS À VENIR. DÉJÀ AVÉRÉ CHEZ L'ANIMAL, CE FAIT L'EST D'AUTANT PLUS CHEZ L'HOMME QUE SA FACULTÉ DE REPRÉSENTATION EST PLUS DÉVELOPPÉE. C'EST EN FONCTION DES REPRÉSENTATIONS QU'IL CONSTRUIT DE L'AVENIR QUE L'ÊTRE HUMAIN ORIENTE SA CONDUITE (36). CES REPRÉSENTATIONS NE SE BORNENT PAS À UN ASPECT PRÉVISIONNEL DANS LE SENS D'UNE CONCEPTION PROBABILISTE DE CE QUI PEUT SE PRODUIRE, ELLES SONT NORMATIVES. L'ACTION OBÉIT DONC À LA FOIS À DES CRITÈRES D'ADAPTATION / CE QUI A LE PLUS DE CHANCES DE SE PRODUIRE / ET DE NORMATIVITÉ / CE QUE L'ON DOIT FAIRE / ET D'AFFECTIVITÉ / CE QUE L'ON PRÉFÈRE FAIRE EN RAISON DE SON VÉCU PERSONNEL /. TOUT CECI NOUS CONTRAINT À PRENDRE EN COMPTE UNE VÉRITABLE SOCIOLOGIE DES ASPIRATIONS À PEINE D'INCOMPLÉTUDE GRAVE DE NOTRE AXIOMATIQUE (37).

SI LES COMPORTEMENTS SONT PLASTIQUES EN TANT QU'ADAPTATIFS, IL N'EN DEMEURE PAS MOINS QUE LA VIE SOCIALE IMPOSE UN MINIMUM D'UNITÉ ET DE COHÉRENCE AFIN QUE L'INDIVIDU NE SOIT PAS PRIS DANS UN UNIVERS DE CONTRADICTIONS OÙ IL PERDRAIT LA POSSIBILITÉ DE PRÉVOIR SES ACTES. C'EST ENCORE LE CONCEPT DE REPRÉSENTATION - SPÉCIFIÉE COMME COLLECTIVE - QUI PERMET ALORS DE RENDRE COMPTE DE LA CONSTANCE RELATIVE DE L'ORGANISATION DES RÉPONSES ET DE COMPRENDRE COMMENT LES PRATIQUES S'INTÈGENT DANS LE CHAMP PSYCHO-SOCIAL.

MAIS CE CONCEPT DE REPRÉSENTATION RÉPOND À PLUSIEURS IDÉES FONDAMENTALES.

LA PREMIÈRE EST CELLE D'UN SYSTÈME COGNITIF COMPOSÉ D'UN ENSEMBLE DE SENTIMENTS, DE CROYANCES, DE VALEURS, DE PRATIQUES RELATIVES À UN OBJET. CE SYSTÈME EST CARACTÉRISÉ PAR UNE TENDANCE À LA RATIONALISATION LORSQU'IL SE PRÉSENTE À LA CONSCIENCE, TOUT EN RECOUVRANT UNE ORGANISATION AFFECTIVE INCONSCIENTE. UNE AUTRE CARACTÉRISTIQUE EN EST L'ORIENTATION VERS L'ACTION. LA DERNIÈRE TIENT À LA CHARGE AFFECTIVE CONSÉQUENCE DE L'IMPLICATION DE L'INDIVIDU DANS SON ACTION. NOUS DIRONS PLUS LOIN QUE POUR RENDRE COMPTE DE LA PRÉDISPOSITION À L'ACTION ET DE LA POLARITÉ AFFECTIVE, IL EST NÉCESSAIRE D'AVOIR RECOURS À LA NOTION D'ATTITUDE.

LA SECONDE IDÉE FONDAMENTALE EST CELLE D'UN SYSTÈME DE SIGNES ET DE SYMBOLES COMMUNS À UN GROUPE, BASE DONC D'UN LANGAGE ET CONDITION INDISPENSABLE À LA COMMUNICATION ENTRE MEMBRES (38). C'EST CET ENSEMBLE D'IMAGES COMMUNES À UN GROUPE ET PARTAGÉES DANS UN ÉCHANGE DE MESSAGES ÉMIS ET REÇUS QUE BOULDING DÉSIGNÉ COMME "UNIVERS DU DISCOURS" (39). LE CARACTÈRE COLLECTIF DE LA REPRÉSENTATION TIENT, À LA FOIS, AU GROUPE SOCIAL ET AUX TERMES MÊMES DU DISCOURS. AINSI DEVRA-T-ON PROCÉDER À UNE ANALYSE À DOUBLE NIVEAU : CELUI DES GROUPES, CELUI DU CONTENU DU DISCOURS.

DIFFÉRENCIATION DE LA REPRÉSENTATION ET DE L'IMAGE

[17] - IL CONVIENT MAINTENANT DE JUSTIFIER LE CHOIX QUE NOUS FAISONS D'ABORDER LES REPRÉSENTATIONS - DONT ON VIENT DE SOULIGNER LE CARACTÈRE SOCIAL - À TRAVERS LES IMAGES.

LES AUTEURS (40) PRÉCÉDEMMENT ANALYSÉS S'ACCORDENT POUR RECONNAÎTRE À LA REPRÉSENTATION UN CARACTÈRE PLUS ABSTRAIT, PLUS GÉNÉRAL QUE L'IMAGE QUI SE SITUE À UN NIVEAU PLUS CONCRET, EN RÉFÉRENCE À UN OBJET OU UNE SITUATION. LA REPRÉSENTATION NE PEUT ÊTRE ATTEINTE EN ELLE-MÊME, ELLE EST CONSTRUCTION DU SOCIOLOGUE, INFÉRENCE À PARTIR DES ÉLÉMENTS D'IMAGEATION. NÉANMOINS, CHOMBART DE LAUWE RÉDUIT LA REPRÉSENTATION À LA RÉUNION DES DIVERS ÉLÉMENTS APPRÉHENDÉS AU NIVEAU IMAGEANT CE QUI LE CONDUIT PARFOIS À RENDRE LES DEUX CONCEPTS QUASIMENT SYNONYMES. MOSCOVICI, AU CONTRAIRE, VOIT PLUTÔT LA CHOSE - MOINS COMME NIVEAU INTERMÉDIAIRE ENTRE CONCEPT ET PERCEPTION - QUE COMME PROCESSUS DE MÉDIATION, APPRÉHENDÉ À UN NIVEAU IMAGEANT. MAIS CETTE CONCEPTION EST ENCORE TROP RESTRICTIVE ELLE NE TIENT PAS COMPTE DE CETTE PARTICULARITÉ DES COMPORTEMENTS QUI FAIT QUE L'HOMME EST TOUJOURS EN SITUATION. CERTES, MOSCOVICI A ÉTUDIÉ UNE THÉORIE SCIENTIFIQUE, LA PSYCHANALYSE, OÙ L'ASPECT CONCEPTUEL L'EMPORTE LARGEMENT SUR L'ASPECT NORMATIF MÊME SI ELLE EST ENVISAGÉE COMME PRATIQUE. MAIS AU PLAN GÉNÉRAL, IL CONVIENT DE RÉINTRODUIRE L'IDÉE D'ORIENTATION DES CONDUITES ET DE SOULIGNER L'ASPECT FONDAMENTAL DE PRAXIS QUE REVÊT L'ACTIVITÉ IMAGEANTE. LES ÉMISSIONS VERBALES SONT SEULEMENT DES COMPORTEMENTS PRIVILÉGIÉS ET C'EST LA STRUCTURE DU DISCOURS QUI PERMET D'INFÉRER CELLE DE LA REPRÉSENTATION EN VERTU - NON D'UNE TRANSPOSITION PURE ET SIMPLE - MAIS D'UNE HOMOLOGIE STRUCTURELLE QU'INTRODUIT CE QUE L'ON VIENT DE DIRE.

EN FIN DE COMPTE, NOUS DÉFINIRONS LA REPRÉSENTATION SOCIALE COMME UN PROCESSUS INTERMÉDIAIRE QUI DÉTIENT À L'ÉTAT POTENTIEL NON DIFFÉRENCIÉ TOUS LES SCHEMES PRÉFORMÉS DE RÉPONSES, TOUTES LES ACTIONS POSSIBLES D'UN SUJET PLACÉ

DANS UN SYSTÈME SOCIAL ET SOUMIS AUX SOLLICITATIONS DE L'EXTÉRIEUR.

SI LA REPRÉSENTATION EST MÉDIATION, LE NIVEAU OPÉRATIONNEL POUR L'ABORDER EST CELUI DE L'IMAGE : LA POSITION D'UN INDIVIDU DANS UNE SITUATION DONNÉE PAR RAPPORT À UN OBJET PARTICULIER S'ACTUALISE DANS UN CONTENU MENTAL DE NATURE IMAGEANTE. C'EST DONC AU NIVEAU DE L'IMAGE QUE DOIT SE SITUER TOUTE RECHERCHE VISANT À ABORDER DES CONTENUS DE REPRÉSENTATION.

[18] - MAIS L'IMAGE DOIT ÊTRE SOUMISE À UNE ANALYSE DE SES TROIS DIMENSIONS TYPIQUES : INTELLECTUELLE, AFFECTIVE ET COMPORTEMENTALE.

LA DIMENSION INTELLECTUELLE DE L'IMAGE - L'OBJET EST PRÉSENT DANS L'IMAGE PAR UN SYSTÈME DE SIGNES ET DE SYMBOLES. IL PEUT SOIT ÊTRE REPRÉSENTÉ COMME PARTICULIER, COMME CONCRET, SOIT ÊTRE SIGNIFIÉ COMME CLASSE. NÉANMOINS, L'IMAGE N'EST PAS RATTACHÉE DIRECTEMENT À L'OBJET : ELLE EST, AU CONTRAIRE, CE QUI DEMEURE DANS LE CHAMP DE REPRÉSENTATION QU'UN L'OBJET A DISPARU DU CHAMP PERCEPTIF. ELLE SE PRÉSENTE DONC COMME RELATIVEMENT INDÉPENDANTE DE LA SITUATION QUI LUI A DONNÉ NAISSANCE. PUISQU'ELLE A LA DOUBLE QUALITÉ D'ÊTRE DÉTACHÉE DE L'OBJET ET DE LE SYMBOLISER, ELLE ASSURE UNE FONCTION SÉMIOTIQUE (41) QUI LA REND INDISPENSABLE À L'EXERCICE DU LANGAGE. ELLE CONSERVE EN EFFET LA TOTALITÉ DE L'EXPÉRIENCE DU SUJET. CEPENDANT ELLE DÉPASSE LE LANGAGE PAR SA GLOBALITÉ QU'AUCUN DISCOURS - NÉCESSAIREMENT LINÉAIRE - NE PEUT DIRECTEMENT ET PARFAITEMENT RESTITUER. CETTE OBSERVATION CONDUIT À INTRODUIRE LE CONCEPT D'ATTITUDE EN POSITION DE VARIABLE INTERMÉDIAIRE. LES INVESTIGATIONS PERMETTENT DE RECUEILLIR DES OBSERVATIONS QUE L'ON DIT SIGNIFIANTES DE L'IMAGE ; MAIS IL Y A DÉPERDITION D'AUTANT PLUS QU'IL CONVIENT D'ATTEINDRE UNE STRUCTURE SOUS-JACENTE À PARTIR DE SIMPLES SÉQUENCES VERBALES. AUSSI DOIT-ON RÉTABLIR LES RÉGULARITÉS DES COMPORTEMENTS ET DES REGROUPEMENTS D'OPINIONS DE MANIÈRE À PERMETTRE - À PARTIR DE LEUR CONNAISSANCE PARTIELLE - UNE PRÉDICTION PROBABILISTE. CE SONT CES STRUCTURES SOUS-JACENTES QUE L'ON NOMMERA ATTITUDES, C'EST À DIRE ORGANISATIONS COMMUNES À UN GROUPE D'OPINIONS, RELATIVEMENT STABLES ET SE TRADUISANT PAR LA PRÉDISPOSITION À UN CERTAIN TYPE DE RÉPONSES. L'INTRODUCTION DE CE CONCEPT PRÉSENTE UN GAIN OPÉRATOIRE. LES TECHNIQUES D'INVESTIGATION SUPPOSENT L'UTILISATION DE GROUPES DE SUJETS ; LES ATTITUDES SERONT DONC CARACTÉRISTIQUES DE GROUPES SOCIAUX ET CECI FACILITERA LA FOCALISATION SUR LES IMAGES-GUIDES.

LA DIMENSION AFFECTIVE DE L'IMAGE - L'IMAGE TRADUIT LA POSITION DU SUJET PAR RAPPORT À L'OBJET ; ELLE EXPRIME DES JUGEMENTS, PRÉFÉRENCES, REFUS ... SELON BOULDING (42) TOUT JUGEMENT CONSTITUTIF DE L'OBJET (JUGEMENT DE FAIT) EST JUGEMENT DE VALEUR (ÉVALUATION). EN CE SENS, L'IMAGE EST OPÉRATOIRE POUR ABORDER L'UNIVERS DES ATTITUDES ET CELUI DES NORMES ET VALEURS D'UN GROUPE SOCIAL. IL S'AGIT LÀ D'AUTANT DE SOUS-UNIVERS DE L'UNIVERS D'OPINIONS, DIFFÉREMMENT CARACTÉRISÉS SELON LEUR CONSTANCE, LEUR FONCTION DANS L'ÉLABORATION DES CONSTRUITS ET LA PARTICIPATION DES GROUPES SOCIAUX À LEUR CONSTITUTION. POUR CELÀ ON PEUT RAPPELER - APRÈS ROKEACH (43) - QUE LES VALEURS ONT UN CARACTÈRE PLUS GÉNÉRALISANT QUE LES ATTITUDES ET SOUS-TENDENT LA FORMATION DE CELLES-CI.

LA DIMENSION COMPORTEMENTALE DE L'IMAGE - L'IMAGE EST ACTION ET POUR L'ACTION. ELLE N'EST PAS REÇUE PAR LE SUJET, MAIS CONSTITUÉE PAR LUI À PARTIR DE SON EXPÉRIENCE, C'EST À DIRE DE SES RAPPORTS À SON ENVIRONNEMENT, RAPPORTS VÉCUS DANS LE PRÉSENT ET MODULÉS PAR SON HISTOIRE, SES ANTICIPATIONS ET SES ASPIRATIONS. L'IMAGE EST DONC PRAXIS À UN DOUBLE ET INDISSOCIABLE POINT DE VUE. ELLE EST FILTRE DES MESSAGES VENUS DE L'EXTÉRIEUR, ORGANISATEUR DE LA PERCEPTION (FONCTION SÉLECTIVE). MAIS ELLE EST AUSSI PRÉ-FORMATION DE RÉPONSES À L'ENVIRONNEMENT. C'EST POURQUOI IL IMPORTE DE RÉFÉRER L'ACTIVITÉ IMAGEANTE AUX MODIFICATIONS MÊMES DE CET ENVIRONNEMENT, EN PARTICULIER À LA MULTIPLICITÉ DES GROUPES DE RÉFÉRENCE ET D'APPARTENANCE, GÉNÉRATRICE DE POLYPHASIE COGNITIVE.

DYNAMIQUE DES IMAGES

L'IMAGE COMME GESTALT

[19] - IL FAUT MAINTENANT S'INTERROGER SUR LE MODE DE TRANSFORMATION DES IMAGES ET SUR LEURS INTERACTIONS. PAR CE QU'ON VIENT DE DIRE SUR LA FONCTION SÉLECTIVE, ON COMPREND QU'ELLES OFFRENT UNE CERTAINE RÉSISTANCE AU CHANGEMENT, UNE CERTAINE STABILITÉ DE STRUCTURE ... AUTREMENT ELLES NE POURRAIENT TENIR CE RÔLE DE FILTRE, D'ORGANISATION DE LA PERCEPTION, ET - DANS LE MÊME TEMPS - DE STABILISATEUR COM-
PORTEMENTAL. ON POURRAIT DONC DIRE QUE LES IMAGES SONT "UNE BONNE FORME". ELLES INTÈGUMENT LES INFORMATIONS SANS QUE LEURS STRUCTURES SOIENT MODIFIÉES NON PLUS QUE LES RAPPORTS ENTRE LES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS.

MAIS, ON A SOULIGNÉ D'AUTRE PART L'ASPECT ÉVOLUTIF, ADAPTATIF DES COMPORTEMENTS. LES IMAGES SONT INDISPENSABLES POUR CETTE ÉVOLUTION PUISQU'ELLES SONT CONSTRUITES DES EXPÉRIENCES DU SUJET ET PARTICIPENT DE SES ANTICIPATIONS. ELLES ONT DONC LA DOUBLE PROPRIÉTÉ D'ÊTRE STABLES ET HABILES AU CHANGEMENT. AUTREMENT DIT, COMME L'A MONTRÉ BOULDING (44), UN MESSAGE PEUT NE RIEN PROVOQUER DU TOUT, CONFIRMER ET CONFORTER LA STRUCTURE DE L'IMAGE, OU ENCORE LA BOULEVERSER COMPLÈTEMENT. MAIS LA PREMIÈRE POSITION DE NON-SIGNIFICATION NE REVIENT PAS NÉCESSAIREMENT À UNE NON-RÉCEPTION DE L'INFORMATION : ELLE PEUT AVOIR ÉTÉ MISE EN RÉSERVE POUR UNE ÉVENTUELLE UTILISATION ULTÉRIEURE OU MÊME DES IMAGES ANTAGONIS-
TES PEUVENT COEXISTER, PROVISOIREMENT ISOLÉES LES UNES DES AUTRES PAR DES MÉCA-
NISMES DE DÉFENSE (45).

L'ASPECT ÉVOLUTIF DES IMAGES PEUT ÊTRE DÉFINI COMME UNE SUITE D'ÉTATS D'ÉQUILIBRES QUASI-STATIONNAIRES (46) : ON RETROUVE L'ANALYSE DE K. LEWIN DE L'ÉVOLUTION DU CHAMP PAR UNE SUCCESSION DE DÉCRISTALLATIONS ET RECRISTALLISATIONS - CE QUI SEMBLE CORRESPONDRE ADÉQUATEMENT À LA PLUPART DES PROCESSUS ÉVOLUTIFS AU NIVEAU DES IMAGES. TANT QUE LE NIVEAU DES FORCES POUSSANT AU CHANGEMENT N'A PAS ATTEINT UN SEUIL CRITIQUE, LE CHAMP RESTE EN L'ÉTAT. LES IMAGES CONSERVENT LEURS PROPRIÉTÉS STRUCTURELLES TANT QUE LES FORCES NÉOTÈNES N'ONT PAS FRANCHI UN CERTAIN ÉTIAGE PAR ACCUMULATION OU INTERVENTION MASSIVE ET BRUTALE. LES FORCES DE CHANGE-
MENT PEUVENT DONC INTERVENIR SOIT EN DIMINUANT PROGRESSIVEMENT LA COHÉSION STRUC-
TURELLE DE L'IMAGE ET DONC SA CAPACITÉ DE RÉSISTANCE, SOIT EN FAISANT BRUSQUEMENT BAISSER LE SEUIL DE RÉSISTANCE MISONÉIQUE - ÉVENTUELLEMENT PAR UN SEUL MESSAGE S'IL EST PARTICULIÈREMENT SIGNIFICATIF. MAIS, EN RÈGLE GÉNÉRALE, CETTE INTRUSION NOUVELLE SERA D'AUTANT PLUS EFFICACE QUE LE NIVEAU DE COHÉSION DE L'IMAGE SERA FAIBLE CE QUI ADVIENT NOTAMMENT PAR LA COEXISTENCE DANS UN CHAMP DE REPRÉSENTA-
TION D'IMAGES CONTRADICTOIRES.

L'ÉVALUATION DU SEUIL CRITIQUE DE CHANGEMENT EST ÉVIDEMMENT DÉLICATE. SON NIVEAU DÉPEND PROBABLEMENT TANT DE FACTEURS PSYCHOLOGIQUES QUE DE NORMES GROPAALES. IL A ÉTÉ DÉMONTRÉ QUE L'ANXIÉTÉ FAVORISE LA FORMATION DE SYSTÈMES CLOS, RIGIDES, ISOLÉS LES UNS DES AUTRES. LE SUJET ÉVITE SOIGNEUSEMENT LA CONFRONTATION D'IMAGES CONTRADICTOIRES, CONFLICTUELLES CAR IL Y VOIT UNE MENACE CONTRE SON INTÉGRITÉ PSYCHIQUE. D'AUTRE PART, LA RÉSISTANCE AU CHANGEMENT OU SON CONTRAIRE, LA VALORISATION DE L'APTITUDE AU CHANGEMENT, FONT PARTIE DES NORMES SOCIALES LIÉES À L'ÉVOLUTION GLOBALE. CES DEUX SYSTÈMES DE VALEURS ONT TOUJOURS COEXISTÉ, COMME L'A MONTRÉ D. SZABO (47), DANS UN ÉQUILIBRE RELATIF SOUMIS À DES REMANIE-
MENTS SUCCESSIFS. MAIS L'ON PEUT OBSERVER UNE PROMOTION DES VALEURS NÉOTÈNES EN PÉRIODE DE CRISE OU D'ÉVOLUTION ACCÉLÉRÉE, NOTAMMENT DANS LES GROUPES QUI Y SONT LE PLUS EXPOSÉS.

POUR ÉTUDIER LA DYNAMIQUE DES IMAGES, POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUR L'ÉLABORATION ET L'ANCRAGE D'UNE REPRÉSENTATION SOCIALE (48), POUR DÉPERMINER LES IMAGES LES PLUS IMPORTANTES ET LEURS RAPPORTS AUX GROUPES SOCIAUX, IL CONVIENT DE SE RÉFÉRER À UNE DOUBLE MOBILITÉ : CELLE DE L'INDIVIDU DANS SES DIVERS GROUPES DE RÉFÉRENCE ET D'APPARTENANCE (49), CELLES DES VALEURS DE CONSERVATION ET DE CHAN-
GEMENT DANS L'ÉVOLUTION SOCIALE GLOBALE.

LES IMAGES-GUIDES

[20] - TOUTES LES IMAGES QUI APPARAISSENT DANS UN CHAMP DE REPRÉSENTATION NE JOUISSENT PAS DE LA MÊME FORCE POUR L'ORIENTER, NI DE LA MÊME ABSTRACTION PAR RAPPORT À L'OBJET. IL EXISTE UNE VÉRITABLE TYPOLOGIE DES IMAGES DES PLUS CONCRÈTES RELATIVES À DES ASPECTS PRÉCIS DE L'OBJET AUX PLUS ABSTRAITES. ELLE S'ORGANISERAIT SUR DEUX DIMENSIONS, SELON LE DEGRÉ D'ABSTRACTION ET LA CHARGE AFFECTIVO-NORMATIVE.

ON NOMME IMAGES-GUIDES LES PLUS PRÉGNANTES, LES PLUS RICHES EN CONTENU NORMATIF, CELLES QUI JOUENT LE PLUS GRAND RÔLE DANS L'ORIENTATION VERS L'ACTION, DANS LA SÉLECTION ET LA FABRICATION DE NOUVELLES IMAGES. ELLES OCCUPENT UNE PLACE PARTICULIÈRE MENT IMPORTANTE DANS LA GENÈSE DE LA REPRÉSENTATION COLLECTIVE. C'EST PAR LEUR CONSTITUTION QUE S'ÉPROUVE LE LIEN COLLECTIF ET S'ACTUALISE LA PRESSION DU GROUPE À L'INFÉRENCE. ELLES CORRESPONDENT BIEN À L'APPLICATION DE MODÈLES DE CONDUITES À DES SITUATIONS CONCRÈTES. AU FUR ET À MESURE DE LEUR ANCRAGE, CES IMAGES-GUIDES SONT RENFORCÉES PAR L'INTÉGRATION DE NOUVEAUX MESSAGES. LEUR POUVOIR GÉNÉRALISATEUR S'ÉTEND. ELLES S'ABSTRAISENT DES SITUATIONS QUI LEUR ONT DONNÉ NAISSANCE.

IL CONVIENT NÉANMOINS ICI DE BIEN DISTINGUER IMAGE-GUIDE ET STÉRÉOTYPE. CE DERNIER VIENT D'UN PROCESSUS OÙ UNE REPRÉSENTATION PERD SON CONTENU IMAGEANT ET SE RÉDUIT À UNE NORMATIVITÉ ABSTRAITE, ARBITRAIRE ET RÉPÉTITIVE. LE STÉRÉOTYPE RÉSISTE À TOUTE INFORMATION QUI NE LE CONFIRME PAS. LE SYSTÈME S'ISOLE ALORS, NE PARTICIPE PLUS À LA DIALECTIQUE MISONÉISME-NÉOTÉNIE QUI RÉGIT L'IMAGÉATION. FINALEMENT TOUT LE PROCESSUS ÉVOLUTIF SE BLOQUE AU PROFIT D'UN SIMULACRE INDÉFINIMENT RÉPÉTITIF ET TRÈS PAUVRE EN CONTENU. SI CERTAINES IMAGES-GUIDES SONT AINSI DÉGRADÉES EN STÉRÉOTYPES, IL NE FAUT PAS POUR AUTANT CONFONDRE LES DEUX CONCEPTS.

DYNAMIQUE DES IMAGES ET RÉSISTANCE AU CHANGEMENT

[21] - DANS LA COMPOSANTE INTELLECTUELLE DE LA REPRÉSENTATION, ON NOTE UN PROCESSUS DE RATIONALISATION QUI CHERCHE À JUSTIFIER L'ORGANISATION DU CONTENU. IL EST TENTATIVE POUR RÉDUIRE LA DISSONANCE COGNITIVE (50) DUE À LA PERCEPTION D'UN UNIVERS CONTRADICTOIRE OU ANOMIQUE COMME LE DÉFINIT MERTON (51). PAREILLE DISSONANCE SE TRADUIT AU PLAN COMPORTEMENTAL PAR DES CONDUITES CONFLICTUELLES. ET SI L'OBJET SE RÉFÈRE DIRECTEMENT AUX NORMES SOCIALES COMME C'EST NOTRE CAS, LA PERCEPTION D'UN UNIVERS ANOMIQUE PRENDRA UN PARTICULIER RELIEF. BIEN ENTENDU, S'IL Y A ÉTROITE LIAISON ENTRE UNIVERS ANOMIQUE ET PERCEPTION D'UN UNIVERS ANOMIQUE - DU MOINS NOTRE PROPOS NE CONCERNE PAS EXACTEMENT L'ANOMIE D'UNE FONCTION SOCIALE, MAIS LA RÉACTION DES SUJETS OU ANOMIA (52). CECI COMPLIQUE UN PEU L'AFFAIRE : SI L'ANOMIA DES SUJETS CORRESPOND BIEN À L'ANOMIE DE LA STRUCTURE SOCIALE, LA REPRÉSENTATION D'UN ASPECT DE CETTE STRUCTURE - LA FONCTION DE JUSTICE CRIMINELLE - EST INFLUENCÉE PAR L'ÉTAT D'ANOMIA DES SUJETS. MERTON A PRIS L'ANOMIA COMME INDICE D'ANOMIE D'UN SYSTÈME (53). GÉNÉRALISER CETTE DÉMARCHE À UNE PARTIE SEULEMENT DU SYSTÈME SOCIAL SERAIT AVENTURÉ. NOUS POUVONS SEULEMENT DÉFINIR UN DEGRÉ DE VULNÉRABILITÉ À L'ANOMIE.

BOULDING (54) A RAPPELÉ QUE LA STABILITÉ MISONÉIQUE DE L'IMAGE TENAIT À SA CHARGE AFFECTIVE ET GUÈRE À LA LOGIQUE INTELLECTUELLE DES RAPPORTS QU'ENTRETIENNENT - DE MANIÈRE SURAJOUTÉE - LES ÉLÉMENTS DE CETTE IMAGE. CECI CONDUIT À SE RÉFÉRER À DES FACTEURS PRÉCOCES D'ORGANISATION DE LA PERSONNALITÉ. DANS LE MÊME SENS, ROKEACH (55) PENSENT QUE LES SYSTÈMES DE CROYANCES SONT D'AUTANT PLUS RÉSISTANTS AU CHANGEMENT QU'ILS SONT PLUS DIRECTEMENT RAPPORTÉS À DES FIGURES D'AUTORITÉ OU À DES EXPÉRIENCES PUNITIVES. UNE MANIFESTATION EN SERAIT L'ÉMERGENCE D'IMAGES RIGIDES À FORTE CONNOTATION AFFECTIVO-NORMATIVE. ELLES RÉSISTERAIENT AUX SOLlicitATIONS DE L'ÉVÈNEMENT ET À L'AGRÉGATION DU SUJET À DES NOUVEAUX GROUPES. PAR DÉPLACEMENT DE LEUR SYMBOLIQUE SUR CERTAINS ASPECTS DE L'OBJET, ELLES DONNERAIENT LIEU À STÉRÉOTYPIE.

RÉSISTANCE AU CHANGEMENT ET PRÉGNANCE DE L'IMAGE VONT DE PAIR. PLUS UNE IMAGE EST INVESTIE AFFECTIVEMENT, QUE SON MAINTIEN SOIT NÉCESSAIRE À LA SÉCURITÉ DU SUJET OU QU'ELLE CONSTITUE UNE IMAGE-GUIDE DE GROUPE, PLUS ELLE RÉSISTE ET S'ÉRIGE EN BARRIÈRE SÉLECTIVE POUR LA CONSTITUTION DE NOUVELLES IMAGES. LA MISE EN ÉVIDENCE DE TELLES IMAGES PRÉGNANTES IMPORTE DONC AU PREMIER CHEF POUR NOTRE PROPOS.

3. IMAGE DE LA JUSTICE CRIMINELLE

ANALYSE DES TRAVAUX ANTÉRIEURS ET RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

[22] - PEU NOMBREUX SONT ENCORE LES TRAVAUX AYANT TRAIT AUX IMAGES DE LA JUSTICE ET IL FAUT RECONNAÎTRE QU'ILS ONT UNE TONALITÉ DE SOCIOLOGIE JURIDIQUE (56) ASSEZ GÉNÉRALE.

DANS CET ENSEMBLE, LE GROUPE MAJEUR - TANT PAR LES MOYENS MIS EN OEUVRE QUE PAR LA TAILLE DES POPULATIONS TOUCHÉES - EST CONSTITUÉ PAR LES TRAVAUX COMMANDÉS AU QUÉBEC PAR LA COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE CRIMINELLE - COMMISSION PREVOST - ET RÉALISÉS AU DÉPARTEMENT DE CRIMINOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, SOUS LA DIRECTION DE D. SZABO. C'EST ÉGALEMENT LA SEULE RECHERCHE POUR LAQUELLE ON DISPOSE - QUASIMENT - DE LA TOTALITÉ DES RÉSULTATS. POUR CES MOTIFS, ON LUI ACCORDERA UNE PARTICULIÈRE IMPORTANCE À LA FIN DE CES DÉVELOPPEMENTS.

IL EXISTE EN OUTRE DIFFÉRENTS TRAVAUX EN COURS DE PAR LE MONDE QUI SE RAPPROCHENT PLUS OU MOINS DE NOTRE PROPOS. GÉNÉRALEMENT, ON EN CONNAÎT SEULEMENT DES RAPPORTS INTÉRIMAIRES OU DES RÉSULTATS PARCELLAIRES. NOUS PORTERONS PARTICULIÈREMENT L'ATTENTION SUR QUATRE GROUPES. D'ABORD, UN TRAVAIL DU LABORATOIRE DE SOCIOLOGIE CRIMINELLE DE L'UNIVERSITÉ PARIS 2 SUR "LE SENTIMENT QUE LE PUBLIC A DU FONCTIONNEMENT DE LA JUSTICE". ON EN CONNAÎT DIFFÉRENTS RAPPORTS SANS QU'IL SOIT ENCORE POSSIBLE D'EN PRENDRE UNE VUE SYNTHÉTIQUE. ENSUITE, DIFFÉRENTS TRAVAUX RÉALISÉS AU DANEMARK PAR B. KUTCHINSKY QUI JOUE UN RÔLE PARTICULIÈREMENT IMPORTANT DANS CE SECTEUR D'INVESTIGATIONS SOCIOLOGIQUES. ENCORE, LES RECHERCHES DU CENTRE DE SOCIOLOGIE DU DROIT ET DE LA JUSTICE DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, SOUS LA DIRECTION DE S. C. VERSELE. ENFIN, UNE SÉRIE DE TRAVAUX ITALIENS ORDONNÉS AUTOUR DU CENTRE NATIONAL DE PRÉVENTION ET DE DÉFENSE SOCIALE.

[23] - BEAUCOUP DE CES TRAVAUX SONT EN FAIT COORDONNÉS PAR L'INTERNATIONAL RESEARCH GROUP ON KNOWLEDGE AND OPINION ABOUT LAW / K. O. L. / DIRIGÉ PAR B. KUTCHINSKY. LE PROPOS DE CE GROUPE - QUI EST UNE CRÉATION DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE SOCIOLOGIE - TIENDE DANS UNE RECHERCHE COMPARATIVE SUR LA DIALECTIQUE ENTRE LA LOI, LA PRATIQUE JUDICIAIRE ET L'OPINION PUBLIQUE. UN DES MEILLEURS MOYENS POUR PRENDRE UNE VUE D'ENSEMBLE DE CE PROJET INTERNATIONAL CONSISTE À SE REPORTER AUX ACTES DU COLLOQUE DE SOCIOLOGIE DU DROIT ET DE LA JUSTICE QUI S'EST TENU À BRUXELLES EN 1969 (57). NOUS LAISSONS DE CÔTÉ ICI LES COMMUNICATIONS THÉORIQUES, COMME CELLES DE JORION & LEGROS AINSI QUE LES RAPPORTS DE RECHERCHES EMPIRIQUES DONT IL SERA FAIT ÉTAT INFRA SOUS UNE FORME PLUS DÉVELOPPÉE EN RAISON DE L'INTÉRÊT QU'ILS PRÉSENTENT PAR RAPPORT À NOTRE RECHERCHE. MAIS IL RESTE À MENTIONNER QUELQUES AUTRES TRAVAUX.

PODGORECKI INSISTE SUR LA NÉCESSITÉ DANS LAQUELLE SE TROUVE ACTUELLEMENT LA RECHERCHE DE SORTIR DES SPÉCULATIONS POUR ALLER SUR LE TERRAIN. UN DES PROBLÈMES DE BASE AUQUEL DOIT S'APPLIQUER LA RECHERCHE EMPIRIQUE EST CELUI DE LA CONNAISSANCE DE LA LOI. CETTE CONNAISSANCE SE DIFFÉRENCIE SELON QUE L'ON SE PLACE AU NIVEAU DE LA LOI OFFICIELLE, DE LA LOI INSTITUTIONNELLE ET DES NORMES MORALES. LE JEU DE CES DIFFÉRENTS NIVEAUX FAIT APPARAÎTRE L'EXISTENCE DE SOUS-CULTURES LÉGALES. LORS DE LA MISE EN ÉVIDENCE DE CES SOUS-CULTURES IL VIENT AU JOUR DES VARIABLES DE PERSONNALITÉ, SOUS FORME D'ATTITUDES. ON EN ISOLE TROIS GROUPES. LE PREMIER CONCERNE L'ACCEPTATION DE LA NORME ET DES RÈGLES LÉGALES ; ON DISTINGUE ICI L'ATTITUDE DE PRINCIPE, QUI CARACTÉRISE CEUX QUI ACCEPTENT LA RÈGLE SIMPLEMENT PARCE QU'ELLE EXISTE, ET L'ATTITUDE TÉLÉOLOGIQUE, DE CEUX QUI ACCEPTENT (OU REFUSENT) LA RÈGLE EN FONCTION DE CE QU'ELLE REPRÉSENTE POUR EUX, DE SES AVANTAGES.

LE DEUXIÈME GROUPE D'ATTITUDES EST EN RAPPORT AVEC LE RIGORISME ET LA TOLÉRANCE. LE TROISIÈME CONCERNE DES PROBLÈMES DE RESPONSABILITÉ MORALE. IL EXISTE UNE ORIENTATION VERS LA MORALE INDIVIDUELLE : LE SUJET EST CONSIDÉRÉ COMME RESPONSABLE DES ACTES DÉLICTEUX, DANS LE CADRE ÉTROIT DES RELATIONS HUMAINES, ET UNE ORIENTATION SOCIALE, DANS LAQUELLE LE SUJET ÉVALUE LES RÔLES SOCIAUX ET LES POSITIONS RELATIVES DES INDIVIDUS. DES VARIABLES DU TYPE SOCIOLOGIQUE SONT MISES EN RELATION AVEC CES DIFFÉRENTES ATTITUDES, AINSI QUE DES VARIABLES PSYCHOLOGIQUES COMME LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ. LES RECHERCHES S'ORIENTENT MAINTENANT VERS L'ÉTUDE DES RELATIONS ENTRE ATTITUDES, LEUR SPÉCIFICATION DANS DES CAS PARTICULIERS, ET LA VÉRIFICATION DE LA CORRESPONDANCE ENTRE LES DÉCLARATIONS DES SUJETS ET LEUR COMPORTEMENT RÉEL. IL SEMBLE QUE TOUTES CES RECHERCHES EN SOIENT D'AVANTAGE AU STADE DE L'EXPLORATION QUE DE LA VÉRIFICATION, ET QUE CELA RENDE DIFFICILE L'ÉTABLISSEMENT D'UNE PROBLÉMATIQUE CONCERTÉE. IL S'AGIT D'UN SECTEUR D'ÉTUDE À PEINE EXPLOITÉ POUR L'INSTANT.

DANS SA COMMUNICATION, KALMAIN KULSCAR SE PRÉOCCUPE D'UNE POLITIQUE DE RECHERCHE GÉNÉRALE ET COMPARATIVE.

D'AUTRES RECHERCHES FAISANT PARTIE DE CE PROGRAMME SONT MENÉES AU BRÉSIL, EN ITALIE, EN FINLANDE, AUX PAYS-BAS (SUR L'ACCEPTATION RÉELLE INTÉRIEURE DES NORMES LÉGALES), EN POLOGNE. AINSI AU DANEMARK, BRITT-MARY PERSSON-BLEGVAD EXPOSE DES PROJETS DE RECHERCHE CONCERNANT LES CONSÉQUENCES DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DES DÉCISIONS LÉGALES EN RAPPORT AVEC LA LÉGISLATION ET EN RÉFÉRENCE À UN MODÈLE DE CHANGEMENT SOCIAL. AUX U. S. A., LES RECHERCHES PORTENT SUR LA RÉACTION SOCIALE À L'AUGMENTATION DE LA DÉLINQUANCE.

[24] - PARMI LES RECHERCHES EMPIRIQUES DONT IL A ÉTÉ RENDU COMPTE AU COLLOQUE DE BRUXELLES, CITONS CELLE DU LABORATOIRE DE SOCIOLOGIE CRIMINELLE DE L'UNIVERSITÉ PARIS 2 (58) COMME L'UNE DE CELLES QUI MÉRITENT DE NOTRE PART UNE SOIGNEUSE INVESTIGATION [DANS LA LIMITE BIEN ENTENDU DES RÉSULTATS DISPONIBLES].

L'OBJET EST DE DÉTERMINER LE SENTIMENT QUE LES FRANÇAIS ONT DE LA JUSTICE RÉPRESSIVE ET DE LA JUSTICE CIVILE. SELON D. KALOGEROPOULOS, IL S'AGIT ESSENTIELLEMENT DU FONCTIONNEMENT DE CETTE JUSTICE.

L'ENQUÊTE EXTENSIVE COMPREND L'ADMINISTRATION D'UN QUESTIONNAIRE SUR UN ÉCHANTILLON DE PLUS DE 2.000 PERSONNES TIRÉ DANS LES RÉGIONS DE PROGRAMME ET STRATIFIÉ SELON LES 9 CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES SUIVANTES :

- EXPLOITANTS AGRICOLES
- SALARIÉS
- PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
- CADRES MOYENS
- EMPLOYÉS
- OUVRIERS
- PERSONNEL DE SERVICE
- CATÉGORIE COMPLÉMENTAIRE [ENSEMBLE DE LA POPULATION - ENSEMBLE DES CATÉGORIES PRÉCÉDENTES].

CERTAINES CARACTÉRISTIQUES D'IDENTITÉ CIVILE OU DE POSITION SOCIALE SONT DEMANDÉES AUX SUJETS INTERROGÉS. ON Y ADJOINT DES QUESTIONS SUR LA CONNAISSANCE ET L'EXPÉRIENCE DE LA JUSTICE. QUANT AUX CARACTÉRISTIQUES DITES "CONTEXTUELLES", IL S'AGIT DE CERTAINS ÉLÉMENTS DE PERSONNALITÉ, D'ATTITUDES, DE LA DISPOSITION À CERTAINES FORMES DE COLLABORATION AVEC LES INSTITUTIONS JUDICIAIRES ET UNE VARIABLE NOMMÉE "ANOMIE JUDICIAIRE" QUI, EN L'ABSENCE DE DÉFINITION PRÉCISE, DOIT REPRÉSENTER UN ÉTAT DE DÉSENGAGEMENT PAR RAPPORT À DES DEVOIRS POSTULÉS DE SOLIDARITÉ SOCIALE. LE RECOURS AUX TRIS CROISÉS ET À L'ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES DOIVENT PERMETTRE UNE MISE EN ÉVIDENCE. D'APRÈS L'UN DES RAPPORTS INTÉRIMAIRES, LE QUESTIONNAIRE EXPLORE 13 DIRECTIONS :

- CONNAISSANCES DE :
 - ASSISTANCE JUDICIAIRE
 - COMPÉTENCES DE CERTAINS CADRES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE
 - POUVOIRS DE LA POLICE ET DE LA GENDARMERIE
 - CERTAINES RÈGLES DE PROCÉDURE
 - CERTAINES RÈGLES RELATIVES À LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE ET AU SYSTÈME DES PREUVES EN JUSTICE.

- EXPÉRIENCE DE LA JUSTICE :
 - VISITE D'UN TRIBUNAL PENDANT UN PROCÈS
 - IMPLICATION DANS UN PROCÈS
 - MASS-MEDIA

- CURIOSITÉ.

- SENTIMENT DU FONCTIONNEMENT DE LA JUSTICE
 - ATTITUDES
 - IMPRESSIONS
 - ÉTAT D'ANOMIE JUDICIAIRE

- OPINIONS ET AVIS SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA JUSTICE

- POIDS DE GRAVITÉ CONFÉRÉ À CERTAINS COMPORTEMENTS ET ACTES DÉLICTEUX.

- OPINIONS SUR LA POLICE.

- DEGRÉ LATENT DE COLLABORATION AVEC LA POLICE.

- DEGRÉ LATENT DE COLLABORATION AVEC LA JUSTICE.

- DEGRÉ DE PROCESSIVITÉ QUI CARACTÉRISE LE SUJET.

- QUELQUES QUESTIONS SUR LES PRÉFÉRENCES EN PROCÉDURE CIVILE.

- OPINIONS SUR LE RITUEL ET LA SYMBOLIQUE DE LA JUSTICE.

- QUESTIONS AU SUJET DES VARIABLES INDÉPENDANTES : SITUATION DE FAMILLE, SCOLARITÉ SEXE, ÂGE, LIEU DE NAISSANCE, LIEU DE RÉSIDENCE, PROFESSION.

CERTAINS ITEMS COMPORTENT DE 4 à 6 SOUS-QUESTIONS. ON TROUVE EN TOUT 98 NUMÉROS DE QUESTIONS DONT QUINZE SONT À LISTE.

LES PREMIERS RÉSULTATS - DUS À UNE ANALYSE DE CORRESPONDANCES - MONTRENT L'IMPORTANCE DANS LA STRUCTURATION DES OPINIONS DE RAPPORTS DIRECTS AVEC LE SYSTÈME JUDICIAIRE, SOIT QUE LES SUJETS AIENT ÉTÉ IMPLIQUÉS DANS UN PROCÈS, SOIT QU'ILS AIENT FAIT EUX-MÊME PARTIE DE LA MACHINE, PAR EXEMPLE COMME PRUD'HOMMES.

[25] - LES RECHERCHES DANOISES AFFILIÉES AU PROJET K. O. L. SUCCÈDENT À CELLES RÉALISÉES EN 1954 PAR K. O. CHRISTIANSEN ET EN 1968 PAR B. KUTCHINSKY QUI EN EST D'AILLEURS LE DIRECTEUR. ENCORE QUE CES TRAVAUX NE PORTENT PAS SUR DES POPULATIONS IMPORTANTES, ELLES N'EN SONT PAS MOINS RICHES EN HYPOTHÈSES DE TRAVAIL. ON PEUT DIRE QUE SIX DIRECTIONS ONT ÉTÉ AINSI PARCOURUES :

- LA CONNAISSANCE DE LA LOI,
- LES ATTITUDES ENVERS L'APPLICATION DE LA LOI
- LES ATTITUDES ENVERS CERTAINS DÉLITS
- LES ATTITUDES ENVERS LA SANCTION
- LES ATTITUDES ENVERS LES CRIMINELS
- LES ATTITUDES ENVERS LES INSTITUTIONS ET LES AUTORITÉS JUDICIAIRES.

LES VARIABLES INDÉPENDANTES ENVISAGÉES SONT :

- LE SEXE,
- LE NIVEAU D'INSTRUCTION
- LA CLASSE SOCIALE
- PARFOIS, LE GENRE D'HABITAT

ET LES VARIABLES DÉPENDANTES :

- LA CONNAISSANCE, MESURÉE PAR UNE ÉCHELLE
- LA SÉVÉRITÉ MESURÉE PAR UN INDICE
- LA FAVORABILITÉ - DÉFAVORABILITÉ AU TRAITEMENT (OPPOSÉE À PUNITION)
- LA TOLÉRANCE-INTOLÉRANCE ENVERS LES TRANSGRESSIONS
- L'ATTIRANCE POUR LES PROFESSIONS ASSOCIÉES À LA LOI
- LE PRESTIGE DE CES PROFESSIONS, MESURÉ PAR UNE ÉCHELLE DE STATUT SOCIAL.

L'ANALYSE DES RÉSULTATS LAISSE APPARAÎTRE À PREMIÈRE VUE UNE CORRÉLATION NÉGATIVE ENTRE LA TENDANCE À LA SÉVÉRITÉ ET CELLE AU TRAITEMENT. L'INTRODUCTION DE LA VARIABLE "NIVEAU D'INSTRUCTION" MONTRE QUE, À NIVEAU CONSTANT, CETTE CORRÉLATION DEVIENT POSITIVE POUR LES HAUTS NIVEAUX D'INSTRUCTION QUI SONT, À LA FOIS, PLUS SEVÈRES ET PLUS PORTÉS AU TRAITEMENT. IL FAUT DONC SUPPOSER QUE LA TENDANCE À LA SÉVÉRITÉ ET CELLE AU TRAITEMENT SONT DEUX ATTITUDES DIFFÉRENTES QU'IL SERAIT ERRONÉ DE RÉUNIR SUR UN MÊME INDICE. DANS LA TENDANCE À LA SÉVÉRITÉ OBSERVÉE CHEZ LES "HAUTS NIVEAUX D'INSTRUCTION", ON DOIT ENREGISTRER UN PHÉNOMÈNE DE DISCRIMINATION DE CLASSE. SI L'ON DICHOTOMISE LA POPULATION EN CLASSES ÉLEVÉES ET CLASSES BASSES, CELLES-LÀ APPARAISSENT COMME PLUS SÉVÈRES. ET SI L'ON DISTINGUE ENSUITE DES CLASSES MOYENNES, ON LES TROUVE PLUS SÉVÈRES ET INTOLÉRANTES QUE TOUTES LES AUTRES. PEUT-ÊTRE FAUT-IL RAPPROCHER CELÀ DE L'AUGMENTATION OBSERVÉE DES PRÉJUGÉS ET DES STÉRÉOTYPES HOSTILES AUX GENS DE L'OUT-GROUP DANS LES GROUPES À MOBILITÉ ASCENDANTE, CE QUI EST SOUVENT LE CAS DANS LES CLASSES MOYENNES. IL EST VRAI QUE L'ON NE TROUVE PAS À NIVEAU D'INSTRUCTION ÉGAL, DE CORRÉLATION ENTRE SÉVÉRITÉ ET STATUT DU PÈRE. MAIS IL EN IRAIT PEUT-ÊTRE DIFFÉREMENT SI L'ON PRENAIT PLUTÔT LE STATUT RELATIF DU SUJET PAR RAPPORT À CELUI DE SON PÈRE. ON OBSERVE ENCORE UNE NETTE DIFFÉRENCE DANS LES ATTITUDES ENVERS LES INFRACTIONS SELON QU'ELLES SONT PRÉSENTÉES DE MANIÈRE CONCRÈTE OU ABSTRAITE. LES FEMMES SONT, EN PARTICULIER, MOINS SÉVÈRES DANS LE PREMIER CAS. ENFIN, IL N'Y A PAS DE RELATION ENTRE LE PRESTIGE D'UN MÉTIER JUDICIAIRE OU PARA-JUDICIAIRE ET L'ATTIRANCE QU'IL PEUT EXERCER. AINSI, LA PROFESSION DE JUGE EST HAUT PLACÉE DANS L'ÉCHELLE SOCIALE, MAIS PEU CHOISIE.

LA NOUVELLE SÉRIE DE RECHERCHES (60) S'ATTACHE PLUS PARTICULIÈREMENT AUX INDICATEURS DE SÉVÉRITÉ, DE RIGORISME ET D'INTOLÉRANCE. À LA SUITE DE L'ÉCOLE DANOISE DE PSYCHOPHÉNOMÉNOLOGIE, L'AUTEUR REPLACE LE STIMULUS DANS LA TOTALITÉ DE LA SITUATION EXPÉRIMENTALE. IL CONVIENT ALORS DE LE DÉCOMPOSER EN NOMBRE D'UNITÉS D'INFORMATION, DEGRÉ DE RÉALISME, DEGRÉ D'INTÉRÊT, DEGRÉ D'AUTO-IMPLICATION. DES ÉTUDES-PILOTES OÙ L'ON FAIT VARIER CES DIMENSIONS ONT ÉTÉ ENTREPRISES. LE MÊME SOUCI GÉNÉRAL CONDUIT À PRENDRE EN COMPTE LA PERSONNALITÉ DES SUJETS AFIN DE SAISIR COMMENT ILS INTÈGENT LES INFORMATIONS. OR, CETTE PERSONNALITÉ DÉPEND À LA FOIS DE VARIABLES SOCIOLOGIQUES ET PSYCHOLOGIQUES. CES DERNIÈRES POSENT DES PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES QUE L'ON TENTE DE RÉSOUDRE PAR LE RECOURS À DES INVENTAIRES DE

PERSONNALITÉ ET À L'ÉCHELLE DE ROKEACH. EN DERNIÈRE ANALYSE, L'INTÉRÊT DES CHERCHEURS POUR LES MÉTHODES STATISTIQUES D'INVESTIGATION DE LA PERSONNALITÉ BAISSE AU PROFIT D'ENTRETIENS CLINIQUES ET DE TESTS PROJECTIFS PERMETTANT D'ATTEINDRE LE CONTENU MÊME DES ATTITUDES ET LEUR STRUCTURE DYNAMIQUE. ON PARVIENT AINSI À DÉMONSTRER DES STRUCTURES D'ATTITUDES COMPLEXES. POUR UN MÊME INDIVIDU, ELLES SE DIFFÉRENCIENT SELON LE NIVEAU AUQUEL ON LES ATTEINT, ET PEUVENT S'EXPRIMER DE MANIÈRE CONTRADICTOIRE. CES CONTRADICTIONS SONT TOLÉRÉES PAR LE SUJET GRÂCE À DES PROCES-SUS DE RATIONALISATION. L'INFLUENCE DE LA VARIABLE SITUATIONNELLE EST CONTROLÉE EN PRENANT GRAND SOIN DE LA FORMATION DES ANIMATEURS ET INTERVIEWEURS. ELLE L'EST ENCORE PAR UNE SÉRIE D'EXPÉRIENCES SUR L'INFLUENCE DES SITUATIONS GOUPEALES SUR LES ATTITUDES, SINGULIÈREMENT LA SÉVÉRITÉ. UN RÉSULTAT INTÉRESSANT EST DE MONTRER LA DIFFICULTÉ D'UNE PRISE DE DÉCISION EN GROUPE S'IL Y A EU PRÉCÉDEMMENT DÉCISION INDIVIDUELLE. CORRÉLATIVEMENT, ON MONTRE AUSSI L'ATTACHEMENT À LA DÉCISION DE GROUPE UNE FOIS PRISE. ON ASSISTE DANC À UN PHÉNOMÈNE DE CRISTALLISATION DES ATTITUDES LE FACTEUR IMPORTANT N'EST PAS LE CARACTÈRE INDIVIDUEL OU GROUPEAL DE LA DÉCISION, MAIS QU'ELLE AIT ÉTÉ PRISE PRÉALABLEMENT.

ON VOIT QUE L'ÉQUIPE DE CHERCHEURS DANOIS SOUS LA DIRECTION DE BERL KUTCHINSKY UTILISE DES TECHNIQUES TRÈS VARIÉES POUR APPROFONDIR L'ÉTUDE DES MÉCANISMES ET RÉPONDRE AUX QUESTIONS QUI SE POSENT AU FUR ET À MESURE DU RECUEIL DES DONNÉES. ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE, ENTRETIENS CLINIQUES, ÉCHELLES D'ATTITUDES, TESTS PROJECTIFS, EXPÉRIMENTATION FONT PARTIE DE LEUR BATTERIE MÉTHODOLOGIQUE. ON PEUT ATTENDRE BEAUCOUP D'UNE TELLE DÉMARCHÉ FAISANT CONVERGER DES APPROCHES DIFFÉRENTES SUR UN MÊME SUJET D'ÉTUDE À CONDITION QUE SOIENT RESPECTÉS LES PRINCIPES ÉNONCÉS PAR SERGÉ MOSCOVICI : TRANSFORMATION D'UN INSTRUMENT DE MESURE ET HOMOGENÉISATION DES ÉTAPES ET CONVERSION DES DONNÉES. FAUTE DE LES RESPECTER, ON S'EXPOSERAIT À NE PAS POUVOIR PROFITER DE LA RICHESSE D'INFORMATION DU MATÉRIEL DONT ON DISPOSE.

[26] - UN SONDAGE D'OPINION À PROPOS DE LA CONNAISSANCE DE LA LOI ET DE LA DIALECTIQUE JUSTICE-OPINION A ÉTÉ ENTREPRIS PAR LE CENTRE DE SOCIOLOGIE DU DROIT ET DE LA JUSTICE DE BRUXELLES (61). L'ÉCHANTILLON DE 500 PERSONNES - EST STRATIFIÉ SELON DES AIRES GÉOGRAPHIQUES ET LINGUISTIQUES [BRUXELLES, FLANDRES, WALLONIE] ET UN CRITÈRE D'ORGANISATION JUDICIAIRE [CHEFS LIEUX D'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE, DE CANTON JUDICIAIRE, VILLAGES]. DANS CHAQUE STRATE, L'ENQUÊTEUR DOIT RENCONTRER 9 PERSONNES AU HASARD EN RESPECTANT TOUTEFOIS CERTAINS CRITÈRES SOCIO-ÉCONOMIQUES, DE SEXE ET D'ÂGE.

LES ITEMS DU QUESTIONNAIRE PEUVENT ÊTRE REGROUPÉ EN 9 SÉRIES :

- QUESTIONS D'INFORMATION
- QUESTIONS DE COMPORTEMENT [QUI CONSULTERIEZ-VOUS EN CAS DE DIFFICULTÉS JURIDIQUES ?]
- QUESTION D'INTÉRÊT [FILMS, TÉLÉVISION, PRESSE, ASSISTANCE AUX PROCÈS]
- QUESTIONS SUR LES ATTITUDES ENVERS CERTAINS TYPES DE DÉLITS PRÉSENTÉS SOUS FORME DE CAS
- QUESTIONS SUR LES OPINIONS À PROPOS DE L'ÉVOLUTION CONTEMPORAINE DE LA CRIMINALITÉ
- QUEST ON SUR LES COMPOSANTES DE LA PERSONNALITÉ DU COUPABLE ET LES FACTEURS PROPRES À INFLUENCER LA SANCTION.
- QUESTIONS D'OPINION SUR LA JUSTICE EN GÉNÉRAL, LES ACTEURS SOCIAUX (JUGES, AVOCAT, PSYCHIATRE)
- QUESTIONS SUR LES OPINIONS TOUCHANT À LA PRÉSENTATION DES AFFAIRES JUDICIAIRES PAR LES MASS MEDIA
- + INSTRUMENT DE RECHERCHE EN INSTRUMENT

- QUESTIONS SUR LES FINALITÉS ET L'EFFICACITÉ DE LA SANCTION, SUR LE CHOIX ENTRE RÉPRESSION ET RÉÉDUCATION.

LES VARIABLES INDÉPENDANTES SONT LE SEXE, L'ÂGE, LA NATIONALITÉ, LA LANGUE, L'HABITAT, LA RELIGION, LE NIVEAU D'ÉTUDES, LA PROFESSION, LE LOGEMENT, LA SITUATION FAMILIALE, Y INCLUS LA FRATRIE.

OUTRE LES ITEMS S'Y RAPPORTANT, ON A UN QUESTIONNAIRE ASSEZ COURT [33] QUESTIONS DONT PLUSIEURS SONT CUMULATIVES [7] ET À DOMINANTE JURIDIQUE.

[27] - DANS LE MÊME PAYS ET LE MÊME ORGANISME, S. C. VERSELE A RÉALISÉ UNE "TENTATIVE D'APPROCHE DE LA MAGISTRATURE BELGE DE PREMIÈRE INSTANCE" (62). IL PART DU POSTULAT SELON LEQUEL LE COMPORTEMENT PROFESSIONNEL DES MAGISTRATS EST TRIBUTAIRE DE VARIABLES D'ATTITUDES PROFONDÉMENT ANCRÉES DANS LEUR PERSONNALITÉ. IL CONVIENT DONC DE DÉTERMINER - FONCTION DE CERTAINES COMPOSANTES DE PERSONNALITÉ - UN PROFIL MORPHOLOGIQUE DE LA MAGISTRATURE BELGE DE PREMIÈRE INSTANCE.

A CETTE FIN, ON UTILISE UNE ÉCHELLE D'INTOLÉRANCE À L'AMBIGUÏTÉ (BUDNER) ET UNE ÉCHELLE DE DOGMATISME (ROKEACH).

LES RÉSULTATS SONT DIFFICILES À INTERPRÉTER ÉTANT DONNÉ LA NON-REPRÉSENTATIVITÉ DE LA POPULATION INTERROGÉE ET LE NOMBRE ÉLEVÉ DE NON-RÉPONSES [QUESTIONNAIRE POSTAL]. TOUTEFOIS, IL APPARAÎT QUE CES MAGISTRATS PRÉSENTENT UNE PLUS FORTE INTOLÉRANCE QUE LA MOYENNE À L'AMBIGUÏTÉ [MAIS - À DÉFAUT DE GROUPE-TÉMOIN - CETTE MOYENNE EST REPRÉSENTÉE PAR DES SCORES D'ÉTUDIANTS AMÉRICAINS] ET UN NIVEAU ASSEZ ÉLEVÉ DE DOGMATISME SURTOUT AU PLAN DES FONCTIONS DE DÉFENSE CONTRE L'ISOLEMENT, L'IMPUISSANCE, L'ANXIÉTÉ ... CE QUI TRADUIRAIT UNE RÉTICENCE À L'ÉGARD DU CHANGEMENT SOCIAL. CES RÉSULTATS SE TRADUISENT DANS LA PRATIQUE JUDICIAIRE PAR UNE MÉFIANCE VIS À VIS DE LA PROBATION. ON PEUT FAIRE UN CERTAIN NOMBRE DE RESTRICTIONS MÉTHODOLOGIQUES, EN PARTICULIER SUR L'ÉCHANTILLONNAGE ET LA VALIDITÉ DES COMPARAISONS TRANSCULTURELLES IMMÉDIATES, IL N'EN RESTE PAS MOINS QUE L'IDÉE DE METTRE EN RELATION UN SCORE OBTENU PAR PASSATION D'UNE ÉCHELLE D'ATTITUDE ET LES CARACTÉRISTIQUES COMPORTEMENTALES D'UN GROUPE MÉRITERAIT D'ÊTRE PLUS LARGEMENT EXPLOITÉE.

[28] - CES DERNIÈRES ANNÉES, LES PROBLÈMES D'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE ONT SURGI AU PREMIER PLAN DE L'OPINION PUBLIQUE ET DE LA CONSCIENCE POLITIQUE EN ITALIE. CÉPHÉNOMÈNE TROUVE SA SOURCE DANS LE SENTIMENT D'UNE DISSONANCE AMPLE ET PROFONDE ENTRE L'IMMOBILITÉ RELATIVE DES STRUCTURES - OU DU MOINS LA LENTEUR DE LEUR TRANSFORMATION ET LA RAPIDITÉ DU PROCESSUS DE CHANGEMENT SOCIAL. LE CENTRE NATIONAL DE PRÉVENTION ET DE DÉFENSE SOCIALE (63) DE MILAN A DONC ENTREPRIS LA RÉALISATION D'UNE BATTERIE DE RECHERCHES SUR LA SOCIÉTÉ ITALIENNE, SES CHANGEMENTS, SES LIGNES DE RUPTURE. PARMI LES QUELQUES TRENTE OUVRAGES PUBLIÉS À CE JOUR, UN CERTAIN NOMBRE ONT TRAIT AUX PROBLÈMES D'IMAGE DE LA JUSTICE.

NOUS DISPOSONS PREMIÈREMENT D'UN COMPTE-RENDU DE R. TREVES (64) SUR DES PROJETS DE RECHERCHE ET SUR LES RÉSULTATS D'UNE PRÉ-ENQUÊTE CONCERNANT LES ATTITUDES DU PUBLIC VIS À VIS DE L'ADMINISTRATION JUDICIAIRE . ON RECOUVRE LÀ LES DOMAINES DES OPINIONS, DES EXPÉRIENCES, DES ATTENTES DES CITOYENS "VIS À VIS DES PROCÉDURES DE RÉALISATION DU DROIT ET DE LEUR CORRÉLATION DYNAMIQUE AVEC LE SYSTÈME INSTITUTIONNALISÉ DES VALEURS SOCIALES". LE PROJET DE RECHERCHE EXPOSÉ A COMME OBJECTIFS L'ÉTUDE DES ATTITUDES À L'ENDROIT - DU SYSTÈME NORMATIF [ÉVALUATION DES APPLICATIONS DE LA LOI EN JUSTE/INJUSTE, OPPORTUNE/INOPORTUNE, EFFICACE/INEFFICACE] ;

- DE L'APPAREIL INSTITUTIONNEL AINSI QUE DES DISSONANCES ET RAPPORTS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONSTATÉS ENTRE CES DIFFÉRENTS TYPES D'ATTITUDES. L'ENQUÊTE COMPRENDRAIT UNE PHASE D'ENTRETIENS AVEC DES SUJETS QUALIFIÉS ET UNE SECONDE SUR ÉCHANTILLONS STRATIFIÉS. LE COMPTE-RENDU DE LA PRÉ-ENQUÊTE PORTE SUR L'ANALYSE DE VINGT ENTRETIENS [6] AVEC DES AVOCATS, 8 AVEC DES PERSONNES IMPLIQUÉES DANS DES AFFAIRES DE

DROIT CIVIL, 6 AVEC DES PERSONNES SUSCEPTIBLES DE RECOURIR À LA JUSTICE⁷. COMPTE TENU DE LA MINCEUR DE LA POPULATION ET DU MANQUE DE PRÉCISION DES CRITÈRES, IL N'EST GUÈRE POSSIBLE D'EN TIRER RIEN QUÉ DES INDICATIONS, EN PARTICULIER SUR L'OPPORTUNITÉ D'INTERROGER DES PERSONNES AYANT EU DES RAPPORTS AVEC LA JUSTICE, SUR LA DIFFICULTÉ QU'ON ÉPROUVE À IDENTIFIER LES ATTITUDES VIS À VIS DE L'ORDRE JURIDIQUE ET SUR LA NÉCESSITÉ D'EXAMINER LE DEGRÉ DE CONNAISSANCE OBJECTIVE ET DE DISTINGUER LES ATTITUDES ENTRE AVOCAT ET JUGE, ENTRE JUGE ET APPAREIL JUDICIAIRE.

[29] - PARMI LES AUTRES TRAVAUX DU MÊME GROUPE, ON PEUT ENCORE CITER - COMME TOURNÉ VERS L'IN GROUP ET SELON UNE APPROCHE ORIGINALE - CELUI DE E. MORIONDO SUR L'IDÉOLOGIE DE LA MAGISTRATURE ITALIENNE (65), CELUI DE DI FEDERICO SUR LE RECRUTEMENT DES MAGISTRATS (66), CELUI DE BIANCHI D'ESPINOSA ET AL. SUR LES VALEURS SOCIO-CULTURELLES DE LA JURISPRUDENCE (67). ENFIN F. LEONARDI A DONNÉ UN TEXTE FORT IMPORTANT - ET TOURNÉ À NOUVEAU VERS LES INVESTIGATIONS SUR L'OUT-GROUP - SOUS LE TITRE : LE CITOYEN ET LA JUSTICE (68). CITONS ENCORE L'OUVRAGE DE GOVERNATORI SUR L'ÉTAT ET LE CITOYEN AU TRIBUNAL (69).

[30] - LE DÉPARTEMENT DE CRIMINOLOGIE DE MONTRÉAL A ENTREPRIS LA RÉALISATION D'UNE VASTE BATTERIE DE RECHERCHE SUR LES IMAGES DE LA JUSTICE CRIMINELLE. CINQ TRAVAUX ONT ÉTÉ COMMANDITÉS ET PUBLIÉS PAR LA COMMISSION PREVOST EN ANNEXE DE SON RAPPORT GLOBAL INTITULÉ "LA SOCIÉTÉ FACE AU CRIME" / SOUS LA DIRECTION DE D. SZABO⁷ UN SIXIÈME EST ACTUELLEMENT EN COURS SOUS LA DIRECTION D'A. NORMANDEAU. IL EST COMMANDITÉ PAR LE MINISTÈRE FÉDÉRAL DU SOLICITEUR GÉNÉRAL. CES TRAVAUX SE REGROUPENT DEUX À DEUX / DANS CHAQUE PAIRE, L'UN EST TOURNÉ VERS L'IN-GROUP ET L'AUTRE VERS L'OUT-GROUP / AUX TROIS NIVEAUX DU SYSTÈME DE JUSTICE CRIMINELLE, LA POLICE, LA JUSTICE STRICTO SENSU ET LE SOUS-SYSTÈME "CORRECTIONNEL" / OU D'EXÉCUTION DES SENTENCES⁷. ON NE SAURAIT TROP SOULIGNER L'INTÉRÊT DE CES RECHERCHES DUELLES QUI PERMETTENT DE COMPARER LES IMAGES RÉCIPROQUES ET LES PERCEPTIONS DE DEUX PARTIES DU CORPS SOCIAL EN INTÉRACTION.

[31] - A PROPOS DE LA POLICE, ON DISPOSE DONC DE DEUX ENQUÊTES DE J. RICO ET G. TARDIF PORTANT L'UNE SUR L'OPINION PUBLIQUE (70), L'AUTRE SUR L'OPINION DE FONCTIONNAIRES DE POLICE (71).

LA PREMIÈRE S'INTÉRESSE AUX OPINIONS ET SENTIMENTS QUE LA POPULATION QUÉBÉCOISE ÉPROUVE VIS-À-VIS DE SON CORPS DE POLICE. L'ON NE JUGE PAS EN EFFET UNE INSTITUTION SEULEMENT EN VERTU DE LA QUALITÉ DE SON FONCTIONNEMENT, MAIS AUSSI, ET PEUT-ÊTRE SURTOUT, EN VERTU DES RAPPORTS QUE L'ON A AVEC ELLE.

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ORGANISATION DE LA POLICE AU QUÉBEC (PLUS DE 400 CORPS DE POLICE INDÉPENDANTS LES UNS DES AUTRES)⁺ CONDUIT À CHOISIR POUR L'ÉCHANTILLONNAGE CINQ VILLES CORRESPONDANT À DES CRITÈRES ÉCOLOGIQUES DIFFÉRENTS : MÉTROPOLE, GRANDE VILLE, VILLE INDUSTRIELLE, BANLIEUE, RÉGION À PRÉDOMINANCE RURALE. CES VILLES SONT CHOISIES EN FONCTION DE LEUR TAUX DE CRIMINALITÉ ET DE LEUR ENCADREMENT POLICIER.

UNE CARACTÉRISTIQUE INTÉRESSANTE DE CETTE ENQUÊTE EST D'AVOIR PRIS DEUX ÉCHANTILLONS À MONTRÉAL MÊME, UN AVANT ET UN APRÈS LES ÉVÉNEMENTS DU 24 JUIN 1968. CE QUI PERMET D'APERCEVOIR L'IMPACT ÉVÉNEMENTIEL SUR LES OPINIONS.

L'EFFECTIF DE L'ÉCHANTILLON EST DE 2 400 PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 21 ANS ET DE NATIONALITÉ CANADIENNE. ON EXCLUT AINSI LES MINEURS ET LES IMMIGRANTS DE FRAÎCHE DATE, CE QUI EST PEUT-ÊTRE DOMMAGE.

LES VARIABLES RETENUES SONT, PRINCIPALEMENT : L'ÂGE, LE DEGRÉ D'INSTRUCTION, ET, ACCESSOIREMENT, ET LORSQU'ELLES SONT PERTINENTES : L'ORIGINE ETHNIQUE

(à MONTRÉAL SEULEMENT), LE SEXE, L'ÉTAT CIVIL, LE REVENU, LE LIEU DE NAISSANCE, LA DURÉE DE RÉSIDENCE.

LES DOMAINES RECOUVERTS PAR L'ENQUÊTE SONT AU NOMBRE DE TROIS :

LA PERCEPTION DE LA POLICE PAR LE PUBLIC

ON ENTEND PAR LÀ :

- LA SATISFACTION QUE LE PUBLIC ÉPROUVE QUANT À LA FAÇON DONT LA POLICE EFFECTUE LES DIVERSES TÂCHES QUI LUI INCOMBENT (ÉCHELLES EN TROIS POINTS : SATISFAIT, PASSABLE, INSATISFAIT) ;
- LE JUGEMENT PORTÉ SUR LA FAÇON D'AGIR DES POLICIERS (ÉCHELLES EN TROIS POINTS ; AMICALE, NEUTRE, HOSTILE).

L'ENSEMBLE DES RÉSULTATS FAIT APPARAÎTRE L'EXISTENCE DE STÉRÉOTYPES HOSTILES, VARIANT AVEC L'ÂGE, LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET LE FAIT D'HABITER DANS UNE PETITE OU GRANDE VILLE. ILS SONT PLUS ACCENTUÉS CHEZ LES JEUNES ET LES PLUS INSTRUITS. CECI MONTRE BIEN L'INFLUENCE SUR LA PERCEPTION SOCIALE DE VARIABLES CONTEXTUELLES PROPRES À UN GROUPE DONNÉ, QUE CE SOIT UN GROUPE D'ÂGE, DE CLASSE SOCIALE OU D'APPARTENANCE GÉOGRAPHIQUE. DANS LE CAS DE PETITES VILLES, LES AUTEURS PENSENT QUE LE FAIT D'ENTREtenir DES RELATIONS PERSONNALISÉES AVEC LA POLICE A UNE INFLUENCE.

ON CONSTATE AUSSI QUE L'IMAGE DE LA POLICE EST PLUS DÉPRÉCIÉE LORSQUE L'ON INTERROGE SUR LA NATURE DES RELATIONS AVEC LA POLICE EN GÉNÉRAL QUE SI LA QUESTION EST POSÉE DANS UN CAS PARTICULIER. IL Y A PLUS FACILEMENT GÉNÉRALISATION DES STÉRÉOTYPES HOSTILES LORSQUE L'ON NE PRÉCISE PAS LA SITUATION.

D'AUTRE PART, IL APPARAÎT QUE L'IMAGE DANS LE PUBLIC EST PLUS FAVORABLE QUE L'IMAGE DANS LA PRESSE ET QUE LE PUBLIC EN EST CONSCIENT. (LE DEGRÉ DE CONSCIENCE PARAÎT CROÎTRE AVEC L'INSTRUCTION.)

LA COMPARAISON DES RÉPONSES FAITES AVANT ET APRÈS LES ÉVÈNEMENTS DU 24 JUIN 1968 (DÉSORDRES ET AFFRONTMENTS DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE) MONTRE UNE MODIFICATION DE L'IMAGE DE LA POLICE LIÉE À LA SITUATION. MAIS LE CHANGEMENT N'EST PAS UNIVOQUE. AINSI, LA SATISFACTION AUGMENTE QUANT À LA MANIÈRE DONT LA POLICE MAINTIEN L'ORDRE, PROTÈGE LA VIE ET LA LIBERTÉ, FAIT OBSERVER LES LOIS, PRÉVIENT LE CRIME ; ELLE DIMINUE QUANT À LA MANIÈRE DONT LA POLICE ARRÊTE LES CRIMINELS, COMBAT LA PROSTITUTION, S'OCCUPE DE LA CIRCULATION, ET, SURTOUT, CONTRÔLE LES MANIFESTATIONS (DE 69,59% à 55,06%).

ON SE DEMANDE ALORS QUELLE EST LA PART DE VARIATION LIÉE À L'ÉVÈNEMENT, AUX FLUCTUATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE OU À LA POLYSÉMIE DES QUESTIONS.

IL FAUT NOTER AUSSI UNE SURÉVALUATION DE LA SATISFACTION SOULIGNÉE PAR LES AUTEURS ET QUE L'ON TROUVE SOUVENT DANS CE GENRE D'ENQUÊTE.

LA TROISIÈME DIRECTION DE L'ÉTUDE SUR LA PERCEPTION DE LA POLICE PAR LE PUBLIC CONSISTE EN DIVERS ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION GÉNÉRALE, TELS LA QUALITÉ RELATIVE DES DIVERS SERVICES DE POLICE, LEUR ORGANISATION, LE DEGRÉ DE COLLABORATION DU PUBLIC.

LA CONCEPTION DE LA POLICE DANS LE PUBLIC

CE DOMAINE SE RAPPORTE À UNE SORTE DE PORTRAIT, DE TYPE IDÉAL (DANS LE SENS DE LINTON), OÙ L'IMAGE-GUIDE SERAIT DIFFÉRENTE DE L'IMAGE PERÇUE ET POURRAIT RENDRE COMPTE DU SENTIMENT DE FRUSTRATION RESENTI DEVANT LES ACTIVITÉS POLICIÈRES.

+ CETTE LES COMPOSANTES DE ⁺ IMAGE-GUIDE APPARAISSENT COMME COMPLEXES. ELLES SE RÉSUMENT EN : CE QU'UN POLICIER DOIT ÊTRE, CE QU'IL DOIT FAIRE, LES MOYENS QU'IL PEUT UTILISER.

DE PLUS, ON TROUVE DES QUESTIONS PORTANT SUR DES PROBLÈMES SPÉCIFIQUES AU QUÉBEC : PLURALITÉ DES CORPS DE POLICE, RESPONSABILITÉS RESPECTIVES DES POLICES PRIVÉES ET PUBLIQUES.

DOMAINE DE LA CONNAISSANCE OBJECTIVE

ON SE DEMANDE QUELLES SONT LES SOURCES DE L'INFORMATION (PARENTS, AMIS, EXPÉRIENCES) ET QUEL EST LE DEGRÉ DE CONNAISSANCE QUE L'ON A DE LA POLICE.

QUELQUES RÉSERVES PEUVENT ÊTRE FAITES, À PROPOS DE CE CHAPITRE :

- L'ÉVALUATION DE L'EXPÉRIENCE EST DÉLICATE À EFFECTUER, EN RAISON DES SENTIMENTS DE CULPABILITÉ QUI PEUVENT S'Y RATTACHER ;
- ON N'A PAS CHERCHÉ À METTRE EN RELATION LA DIMENSION EXPÉRIENCIELLE ET LE DEGRÉ DE CONNAISSANCE ;
- ON N'A PAS POSÉ DE QUESTION SUR L'INTÉRÊT PORTÉ À LA CHOSE POLICIÈRE.

UNE SÉRIE DE QUESTIONS CONNEXES ONT ÉTÉ POSÉES AU PUBLIC ET PRÉSENTÉES EN DEHORS DU CORPS DE L'OUVRAGE. ELLES ONT RAPPORT À DIVERS POINTS DE PROCÉDURE CRIMINELLE ET DE DROIT PÉNAL. CES RÉPONSES MONTRENT L'IMPORTANCE DES VARIABLES INDÉPENDANTES PRÉCÉDEMMENT TESTÉES, SURTOUT L'ÂGE ET L'ÉDUCATION, PUIS LE SEXE ET L'ÉTHNIE, LA PERSISTANCE DE CONCEPTIONS ARCHAÏQUES EN RETARD SUR LA POLITIQUE PÉNALE, PAR EXEMPLE UNE "FAVORABILITÉ" RELATIVEMENT IMPORTANTE À LA PEINE DE MORT OU AUX CHÂTIMENTS CORPORELS.

AU NIVEAU DES RÉSULTATS D'ENSEMBLE DE CETTE RECHERCHE, ON CONSTATE QUE LES VARIABLES ÂGE ET NIVEAU DE SCOLARITÉ DONNENT LIEU AUX PLUS GRANDES MODIFICATIONS DE L'IMAGE, ET QU'ON RETROUVE LEUR ACTION DE FAÇON CONSTANTE.

LES LIMITES DE L'ENQUÊTE SONT DONNÉES PAR LES LIMITES DE LA MÉTHODE DE SONDAGE. C'EST-À-DIRE QUE, SI L'ON OBTIENT DE NOMBREUX RENSEIGNEMENTS SUR LA PERCEPTION ET LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'IMAGE, ON N'EST GUÈRE RENSEIGNÉ SUR LA STRUCTURE, LA PERSISTANCE ET LA PRÉGNANCE DE CETTE IMAGE, NI SUR LES PROCESSUS SOUS-JACENTS.

A L'INTÉRIEUR MÊME DE L'ENQUÊTE, ON PEUT REGRETTER QUE LE NIVEAU SOCIO-ÉCONOMIQUE SOIT DONNÉ PAR LE SEUL INDICATEUR DU NIVEAU D'INSTRUCTION, ET QUE L'ON N'AIT PAS INTERPRÉTÉ PLUS SYSTÉMATIQUEMENT EN FONCTION DU CONTEXTE URBAIN, C'EST-À-DIRE SELON LE TAUX DE CRIMINALITÉ ET D'ENCADREMENT POLICIER, PUISQUE CES VARIABLES FAISAIENT PARTIE DES CRITÈRES RETENUS POUR LE CHOIX DE L'ÉCHANTILLON.

LA RECHERCHE SUR L'IN-GROUP VIEN EN COMPLÉMENT DE LA PRÉCÉDENTE. ELLE SE DÉROULE AUPRÈS DES CORPS DE POLICE DES CINQ VILLES RETENUES POUR L'ÉCHANTILLONNAGE DE L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE.

A MONTRÉAL ET AU QUÉBEC, ON A CHOISI DE STRATIFIER L'ÉCHANTILLON. DANS LES AUTRES VILLES, ÉTANT DONNÉ LA FAIBLESSE DES EFFECTIFS, ON A INTERROGÉ LA TOTALITÉ DU CORPS DE POLICE.

ON A TENTÉ, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, DE SE SERVIR D'UN QUESTIONNAIRE PARALLÈLE À CELUI DE L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE. LE PLAN DE L'OUVRAGE REFLÈTE CE SOUCI DE COMPARAISON, EN PARTICULIER DANS LES CHAPITRES PERCEPTION DE LA POLICE ET CONCEPTION DE LA POLICE, C'EST-À-DIRE LA POLICE TELLE QUE LES POLICIERS LA SOUHAIENT.

A L'INTÉRIEUR MÊME DES CORPS DE POLICE, ON CONSTATE QUE LES JEUNES POLICIERS ONT UNE ATTITUDE PLUS CRITIQUE QUE CELLE DE LEURS CONFRÈRES PLUS ÂGÉS. CES JEUNES POLICIERS SONT AUSSI EN GÉNÉRAL PLUS INSTRUITS. ON RETROUVE DONC À CE NIVEAU LA MÊME VARIATION QUE DANS L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE. D'AUTRE PART, LES CONCEPTIONS DE LA POLICE SONT PLUS RÉTROGRADES DANS LES PETITES CONCENTRATIONS URBAINES À TAUX D'INDUSTRIALISATION PLUS FAIBLES (DANS L'ENQUÊTE PRÉCÉDENTE, C'EST DANS CES PETITES CONCENTRATIONS QUE LES RELATIONS DU PUBLIC AVEC LA POLICE SEMBLAIENT ÊTRE LES MEILLEURES).

DANS L'ENSEMBLE, LA CONCEPTION QUE LES POLICIERS ONT DE LEUR STATUT, DE LEUR RÔLE ET DE LEURS MOYENS D'ACTION SE RAPPROCHE DE CELLE DU PUBLIC, À CECI PRÈS QU'ILS S'ACCORDENT UN STATUT PLUS ÉLEVÉ QUE NE LE FAIT L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, ET QU'ILS SONT PARFOIS PLUS LIBÉRAUX EN CE QUI CONCERNE LES MOYENS DE CONTRAINTE PHYSIQUE. ILS PENSENT, D'AUTRE PART, QUE LE PUBLIC NE COLLABORE PAS AVEC LA POLICE DE FAÇON SATISFAISANTE. ILS SOUHAITERAIENT ORIENTER LEURS ACTIVITÉS D'AVANTAGE VERS LA PRÉVENTION QUE VERS LA RÉPRESSION, VŒU QUI EST D'AILLEURS PARTAGÉ PAR LE PUBLIC, BIEN QUE CELUI-CI NE SEMBLE PAS APPRÉCIER L'ACTION DE LA POLICE EN CE QUI CONCERNE LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE À LA MESURE DES EFFORTS RÉELS.

LA PERCEPTION QUE LES POLICIERS ONT D'EUX-MÊME VA DANS LE SENS D'UNE JUSTIFICATION DE LEURS FONCTIONS ET D'UNE CONCEPTION OPTIMISTE DE LEURS RAPPORTS AVEC LE RESTE DE LA POPULATION. ON RETROUVE LÀ DES MÉCANISMES DE GRATIFICATION SOCIALE PROPRES À L'IN GROUP, SURTOUT LORSQU'IL RISQUE D'ÊTRE CONTESTÉ PAR L'OUT GROUP.

D'AILLEURS, LES POLICIERS PENSENT QUE LE PUBLIC A UNE IMAGE DÉFAVORABLE DE LA POLICE, ET L'ATTRIBUENT À LA MAUVAISE INFLUENCE DE LA PRESSE.

[32] - LES TRAVAUX PORTANT SUR LA JUSTICE STRICTO SENSU COMPORTENT EN PREMIER LIEU UN TRAVAIL TRÈS IMPORTANT DE E. A. FATTAH, A. NORMANDEAU ET AL. SUR LA JUSTICE CRIMINELLE ET L'OPINION PUBLIQUE (72) ON SE PROPOSE DE CERNER L'IMAGE DE LA JUSTICE POUR LE PUBLIC QUÉBÉCOIS, EN EXPLORANT LES TROIS DIRECTIONS SUIVANTES :

- LA CONNAISSANCE QUE L'ON A DE LA JUSTICE, DE SES MÉCANISMES (CONNAISSANCE OBJECTIVE), DE SON RÔLE ET DE SA PHILOSOPHIE ;
- NIVEAUX ET FORMES DE L'INTÉRÊT QUE L'ON PORTE AUX PROBLÈMES DE LA JUSTICE ;
- LA JUSTICE ET L'APPAREIL JUDICIAIRE RÉPONDENT-ILS AUX BESOINS DE LA SOCIÉTÉ MODERNE, TANT AU PLAN DE SON FONCTIONNEMENT (EFFICACITÉ, RAPIDITÉ) QU'À CELUI DE SES OBJECTIFS (RÉÉDUCER, PUNIR, PROTÉGER) ET LES NORMES EN VERTU DESQUELLES ELLE FONCTIONNE (N'Y A-T-IL PAS DES FORMES ACTUELLES DE DÉLITS QUI MÉRITERAIENT D'ÊTRE SANCTIONNÉES, OU BIEN LA JUSTICE N'EST-ELLE PAS EN RETARD SUR L'ÉVOLUTION DE LA MORALE ... ?).

LES RÉPONSES VONT ÊTRE CHERCHÉES À TRAVERS L'IMAGE QUE LE PUBLIC A DES MAGISTRATS, JUGES, AVOCATS ET JURYS. DE PLUS, DES ITEM SONT POSÉS SUR LES OPINIONS ENVERS LA PROCÉDURE, L'ÉQUITÉ DU JUGEMENT, LES CONDITIONS D'UN BON JUGEMENT, L'APPLICATION DE LA PEINE ET LES FONCTIONS QU'ELLE DOIT REMPLIR, LES SANCTIONS APPROPRIÉES À DIFFÉRENTS TYPES DE DÉLITS. QUELQUES QUESTIONS CONCERNENT LA CONNAISSANCE ET L'EXPÉRIENCE DE LA MACHINE JUDICIAIRE, ET D'AUTRES TOUCHENT À DES POINTS PARTICULIERS DE LA PROCÉDURE CANADIENNE COMME LE CAUTIONNEMENT.

A TRAVERS TOUTES CES QUESTIONS ON POSE LE PROBLÈME DES RAPPORTS ENTRE LE DROIT PÉNAL ET LA MORALE. L'OPINION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE EST-ELLE D'ACCORD, EN AVANCE OU EN RETARD SUR LES RÉFORMES PROJÉTÉES ? ON FAIT EXPLICITEMENT L'HYPOTHÈSE D'UN DÉCALAGE ENTRE LES ATTITUDES SOCIALES ET CELLES DES SPÉCIALISTES, DÙ À DES MÉCANISMES INTRINSÈQUES À L'ÉVOLUTION DES ATTITUDES.

ON VOIT DONC QU'IL S'AGIT D'UN QUESTIONNAIRE D'EXPLORATION, CHERCHANT à ABORDER DES DOMAINES TRÈS DIVERS, SANS QUE CES DOMAINES SOIENT ORGANISÉS ENTRE EUX PAR UN MODÈLE QUE L'ON AURAIT DE LA STRUCTURE D'UNE REPRÉSENTATION SOCIALE.

LES QUESTIONNAIRES COMPORTENT 89 QUESTIONS, ET SONT APPLIQUÉS AU COURS D'ENTRETIENS INDIVIDUELS à 1 098 SUJETS, HOMMES ET FEMMES DE PLUS DE 18 ANS.

LE CHOIX DE L'ÉCHANTILLON EST FAIT AU HASARD ET SELON DES CRITÈRES DE STRATIFICATION TENANT COMPTE DU DEGRÉ D'URBANISATION. QUATRE STRATES SONT RETENUES : MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, VILLES LES PLUS POPULEUSES, VILLES DE PLUS 5 000 HABITANTS, VILLES DE MOINS DE 5 000 HABITANTS.

IL A ÉTÉ NÉCESSAIRE DE PONDÉRER LES CHIFFRES OBTENUS DANS CHAQUE STRATE SELON LA GRANDEUR RÉELLE DE LA STRATE DANS L'ENSEMBLE DU QUÉBEC.

LES CONTACTS ONT ÉTÉ PRIS PAR PIQUAGE GÉOGRAPHIQUE, DE TELLE SORTE QU'ILS NE SE RÉFÈRENT NI à UN RECENSEMENT, NI à UNE DIVISION DE LA POPULATION EN CANADIENS, ÉTRANGERS, IMMIGRÉS, ETC. LES POURCENTAGES OBTENUS (DISTRIBUTION RELATIVE) SONT ASSEZ PROCHES DES POURCENTAGES ÉTABLIS PAR LE BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, EN PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LE SEXE.

LES VARIABLES INDÉPENDANTES RETENUES SONT : LE SEXE, LE NIVEAU D'ÉDUCATION, LA PROFESSION, L'ÉTAT CIVIL, LA SITUATION FAMILIALE, LA LANGUE PARLÉE, LA FORME D'HABITAT (VILLE, CAMPAGNE).

LES TABLEAUX SONT PRÉSENTÉS EN FONCTION DES VARIABLES INDÉPENDANTES. SUR 2 500 TABLEAUX CALCULÉS, SEULEMENT 400 SONT SIGNIFICATIFS.

ON A CONSTRUIT QUATRE INDICES-CONTINUUM, EN REGROUPANT DES SÉRIES DE QUESTIONS :

- INDICE DE FAVORABILITÉ-DÉFAVORABILITÉ EN CE QUI CONCERNE LES AVOCATS CRIMINALISTES (REGROUPEMENT DE 8 QUESTIONS DICHOTOMISÉES OU TRICHOTOMISÉES) ;
- INDICE DE FAVORABILITÉ-DÉFAVORABILITÉ à L'ÉGARD DE CERTAINS POINTS DE PROCÉDURE JUDICIAIRE (5 QUESTIONS) ;
- INDICE DE SÉVÉRITÉ-HUMANITARISME (12 QUESTIONS) ;
- INDICE DE PUNITIVITÉ-RESOCIALISATION (6 QUESTIONS).

SANS ENTRER DANS LE DÉTAIL DES RÉSULTATS, IL EST INTÉRESSANT DE SOULIGNER LES POINTS SUIVANTS :

CES INDICES-CONTINUUM FOURNISSENT LES RÉSULTATS SUIVANTS SUR LA POPULATION TOTALE (EN %) :

FIG. 1	FAVORABLES	DÉFAVORABLES	AMBIVALENTS
AVOCATS	26,7	1,9	71,5
PROCÉDURES JUDICIAIRES	3,1	39,7	57,2
=====			
	HUMAINS	SÉVÈRES	AMBIVALENTS
SÉVÉRITÉ-HUMANITARISME	9,7	1,8	88,5
PUNITIVITÉ-RESOCIALISATION ...	38,6	2	61,2

LES SUJETS AMBIVALENTS SONT CEUX QUI ONT RÉPONDU FAVORABLEMENT SUR UNE QUESTION ET DÉFAVORABLEMENT SUR UNE AUTRE, SANS QUE L'ON PUISSE DÉFINIR DE CONSISTANCE ENTRE LES RÉPONSES.

LA PROPORTION CONSIDÉRABLE DE SUJETS AMBIVALENTS (57,2% à 88,5 %) MONTRÉ BIEN L'AMBIGUÏTÉ DE TELS INDICES QUI EN FAIT CORRESPONDENT À UNE RÉALITÉ MULTIDIMENSIONNELLE. EN PARTICULIER, L'INDICE SÉVÉRITÉ-HUMANITARISME CONTIENT AU MOINS DEUX COMPOSANTES, QUE L'ON PEUT RETROUVER GRÂCE AUX QUESTIONS QUI ONT SERVI À LE CONSTRUIRE ET À UNE REMARQUE CONCERNANT UNE DISCONTINUITÉ DANS LA SÉVÉRITÉ AVEC LAQUELLE CERTAINES TRANSGRESSIONS DOIVENT ÊTRE PUNIES. SI ON REPRÉSENTAIT GRAPHIQUEMENT LE TAUX DE SÉVÉRITÉ EN FONCTION DES DÉLITS ON CONSTATERAIT UN DÉCROCHEMENT BRUTAL ENTRE CE QUE L'ON CONSIDÈRE ÊTRE CES CRIMES TRÈS GRAVES ET DES CRIMES MOINS GRAVES. IL N'Y A PAS DE CONTINUITÉ DANS L'APPLICATION DE LA SANCTION, MAIS UNE SORTE DE RUPTURE QUALITATIVE.

CECI LAISSE À PENSER QUE CET INDICE SERAIT CONSTRUIT SUR DEUX ATTITUDES DIFFÉRENTES :

- UNE ATTITUDE PROBABLEMENT D'ORIGINE ARCHAÏQUE, CONCERNANT LES NORMES APPLICABLES AUX TRANSGRESSIONS ;
- UNE ATTITUDE CORRESPONDANT À UNE IDÉOLOGIE HUMANITAIRE DOMINANTE.

SELON QUE LE DÉLIT SERAIT CONSIDÉRÉ COMME PLUS OU MOINS GRAVE, CE SERAIT L'UNE OU L'AUTRE DES DEUX ATTITUDES QUI DOMINERAIT.

ON RETROUVE FRÉQUEMMENT DES TENDANCES CONTRADICTOIRES. PAR EXEMPLE :

- PUNI EN FONCTION DE LA GRAVITÉ DE L'ACTE ET NON DES FACTEURS PERSONNELS ;
- ET
- ASSURER DES SENTENCES ADAPTÉES À CHAQUE CAS INDIVIDUEL ;
- LES JUGES NE DONNENT PAS DES SENTENCES ASSEZ SÉVÈRES ;
- ET
- HUMANISER LES SENTENCES.

CECI CONFIRME LA COEXISTENCE DE NIVEAUX D'ATTITUDES DIFFÉRENTS.

CERTAINES VARIABLES INDÉPENDANTES SEMBLÉNT NE PAS AVOIR D'INFLUENCE. C'EST LE CAS DU SEXE, DES CONTACTS AVEC LA JUSTICE, DE L'ÉTAT CIVIL, D'AVOIR DES ENFANTS OU NON.

EN CE QUI CONCERNE LA VARIABLE "CONTACTS AVEC LA JUSTICE", ON PEUT SE DEMANDER SI ON A OBTENU DES RÉPONSES FRANCHES, CERTAINS CONTACTS, COMME L'EXPÉRIENCE DU TRIBUNAL, EN TANT QU'ACCUSÉ OU PARENT D'ACCUSÉ, POUVANT ÊTRE TRAUMATISANTS.

D'AUTRES VARIABLES N'ONT PAS UNE INFLUENCE CONSTANTE. AINSI, LA LANGUE PARLÉE AGIT SEULEMENT SUR L'OPINION QUE L'ON A DES AVOCATS ET DES JUGES ET LA PHILOSOPHIE PÉNALE (SÉVÉRITÉ-HUMANITARISME, INDIVIDUALISATION DE LA PEINE, ETC.). LE FAIT D'HABITER UNE RÉGION URBANISÉE OU NON AGIT EN PLUS SUR LE DEGRÉ D'INFORMATION.

LES VARIABLES LES PLUS CONSTANTES SONT : L'ÂGE, LE NIVEAU SOCIO-ÉCONOMIQUE DÉFINI PAR L'ÉDUCATION, L'OCCUPATION ET LE REVENU. AINSI, IL APPARAÎT QUE LA SÉVÉRITÉ ET LES ATTITUDES DÉFAVORABLES ENVERS LES DÉLINQUANTS VARIENT CONSIDÉRABLEMENT SELON L'ÂGE DES RÉPONDANTS : 26,8 % DE JEUNES GENS DE 18 à 24 ANS SONT POUR LA PEINE DE MORT POUR LES MEURTRIERS CONTRE 49,1 % DES PLUS DE 45 ANS ;

22,0 % DES 18 à 24 ANS SONT CLASSÉS COMME HUMANITAIRES SUR L'INDICE-CONTINUUM D'HUMANITARISME, ALORS QUE DE 25 à 34 ANS IL N'Y EN A PLUS QUE 14,9 % ET QU'IL N'EN RESTE QUE 4,3 % APRÈS 45 ANS.

L'ÉDUCATION JOUE LE MÊME SENS EN CE QUI CONCERNE LA SÉVÉRITÉ. PLUS ON A UN NIVEAU D'ÉDUCATION ÉLEVÉ, PLUS ON A DES TENDANCES HUMANITAIRES EN CE QUI CONCERNE LES CRIMES GRAVES. PAR CONTRE, LA TENDANCE INVERSE APPARAÎT ENVERS LES DÉLITS MOINS GRAVES, SURTOUT SI L'ON JOINT AU NIVEAU D'ÉDUCATION LE REVENU ET L'OCCUPATION ; PLUS LES GENS ONT UN STATUT ÉCONOMIQUE ÉLEVÉ (SELON CES TROIS CRITÈRES), PLUS ILS SONT SÉVÈRES ENVERS LES PETITS DÉLITS, ET EN MÊME TEMPS PLUS ILS ONT DES OPINIONS FAVORABLES AUX AVOCATS ET AUX JUGES.

LES RÉSULTATS D'ENSEMBLE DE CETTE ENQUÊTE LAISSENT APPARAÎTRE UNE SORTE DE PHOTOGRAPHIE UN PEU FLOUE DE L'OPINION QUÉBÉCOISE AU SUJET DE SON ADMINISTRATION JUDICIAIRE ET DE LA PHILOSOPHIE PÉNALE QUI SOUS-TEND SON ACTION. LE FLOU PROVIENT DE CE QUE LES CONTRADICTIONS ET LES AMBIGUITÉS N'ONT PAS ÉTÉ EXPLOITÉES. NÉANMOINS, ON PEUT APERCEVOIR QUELQUES GRANDES TENDANCES DE L'OPINION :

- ON CONSTATE UNE CRISE DE CONFIANCE DE LA MAJORITÉ DU PUBLIC VIS-À-VIS DES ACTEURS SOCIAUX QUE SONT L'AVOCAT ET LE JUGE, BIEN QUE CE DERNIER SOIT PERÇU PLUS FAVORABLEMENT QUE LE PRÉCÉDENT. CECI PROVIENT PEUT-ÊTRE DE LA DISTANCE SOCIALE PLUS GRANDE, ET DE CERTAINS INVESTISSEMENTS PSYCHOLOGIQUES TENDANT À IDENTIFIER LE JUGE À L'IMAGE DU PÈRE.

L'INSATISFACTION TOUCHE ÉGALEMENT L'INSTITUTION CHARGÉE DE LA PROCÉDURE JUDICIAIRE, JUGÉE DISCRIMINATOIRE ET TROP LENTE.

- CONFORMÉMENT À L'HYPOTHÈSE, IL EXISTE UN DÉCALAGE ENTRE LES ATTITUDES POPULAIRES ET LES PRINCIPES ACTUELS DE L'ADMINISTRATION JUDICIAIRE. MAIS CE DÉCALAGE N'EST PAS UNIVOQUE. AINSI, BIEN QU'UNE MAJORITÉ ESTIME QUE LES SENTENCES NE SONT PAS ASSEZ SÉVÈRES ET SE DÉCLARE EN FAVEUR DE LA PEINE CAPITALE (ABOLIE AU QUÉBEC), UNE AUTRE MAJORITÉ VOUDRAIT APPLIQUER DES PRATIQUES PÉNOLOGIQUES NOUVELLES, TRAITER ET NON PUNIR CERTAINES FORMES DE DÉLINQUANCE COMME LES TOXICOMANIES, LES ALCOOLIQUES, LES DÉLINQUANTS SEXUELS.

POUR LES AUTEURS, LES OPINIONS ET ATTITUDES DU PUBLIC QUÉBÉCOIS SE CARACTÉRISENT PAR UNE "AMBIVALENCE POLYMORPHE".

MAIS CETTE AMBIVALENCE POURRAIT ÊTRE RÉDUITE PAR UN TRAITEMENT DES DONNÉES PLUS APPROFONDI, ET PAR UNE SYSTÉMATISATION DE CES MÊMES DONNÉES EN FONCTION D'UN CORPS D'HYPOTHÈSES INTERMÉDIAIRES QUI N'ONT PAS ÉTÉ ÉLABORÉES DANS LE CADRE DE CETTE ENQUÊTE.

LE PENDANT EN CE QUI CONCERNE L'IN-GROUP EST FIGURÉ PAR UNE ENQUÊTE DE J. B. BAUDOIN, J. FORTIN & J. P. LUSSIER AUPRÈS DE 175 AVOCATS CRIMINALISTES : 134 AVOCATS DE LA DÉFENSE, 41 PROCUREURS DE LA COURONNE.

LES VARIABLES INDÉPENDANTES SONT : L'ÂGE, LA LANGUE ET UN CERTAIN NOMBRE DE CARACTÉRISTIQUES LIÉES À LA PRATIQUE DU DROIT PÉNAL ET CRIMINEL.

LE SONDAGE VISE À DÉGAGER UN PROFIL D'OPINIONS DU CRIMINALISTE VIS-À-VIS DE SA PROFESSION, DE L'APPAREIL JUDICIAIRE ET DE LA POLITIQUE CRIMINELLE. DANS LA MESURE DU POSSIBLE, C'EST-À-DIRE DANS LE CAS OÙ L'ON DISPOSE DE DONNÉES COMPARABLES, LES AUTEURS CHERCHENT À INTERPRÉTER LES RÉPONSES DES CRIMINALISTES EN FONCTION DE LEUR IMAGE DANS LE PUBLIC.

LA PARTIE DE L'ENQUÊTE CONSACRÉE À PROPREMENT PARLER À L'IMAGE DE SOI EST RELATIVEMENT FAIBLE (9 QUESTIONS SUR 88). ELLE PERMET TOUTEFOIS DE DIRE QUE LES AVOCATS SE JUGENT HAUT PLACÉS DANS UNE ÉCHELLE DE PRESTIGE ET SE PENSENT MAL JUGÉS PAR LE PUBLIC, CE EN QUOI ILS D'AILLEURS UNE BONNE PERCEPTION, PUISQUE CELUI-CI LES PLACE À L'AVANT-DERNIER RANG. ON TROUVE ICI UNE DIFFÉRENCE ENTRE AVOCATS DE LANGUE ANGLAISE ET AVOCATS DE LANGUE FRANÇAISE, CES DERNIERS SE JUGENT PLUS MAL PERÇUS QUE LES PREMIERS. LES RÉPONSES MONTRENT AUSSI QUE LES CRIMINALISTES CHERCHENT À SAVOIR SI LEUR CLIENT EST INNOCENT OU COUPABLE, CE N'EST PAS SEULEMENT POUR ASSURER UNE MEILLEURE TACTIQUE DE DÉFENSE, MAIS POUR JUSTIFIER DES CONDITIONS AUXQUELLES ILS ACCEPTENT DE L'ASSUMER. CÉPENDANT, ILS PENSENT QUE LA DÉFENSE D'UN CLIENT COUPABLE NE POSE PAS DE PROBLÈME D'ÉTHIQUE.

POUR LES AUTEURS, LES AUTRES QUESTIONS CONCERNENT ESSENTIELLEMENT LES ATTITUDES VIS-À-VIS DE LA JUSTICE ET DE LA POLITIQUE CRIMINELLE. ON CONSTATE À CE PROPOS QUE LES CRIMINALISTES SONT PLUS LIBÉRAUX ET TOLÉRANTS QUE LES POLICIERS, EUX-MÊMES PLUS LIBÉRAUX QUE LE PUBLIC MONTRÉALAIS. MAIS CE LIBÉRALISME NE FAIT PEUT-ÊTRE QUE TRADUIRE LE FAIT QUE LES CRIMINALISTES SONT RELATIVEMENT JEUNES ET ONT TOUS FAIT DES ÉTUDES SUPÉRIEURES. (ON A VU PRÉCÉDEMMENT QUE LES VARIABLES ÂGE ET INSTRUCTION JOUENT UN RÔLE IMPORTANT DANS L'ÉVOLUTION DU LIBÉRALISME.) DE PLUS, LES POPULATIONS NE SONT PAS EXACTEMENT COMPARABLES, LES POLICIERS INTERROGÉS PROVENANT DE CINQ VILLES QUÉBÉCOISES, ALORS QUE LES CRIMINALISTES ET LE PUBLIC SONT EXCLUSIVEMENT MONTRÉALAIS.

LES AUTEURS ONT EU EUX-MÊMES LES DIFFICULTÉS D'UNE ENQUÊTE MENÉE AUPRÈS DE SPÉCIALISTES. D'UNE PART, UN SPÉCIALISTE A TOUJOURS BEAUCOUP À DIRE SUR LES PROBLÈMES QUI CONCERNENT SA PROFESSION, ET IL EST À CRAINDRE QUE LA TECHNIQUE DES QUESTIONS FERMÉES NE CONDUISE À PERDRE DE L'INFORMATION ET, D'AUTRE PART, SON STATUT DE PROFESSIONNEL PEUT LE RENDRE RÉTICENT À L'ÉGARD DE CERTAINES QUESTIONS. CE SONT PEUT-ÊTRE CES RAISONS QUI ONT CONDUIT LES AUTEURS À FAIRE PORTER LEUR QUESTIONNAIRE SURTOUT SUR L'ASPECT PRATIQUE ET JURIDIQUE DE LA PROFESSION D'AVOCAT CRIMINALISTE.

[33] - A PROPOS DU SOUS-SYSTÈME CORRECTIONNEL, LA COLLECTION DES RAPPORTS DE LA COMMISSION PREVOST INTÈGRE SEULEMENT LE TRAVAIL CONCERNANT L'OUT-GROUP QUI EST DU À A. NORMANDEAU (74). CET OUVRAGE REPRÉSENTE LA RÉPLIQUE D'UNE ENQUÊTE AMÉRICAINE (75).

LE QUESTIONNAIRE EST ADMINISTRÉ À UN ÉCHANTILLON DE 657 MONTRÉALAIS DE 18 ANS OU PLUS, RECRUTÉS SUR LA BASE DU RECENSEMENT DE 1966.

LE RAPPORT CONFRONTE LES RÉPONSES DES DEUX GROUPES CANADIENS, DE LANGUE ANGLAISE ET DE LANGUE FRANÇAISE, AVEC LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AMÉRICAINE. CEUX-CI SONT CONSIDÉRÉS COMME REPRÉSENTATIFS DE L'ENSEMBLE DU PAYS.

DONC, DÉJÀ À CE NIVEAU, LA COMPARAISON NE PEUT ÊTRE QU'INTUITIVE, LES ÉCHANTILLONS ÉTANT TRÈS DISSEMBLABLES.

TROIS DIRECTIONS DE RECHERCHE SONT ENVISAGÉES :

- ATTITUDES GÉNÉRALES DU PUBLIC ENVERS LES CHÂTIMENTS ET LA RÉHABILITATION DU CRIMINEL ;
- SENTIMENTS À PROPOS DES CONTACTS AVEC LES CRIMINELS CONDAMNÉS LORSQU'ILS RENTRENT DANS LA COMMUNAUTÉ ;
- OPINIONS QUANT AUX CARRIÈRES AYANT UN RAPPORT AVEC LA DÉLINQUANCE (RECHERCHE DES CRIMINELS, PRÉVENTION, ADMINISTRATION DE LA PEINE, RÉÉDUCATION ...)

LES QUESTIONS CHERCHENT DONC À ÊTRE INDICATRICES DES OPINIONS DU PUBLIC EN CE QUI CONCERNE :

- LA CRIMINALITÉ EN GÉNÉRAL : SONT TAUX, SES CAUSES;
- LES ACTIONS DES DIVERSES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES DANS LA RÉPRESSION (POLICE, TRIBUNAUX, PRISONS) ;
- LES MESURES DE PEINE ET DE RÉHABILITATION DANS DIVERS TYPES DE DÉLITS ;
- LA NÉCESSITÉ ET LE PRESTIGE DES PROFESSIONS AYANT À VOIR AVEC LA PRÉVENTION DU CRIME, L'APPLICATION DE LA PEINE, LA RÉÉDUCATION.

UN DES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE ÉTANT DE TESTER LES RÉSISTANCES DU PUBLIC À ENTRER DANS LES CARRIÈRES SE RAPPORTANT À LA PRÉVENTION ET LA RÉHABILITATION, L'ACCENT EST MIS SUR LES SENTIMENTS ENVERS LA RÉINTÉGRATION SOCIALE DES CONDAMNÉS ET ENVERS LES CARRIÈRES D'ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS, TRAVAILLEURS SOCIAUX, AUXILIAIRES DE POLICE.

BIEN QUE LE QUESTIONNAIRE COMPORTE DES ITEM SUR L'ÂGE, L'ÉDUCATION, LA PROFESSION, LA SITUATION FAMILIALE, LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS N'EST FAITE QU'EN FONCTION DES DIFFÉRENCES LINGUISTIQUES ET NATIONALES (ANGLAIS, FRANÇAIS, AMÉRICAINS).

ON NE TROUVE PAS DE PROFILS CONTRADICTOIRES DANS LES TROIS GROUPES, SEULEMENT DES TENDANCES PLUS OU MOINS MARQUÉES. EN PARTICULIER, LES PROFILS AMÉRICAINS, DANS LES QUESTIONS PAR LISTE, SONT PLUS APLATIS QUE LES PROFILS ANGLAIS ET FRANÇAIS. ON NOTE MOINS DE DIFFÉRENCE ENTRE LES POURCENTAGES EXTRÊMES. CECI TIEN, SANS DOUTE AU FAIT QUE L'ÉCHANTILLON EST REPRÉSENTATIF DE L'ENSEMBLE DU PAYS, DONC QUE LES DIFFÉRENCES D'OPINION SONT COMME GOMMÉES, DES GROUPES DE TENDANCES OPPOSÉES COEXISTANT DANS LA POPULATION INTERROGÉE.

LE GROUPE FRANÇAIS EST CELUI QUI MONTRERAIT LE PLUS DE PRÉJUGÉS DÉFAVORABLES ET DE STÉRÉOTYPIES ENVERS LES CONDAMNÉS. IL EST ÉGALEMENT PLUS MÉFIANT À L'ÉGARD DE CEUX QUI SONT CHARGÉS DE JUGER ET DE PUNIR, MAIS ACCORDERAIT DAVANTAGE DE CONFIANCE QUE LES AUTRES GROUPES AUX ÉDUCATEURS ET TRAVAILLEURS SOCIAUX ET PARTICIPERAIT PLUS VOLONTIERS AUX ACTIONS DE RÉHABILITATION.

IL RESSORT DE L'ENSEMBLE DES RÉPONSES QUE LE PUBLIC :

- EST PERSUADÉ D'UNE AUGMENTATION CONSIDÉRABLE DE LA CRIMINALITÉ ;
- N'EST PAS SATISFAIT DE LA FAÇON DONT ON PRÉVIENT LA CRIMINALITÉ, TRAITE ET RÉÉDUQUE LES CRIMINELS ;
- MAIS N'EST PAS PRÊT À S'IMPLIQUER LUI-MÊME, À PAYER DE SA PERSONNE ET DE SON ARGENT POUR AMÉLIORER CET ÉTAT DE CHOSE. COMME S'IL N'ÉTAIT PAS CONCERNÉ DIRECTEMENT PAR LE PHÉNOMÈNE CRIMINEL, CATASTROPHE INÉLUCTABLE MAIS POUR "AUTRUI", PAS POUR "SOI". AINSI C'EST AU GOUVERNEMENT, "AUTRUI" IMPERSONNEL, DE PORTER REMÈDE AUX MAUX DE LA SOCIÉTÉ.

ON VOIT DONC QUE L'EXPLOITATION DES RÉSULTATS EST FAITE DANS UNE PERSPECTIVE GLOBALISANTE. L'ON OBTIENT AINSI UN SCHÉMA GÉNÉRAL D'OPINIONS À UN MOMENT DONNÉ, SANS TENIR COMPTE, D'UNE PART, DES DIVERS GROUPES SOCIAUX CONCERNÉS, ET, D'AUTRE PART, DE LA COMPLEXITÉ DE LA CONFIGURATION D'ATTITUDES DONT ON CHERCHE UN DES ASPECTS, ET DES NIVEAUX DIFFÉRENTS AUXQUELS S'EXPRIMENT LES OPINIONS ET SENTIMENTS.

L'ENQUÊTE D'OPINION ADRESSÉE AUX PRATICIENS DU SOUS-SYSTÈME CORRECTIONNEL EXISTE SEULEMENT À L'ÉTAT DE PROJET DE RECHERCHE EN COURS SOUS LE TITRE THE CORRECTIONAL PRACTITIONERS LOOK AT THEIR PROFESSIONS (76). LE RESEARCH DESIGN LE FAIT APPARAÎTRE ÉGALEMENT COMME UNE RÉPLIQUE D'UN TRAVAIL AMÉRICAIN DU À LA JOINT COMMISSION ON MANPOWER AND TRAINING (77)

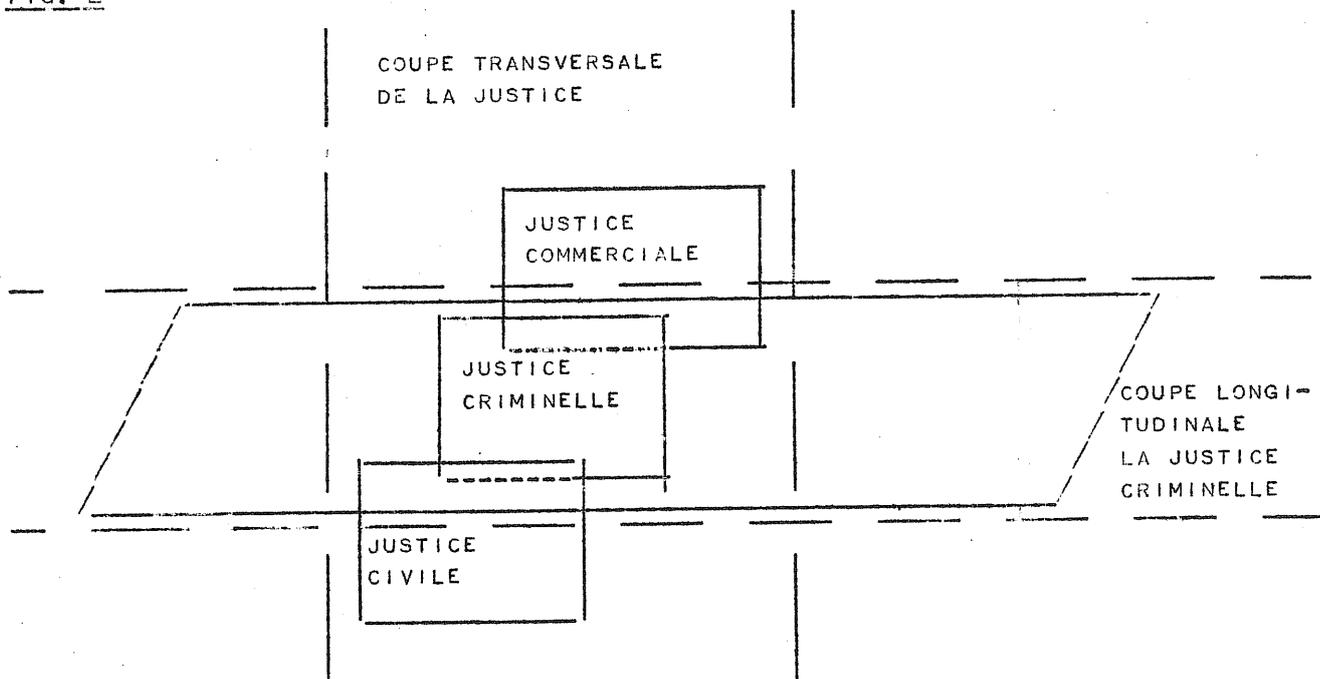
[34] - ON NE TROUVE PAS DANS TOUS CES DIFFÉRENTS TRAVAUX DE CONCEPTUALISATION AU NIVEAU MÊME DE L'IMAGE. CERTAINS SONT DE SIMPLE SONDEGES D'OPINION [DÉPARTEMENT DE CRIMINOLOGIE DE MONTRÉAL], D'AUTRES VEULENT ALLER PLUS LOIN MAIS LE FONT SEULEMENT EN GREFFANT SUR UN QUESTIONNAIRE D'OPINION UNE TECHNIQUE STATISTIQUE [L'ANALYSE DE CORRESPONDANCES POUR LE LABORATOIRE DE SOCIOLOGIE CRIMINELLE] PLUS RAFFINÉE QUE SIMPLE COMPARAISON DES FRÉQUENCES. MAIS L'AXIOMATIQUE DES IMAGES N'EST PAS ABORDÉE DE MANIÈRE SYSTÉMATIQUE NON PLUS QUE LA PROBLÉMATIQUE DE L'OBJET D'ÉTUDE. LES AUTRES RECHERCHES ABORDENT DES ASPECTS TROP LIMITÉS POUR QU'ON PUISSE SONGER À LES RÉPLIQUER DIRECTEMENT. CELLE DE KUTCHINSKY PARAÎT DEVOIR ÊTRE PARTICULIÈREMENT PORTEUSE D'ENSEIGNEMENTS SUR TEL OU TEL POINT, MAIS IL FAUT ATTENDRE QU'ELLE SOIT COMPLÉTÉE.

BREF, IL SEMBLE DIFFICILE DE SE SITUER AU NIVEAU D'UNE SIMPLE RÉPLIQUE DE TEL OU TEL TRAVAIL ANTÉRIEUR. COMME NOUS AVONS REPRIS L'AXIOMATIQUE DE L'IMAGE, IL CONVIENT DE PRÉCISER LA PROBLÉMATIQUE INTRODUITE PAR LE SYNTAGME DE JUSTICE CRIMINELLE ET DE SPÉCIFIER ENSUITE NOTRE AXIOMATIQUE EN RAPPROCHANT LA THÉORIE DE L'IMAGE DE L'OBJET AUQUEL NOUS VOULONS L'APPLIQUER POUR - FINALEMENT - DÉDUIRE DU TOUT UNE DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE ADAPTÉE.

LA JUSTICE CRIMINELLE : PROBLÉMATIQUE DE L'OBJET D'ÉTUDE

[35] - NOUS BORNONS NOS INVESTIGATIONS AUX IMAGES DE LA JUSTICE CRIMINELLE EXCLUANT AINSI TOUT CE QUI CONCERNE D'AUTRES FORMES DE JUSTICE, CIVILE, ADMINISTRATIVE, COMMERCIALE ... EN SENS INVERSE, NOUS VOULONS ENGLOBER L'ENSEMBLE DES PROCESSUS DE JUSTICE CRIMINELLE SANS QU'ON NOUS CANTONNER À L'APPRÉHENSION JURIDIQUE OU STRICTO SENSU DU TERME. CETTE VISION LONGITUDINALE PARAÎT FORT IMPORTANTE À RETENIR ET ON LA RETROUVE AU PREMIER RANG DES AVANTAGES QUE PRÉSENTE NOTRE MANIÈRE DE CONCEVOIR LE CHAMP D'INVESTIGATION. LE GRAPHIQUE SUIVANT PERMET DE VISUALISER LA DIFFÉRENCE D'OPTIQUE ENTRE NOTRE PROPOS ET CEUX DE CERTAINS DE NOS PRÉDÉCESSEURS.

Fig. 2



CECI PRÉCISÉ, ON PEUT RÉSUMER AINSI LES RAISONS QUI PARAISSENT MILITER EN FAVEUR DE LA CONCEPTION RETENUE :

- D'ABORD, ON ÉVITE AINSI DE BRISER L'UNITÉ LONGITUDINALE DE LA JUSTICE CRIMINELLE DONT L'APPRÉHENSION IN GLOBO DEVIENT UNE PRÉOCCUPATION DOMINANTE DES CRIMINOLOGUES
- ENSUITE, ON PERMET DE CONTRÔLER LES CONTENUS SIGNIFIANT-FLOTTANT DANS LES PLAGES DE RECOUVREMENT, PAR EXEMPLE AU NIVEAU DES IMAGES DE RÔLE SOCIAL DES FONCTIONS OU DES SOUS-SYSTÈMES / AINSI ENTRE LA POLICE ET LA JUSTICE STRICTO SENSU /, à CONDITION TOUTE FOIS D'ADOPTER UNE DÉMARCHÉ INTÉGRÉE ET NON UNE SUCCESSION DE RECHERCHES PARCELLAIRES COMME CE FUT LE CAS POUR LES TRAVAUX COMMANDITÉS PAR LA COMMISSION PREVOST
- ENFIN, ON AUTORISE À POSER UN CORPS D'HYPOTHÈSES HOMOGENÈME CE QUI S'AVÈRERAIT IMPOSSIBLE SI L'ON VOULAIT ENGLOBER DANS UN MÊME TEMPS D'AUTRES FORMES DE JUSTICE.

AU RESTE, CHAQUE FORME DE JUSTICE TRAINÉ AVEC ELLE UNE SÉRIE DE PROCESSUS ANNEXES EX ANTE ET EX POST QU'ON AURAIT GRAND TORT DE NÉGLIGER PAR UN JURIDISME EXAGÉRÉ. MAIS C'EST ALORS UNE SÉRIE DE COUPES LONGITUDINALES QU'IL CONVIENT DE RETENIR. LE FAIRE D'UN COUP EST IMPOSSIBLE.

MÊME APRÈS AVOIR OPÉRÉ CETTE RÉDUCTION - QUI N'EN EST PAS NÉCESSAIRE- MENT UNE PAR CERTAINS CÔTÉS - LA NOTION DE JUSTICE CRIMINELLE EST ENCORE ASSEZ GÉNÉRALE POUR METTRE EN CAUSE LA TOTALITÉ DES RAPPORTS DES INDIVIDUS ET DES GROUPES AVEC LES INSTITUTIONS, NORMES ET VALEURS DE LA SOCIÉTÉ. CHACUN DE NOUS EST, EN EFFET, CONCERNÉ PAR L'IDÉE DE FAUTE ET DE RESPONSABILITÉ, ET LA PUNITION EST CE QUI SANCTIONNE LES MANQUEMENTS AUX NORMES D'UN GROUPE. SEULEMENT, IL FAUT DISTINGUER ICI LES NORMES "INSTITUÉES", C'EST À DIRE CELLES QU'UN GROUPE DOMINANT PARVIENT À FAIRE POSER COMME RÈGLES OFFICIELLES POUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ, ET LES NORMES QUI RELÈVENT DE LA TRADITION ORALE D'UN GROUPE RESTREINT EN DEHORS DE TOUTE INSTITUTION GÉNÉRALISANTE. CAR LES DEUX SORTES PEUVENT ENTRER EN CONFLIT COMME LE MONTRE L'OEUVRE DE T. SELLIN (78).

[36] - IL CONVIENT MAINTENANT DE DÉFINIR CE QUE L'ON VA ENTENDRE OPÉRATOIREMENT DANS CETTE RECHERCHE PAR L'EXPRESSION JUSTICE CRIMINELLE.

IL EXISTE PLUSIEURS MANIÈRES D'ABORDER CE PROBLÈME DE DÉFINITION SELON QUE L'ON SE PLACE À UN POINT DE VUE MORAL, JURIDIQUE OU SOCIOLOGIQUE - AUTREMENT DIT, SELON QUE L'ON SE PRÉOCCUPE D'ABORD DES FINS POURSUIVIES ET DE LA RELATION FAUTE-PUNITION, OU DE L'APPROPRIATION DES LOIS ET DU SYSTÈME JUDICIAIRE, OU DE LA PLACE DU SYSTÈME JUDICIAIRE DANS LES INSTITUTIONS ET DANS LEURS RAPPORTS À L'ENSEMBLE DU CORPS SOCIAL. C'EST DANS CETTE DERNIÈRE PERSPECTIVE QUE NOUS NOUS PLACERONS SANS QU'IL S'AGISSE D'UNE RECHERCHE SUR L'ORGANISATION D'UN SYSTÈME, SON INSTITUTIONNALISATION, L'EXAMEN DES PROCESSUS JUDICIAIRES ET DE MÉCANISMES DE PRISE DE DÉCISION. EN FAIT, NOTRE PROPOS EST L'ÉTUDE DE LA FONCTION DE JUSTICE CRIMINELLE COMME OBJET DE REPRÉSENTATION SOCIALE. NÉANMOINS, NOUS APPRÉHENDONS L'OBJET À DEUX NIVEAUX ENSEMBLE, CELUI DE FONCTION SOCIALE ET CELUI DE SYSTÈME SOCIAL. ET LA DÉLIMITATION EN VA ÊTRE FAITE AU NIVEAU SYSTÈMIQUE. C'EST DE CE NIVEAU-ÇI QUE L'ON PARTIRA ENSUITE QUAND ON VOUDRA INVESTIGUER SUR L'IMAGE DE LA FONCTION SOCIALE QUE CE SYSTÈME INCARNE. ET D'AILLEURS LA RECHERCHE NE SE BORNERA PAS À L'ÉTIAGE FONCTION SOCIALE, MAIS S'ÉTENDRA ÉGALEMENT À CELUI DU SYSTÈME SOCIAL QUI REPRÉSENTE CETTE FONCTION / ET QUI EST LE NIVEAU DE DÉFINITION, DE DÉLIMITATION / CE QUI PEUT SE REPRÉSENTER AINSI :

Fig. 3

NIVEAU A - FONCTION SOCIALE DE JUSTICE CRIMINELLE - NIVEAU OPÉRATOIRE 1 INFÉRÉ
NIVEAU B - SYSTÈME DE JUSTICE CRIMINELLE (- NIVEAU DE DÉLIMITATION
NIVEAU OPÉRATOIRE 2

ET IL CONVIENT DE RAPPELER QUE SI LE NIVEAU DU SYSTÈME SOCIAL EST CELUI DE LA DÉLIMITATION OPÉRATOIRE EN MÊME TEMPS QUE L'UN DES NIVEAUX OPÉRATOIRES, ET CELUI À PARTIR DUQUEL ON INFÈRE L'AUTRE NIVEAU OPÉRATOIRE, CELA NE REVIENT PAS À FAIRE UNE RECHERCHE SYSTÉMIQUE, MAIS SEULEMENT À APPLIQUER DES INVESTIGATIONS EN TERMES D'IMAGES À CES ÉTIAGES.

CECI PRÉCISÉ, ON PEUT ENTRER MAINTENANT DANS LE TRAVAIL DE DÉFINITION QUI SERA ESSENTIELLEMENT UNE DÉFINITION OPÉRATOIRE, TOUTE DE DÉLIMITATION. ET C'EST EN AUTORISANT CETTE DÉMARCHE QUE LE NIVEAU DU SYSTÈME SOCIAL EST PARTICULIÈREMENT PRÉCIEUX POUR NOUS.

LA PREMIÈRE REMARQUE CONCERNE LA SPÉCIFICITÉ DU SYSTÈME SOCIAL QUI INCARNE LA FONCTION DE JUSTICE CRIMINELLE. PAR UN PARADOXE, CE SONT DES POLITOLOGUES - APPLIQUANT À LA CHOSE JUDICIAIRE LA DÉMARCHE PROPRE À LEUR DISCIPLINE - QUI SONT VENUS, À LA SUITE DE C. H. PRITCHETT (79) METTRE L'ACCENT SUR LA SPÉCIFICITÉ DE CE SYSTÈME PARMI L'ORGANISATION SOCIALE. PRITCHETT DISAIT DU JUGE : "IL JUGE DANS UN CONTEXTE SOCIAL, MAIS IL JUGE" ET J. B. GROSSMAN (80) CONSACRERA PLUSIEURS TRAVAUX À CERNER LE PROBLÈME. À SON APPROCHE, NOUS ALLONS D'AILLEURS EMPRUNTER PLUSIEURS ÉLÉMENTS. DONC BIEN QUE NOUS AYONS SIGNALÉ TOUT À L'HEURE QUE LA JUSTICE CRIMINELLE ÉTAIT UN OBJET QUI METTAIT EN JEU TOUTE L'ORGANISATION DU POUVOIR SOCIAL ET LES RELATIONS AU POUVOIR IL CONVIENT DE GARDER À L'ESPRIT LA SPÉCIFICITÉ DE CE SYSTÈME AU SEIN D'UNE ORGANISATION SOCIALE.

NOUS RAPPELONS QU'UN SYSTÈME PEUT ÊTRE DÉFINI COMME UN CONSTRUIT HYPOTHÉTIQUE CONTENANT CERTAINS TYPES DE VARIABLES ET DE POSITIONS. CHAQUE SYSTÈME A SES PROPRIÉTÉS ET SES CARACTÉRISTIQUES QUI LE DISTINGUENT DE SYSTÈMES QUI LUI SONT ADJACENTS. UN SYSTÈME JUDICIAIRE - LUI AUSSI - OPÈRE COMME UN TOUT, COMME UN ENSEMBLE DE MÉCANISMES. IL ALLOUE VALEURS ET RESSOURCES À DES GROUPES ET INDIVIDUS EN COMPÉTITION. MAIS IL LE FAIT SELON UN PROCESSUS PROPRE QUI LE DISTINGUE D'UNE VOIE ADMINISTRATIVE OU LÉGISLATIVE OPÉRANT UNE TÂCHE SIMILAIRE. JOEL B. GROSSMAN SÉLECTIONNE QUATRE CARACTÉRISTIQUES PROPRES :

- LES ACTEURS SPÉCIALISÉS ;
- UNE ANCIENNE TRADITION DE SPÉCIALISATION AU NIVEAU DES RÔLES ;
- UN JEU DE RITUELS ;
- LE CONCEPT DE STARE DECISIS.

NOUS FERONS DEUX REMARQUES. D'UNE PART, LA SPÉCIALISATION DES ACTEURS - QUI EST RÉELLE ET ÉVIDENTE POUR L'ENSEMBLE DE LA CHOSE JUDICIAIRE - N'EST PAS TELLE CEPENDANT QUE CHACUN D'ENTRE EUX N'ASSUME SOUVENT EN MÊME TEMPS UN RÔLE EN DEHORS DE LA JUSTICE CRIMINELLE, AU PLAN ADMINISTRATIF (EX. POLICE) OU DE LA JUSTICE CIVILE (EX. TRIBUNAUX). D'AUTRE PART, LE CONCEPT DE STARE DECISIS EST PLUS SPÉCIFIQUE D'UNE JUSTICE ANGLO-SAXONNE QUE CONTINENTALE ; NÉANMOINS - SOUS DE LARGES DIFFÉRENCES APPARENTES - IL NOUS SEMBLE S'APPLIQUER, AVEC PLUS OU MOINS DE RELIEF À TOUTE JUSTICE CONNUE ET MANIFESTER DE MANIÈRE TOPIQUE SON MODUS OPERANDI D'ÉLUTION.

NOTRE AUTEUR SOULIGNE ÉGALEMENT L'IMPORTANCE QU'IL CONVIENT D'ACCORDER À L'ÉTUDE DES FRONTIÈRES DU SYSTÈME - MOINS À UN NIVEAU FORMEL QU'EN TERMES DE FONCTIONS ET DE RÔLES / ET NOTRE PREMIÈRE REMARQUE DE TOUT À L'HEURE CONFIRME CETTE ORIENTATION / -. NOS PROPRES RECHERCHES NOTAMMENT SUR LE RÉGIME DES JEUNES DÉLINQUANTS, PRÉ-DÉLINQUANTS OU DÉVIANTS (81) SOULIGNENT ENCORE L'IMPORTANCE DES PROBLÈMES DE FRONTIÈRES QU'IL EST FÉCOND DE TRAITER EN TERMES DE PLAGES DE

RECouvreMENT, DE GLISSEMENTS ENTRE RÔLES ET / OU ENTRE FONCTIONS. FINALEMENT - COMME LE MONTRE ENCORE GROSSMAN - UNE CARACTÉRISTIQUE ESSENTIELLE DE CE SYSTÈME EST QU'IL N'EST PAS SELF-STARTER. DONC SE POSE À LUI UN PROBLÈME CRUCIAL DE RÉGULATION DES DEMANDES POUR ÉVITER SUBMERGEMENT ET DÉLAISSEMENT. CE PROBLÈME DE RÉGULATION EST AGGRAVÉ PAR LA FAIBLE CAPACITÉ D'ADAPTATION DU SYSTÈME ET SA SOUS-ADMINISTRATION CHRONIQUE. NÉANMOINS, CECI MÉRITE D'ÊTRE QUELQUE PEU APPROFONDI EN VUE DE SON ADAPTATION À LA JUSTICE CRIMINELLE. DES TRAVAUX COMME CEUX DE R. BOUDON & A. DAVIDOVITCH (82) ONT MIS L'ACCENT SUR L'IMPORTANCE DE LA FONCTION D'AUTO-RÉGULATION DANS LA TÂCHE DES AGENTS DE POURSUITE. MAIS IL S'AGIT DE RÉGULER L'UN DES SOUS-SYSTÈMES, CELUI DE JURIDICTION. ON POURRAIT SUPPOSER QUE LE SOUS-SYSTÈME ANTÉRIEUR, LA POLICE EST SELF-STARTER. EN FAIT, UNE RECHERCHE EXPLORATOIRE DE R.C.B. (83) A MONTRÉ QUE LA POLICE AGISSAIT FORT PEU D'INITIATIVE. IL EST DONC EXACT QUE LE SYSTÈME DANS SON ENSEMBLE N'EST GUÈRE SELF STARTER ET QUE SA CHARGE DÉPEND ESSENTIELLEMENT DE LA REPORTABILITÉ DES ACTES SUSCEPTIBLES DE LUI ÊTRE DÉFÉRÉS (84) CE QUI EST TRÈS LARGEMENT EXTERNE AU SYSTÈME. ET C'EST SI VRAI QUE MÊME DANS NOTRE PROPRE CONSTRUCTION FRANÇAISE OÙ LA TÂCHE DE RÉGULATION EST ASSUMÉE THÉORIQUEMENT PAR LE SEUL MINISTÈRE PUBLIC CETTE FONCTION EST TELLEMENT IMPORTANTE POUR LE SYSTÈME ENTIER QUE LA POLICE COMMENCE DÉJÀ À L'ASSUMER PARTIELLEMENT À SON PROPRE NIVEAU / BIEN ENTENDU, DANS UNE PROCÉDURE ANGLO-SAXONNE OÙ LE MINISTÈRE PUBLIC EST PEU ORGANISÉ ET TOUTE LA TÂCHE D'AUTO-RÉGULATION INCOMBE ALORS À LA POLICE /. ENFIN, GROSSMAN RAPPELLE QUE CE TYPE DE SYSTÈME N'EST PAS NON PLUS PRODUCTEUR D'UNE VÉRITABLE POLITIQUE, MAIS PLUTÔT D'OUTPUTS QUI LUI ÉCHAPPENT ENSUITE LARGEMENT. LÀ ENCORE, IL S'AGIT D'UNE CARACTÉRISTIQUE QUI EST PARTICULIÈREMENT AIGUE POUR LA JUSTICE CIVILE, MAIS QUE L'ON PEUT ADAPTER POUR SILHOUETTER LA JUSTICE CRIMINELLE. LES ORGANES D'INVESTIGATION OU DE POURSUITE N'ONT D'AUTRE POLITIQUE QUE DES IMPULSIONS QU'ILS REÇOIVENT D'AUTRES SYSTÈMES SOCIAUX AUXQUELS ILS SONT PARTIELLEMENT PARTICIPANTS ET IL S'AGIT D'UNE ACTION À L'ENTRÉE ET NON À LA SORTIE. ET LES AUTRES SOUS-SYSTÈMES N'ONT PAS RÉELLEMENT DE POLITIQUE (85).

COMPTE TENU DE CES DIVERSES PRÉCISIONS, NOUS ALLONS ENTENDRE PAR JUSTICE CRIMINELLE L'ENSEMBLE DE LA RÉACTION ORGANISÉE DE LA SOCIÉTÉ FACE AU CRIME, RÉACTION DÉFÉRÉE À DES AGENCES DE PRÉVENTION, DE DÉTECTION, D'INVESTIGATION ET DE POURSUITE, DE DÉCISION ET D'EXÉCUTION / CE DERNIER TERME REGROUPE TOUT MODALITÉ DE RÉALISATION D'UNE DÉCISION JUDICIAIRE QUELLE FIN QU'ON LUI ASSIGNE /. LE FONCTIONNEMENT DE CES DIFFÉRENTES AGENCES CONSTITUE UN "ENSEMBLE" INDISSOLUBLE DONT L'UNITÉ SE CARACTÉRISE PAR DES MÉCANISMES D'AUTO-RÉGULATION, DES MODÈLES DE PASSAGE ET DES GLISSEMENTS GÉNÉRATEURS DE DISCORDANCES ENTRE RÔLES ET MÊME ENTRE FONCTIONS.

L'AVANTAGE DE CETTE DÉFINITION EST QU'ELLE ÉVITE DE SURCHARGER DE POSTULATS LE NIVEAU DE LA FONCTION SOCIALE QUE L'ON SE CONTENTE D'INFÉRER DU SYSTÈME AINSI DÉFINI.

SI L'ON VEUT PRENDRE DES REPÈRES INSTITUTIONNELS, CELÀ REVIENT À PRENDRE EN COMPTE DANS NOTRE CONCEPT - COMME FORMANT UN TOUT SUR UN CHEMINEMENT SANS SOLUTION DE CONTINUITÉ RADICALE - LA POLICE, LE MINISTÈRE PUBLIC, LES COURS, LES ORGANISMES DE TRAITEMENT EN MILIEU FERMÉ OU OUVERT. RESTE LE PROBLÈME DÉLICAT DE LA PRÉVENTION. ON EST CONDUIT UNE NOUVELLE FOIS À CHERCHER UNE FRONTIÈRE ENTRE DÉVIANCE ET DÉLINQUANCE OU PRÉ-DÉLINQUANCE (69), ENTRE POLITIQUE CRIMINELLE ET POLITIQUE SOCIALE. SOUVENT, LES AUTEURS QUI S'ESSAIENT DANS L'ÉTUDE DU CONTRÔLE SOCIAL DE LA CRIMINALITÉ LAISSENT DE CÔTÉ LA PRÉVENTION SOCIALE ORGANISÉE. ON COMPREND L'HÉSITATION À CONSIDÉRER LA DIFFICULTÉ DES DÉLIMITATIONS À OPÉRER. À LA LIMITE, TOUTE ACTION SOCIALE EST PRÉVENTIVE ET L'ON POURRAIT PRENDRE EN COMPTE PAR EXEMPLE TOUT CE QUI CONCERNE L'ÉDUCATION. ÉVIDEMMENT UNE ACCEPTION AUSSI COMPRÉHENSIVE PERDRAIT TOUTE VALEUR OPÉRATOIRE ET NOUS LE BÉNÉFICIE DE CE QUI A ÉTÉ DIT SUR LA SPÉCIFICITÉ DE NOTRE SYSTÈME. NOUS AVONS DONC TRANCHÉ LE PROBLÈME

EN REPRENANT LA DISTINCTION ENTRE PRÉVENTION SPÉCIFIQUE ET PRÉVENTION GÉNÉRALE QUE NOUS AVIONS DÉVELOPPÉE À PROPOS DES BANDES DE JEUNES (87). AU PLAN INSTITUTIONNEL, CECI REVIENT À RETENIR LA PRÉVENTION ACCOMPLIE PAR UN ORGANISME DONT LE BUT ESSENTIEL EST LA LUTTE CONTRE LE CRIME [JUSTICE JUVÉNILE, POLICE PAR EXEMPLE], VOIRE CELLE QUI EST LE FAIT D'UN ORGANISME SPÉCIALISÉ DANS UNE TÂCHE DE PRÉVENTION SPÉCIFIQUE [CLUBS ET ÉQUIPES DE RUE ET DE QUARTIER PAR EXEMPLE]. MAIS NOUS LAISSERONS DE CÔTÉ LA PRÉVENTION GÉNÉRALE ET NON DIFFÉRENCIÉE D'UNE AGENCE DONT LE BUT ESSENTIEL EST TOUT AUTRE [PAR EXEMPLE, L'ÉDUCATION]. AU RESTE, CES DÉLIMITATIONS AU NIVEAU DE LA PRÉVENTION - FORT IMPORTANTES POUR DE QUATRES RECHERCHES - SONT MOINS AIGUES ICI AU PLAN PRATIQUE. MAIS - OUTRE QU'ELLES N'Y SONT PAS DÉNUÉES DE TOUTE UTILITÉ - L'IMPORTANCE EN EST SURTOUT THÉORIQUE ON ILLUSTRE AINSI AU PLAN INSTITUTIONNEL LA SPÉCIFICITÉ DU SYSTÈME.

L'IMAGE DE LA JUSTICE CRIMINELLE : SPÉCIFICATIONS DE L'AXIOMATIQUE

[37] - EN COMBINANT L'AXIOMATIQUE GÉNÉRALE QUI A ÉTÉ POSÉE PLUS HAUT AVEC CE QUI VIENT D'ÊTRE DIT SUR LA PROBLÉMATIQUE DE NOTRE OBJET, ON PARVIENT À SPÉCIFIER L'AXIOMATIQUE PAR RAPPORT À L'OBJET PRÉCIS DE NOTRE RECHERCHE. POUR CELA, NOUS COMMENCERONS - POURSUIVANT LE RAISONNEMENT AU POINT OÙ IL ÉTAIT PARVENU - PAR MONTRER COMMENT SONT SAISIES ET UTILISÉES LES IMAGES D'AGENCES ET DE RÔLES. IL CONVIENDRA ENSUITE DE PASSER AU NIVEAU DE LA FONCTION SOCIALE ET DONC DE L'IMAGÉATION DE SES FINALITÉS. POUR FINIR, NOUS MONTRERONS DE QUELLE MANIÈRE CES ÉLÉMENTS DOIVENT ÊTRE ORGANISÉS. ET CECI INTRODUIRA À DES NOTATIONS MÉTHODOLOGIQUES.

UTILISATION DES IMAGES D'AGENCES ET DE RÔLES

[38] - LES DIFFÉRENTS ORGANISMES PARTICIPANT AU SYSTÈME DE JUSTICE CRIMINELLE VONT AVOIR DES CARACTÉRISTIQUES PARTIELLEMENT DIFFÉRENTES AU NIVEAU DES REPRÉSENTATIONS. CES CARACTÉRISTIQUES PERMETTRONT DE DÉFINIR

- L'ÉTENDUE DU CHAMP DE REPRÉSENTATION
- LA QUALITÉ DES IMAGES : PRÉSENCE/ABSENCE DES ÉLÉMENTS, PRÉCISION/FLOU, IMAGE GROSSIÈRE/DÉTAILLÉE ...

ON POURRA EN INFÉRER LA NOTION D'UNITÉ FONCTIONNELLE, LES LIAISONS FONCTIONNELLES ENTRE LES DIFFÉRENTES AGENCES POURRONT ÊTRE PERÇUES SOIT COMME SOLIDAIRES LES UNES DES AUTRES, SOIT COMME PLUS OU MOINS ISOLÉES ET INDÉPENDANTES. ON OBSERVERA ÉGALEMENT LES RECOUVREMENTS, GLISSEMENTS DE FONCTIONS, CONTAMINATIONS, EFFETS DE HÂLO OU LA SCOTOMISATION D'UNE PARTIE DU CHAMP. IL CONVIENDRA ÉGALEMENT DE TENIR COMPTE DE L'IMPORTANCE RELATIVE DES DIFFÉRENTES PARTIES C'EST À DIRE DES DIFFÉRENTS NIVEAUX D'INTÉGRATION DES ÉLÉMENTS DE L'OBJET DANS LA CONSTITUTION DE LA REPRÉSENTATION. AINSI PEUT-ON PENSER QUE CERTAINES AGENCES SONT MIEUX OU PLUS EXACTEMENT PERÇUES QUE D'AUTRES EN RAISON DE LEUR PLUS GRANDE PROXIMITÉ OU DE LEUR PORTÉE SYMBOLIQUE OU ENCORE DE LEUR IMPORTANCE POLITIQUE GÉNÉRALE. IL SERA DONC OPPORTUN D'INTRODUIRE LE CONCEPT INTERMÉDIAIRE DE VISIBILITÉ REPRIS DE DANIELSKI, MURPHY & TANENHAUS (88), MAIS EN LE MODIFIANT PROFONDÉMENT POUR L'ADAPTER AU CONTEXTE ET AU SUJET PROPRE DE NOTRE RECHERCHE.

[39] - ON VA ÉGALEMENT RECEVOIR LES IMAGES DE RÔLES. MAIS IL N' S'AGIT PAS POUR NOUS DE RÉDUIRE L'IMAGE DU SYSTÈME OU CELLE DE LA FONCTION À CELLES DES RÔLES COMME CELA A ÉTÉ SOUVENT PRATIQUÉ (89). LES RÔLES, EN EFFET, NE SAURAIENT INCARNER LA FONCTION, NI MÊME LE SYSTÈME DANS SA TOTALITÉ. ILS N'Y SONT POINT ENTIÈREMENT CONTENUS ET, EN MÊME TEMPS, ILS Y SONT TRANSCENDÉS. À TRAVERS LES RÔLES, NOUS CHERCHONS UNIQUEMENT À CARACTÉRISER LE SYSTÈME D'UNE FONCTION. C'EST D'AILLEURS LA DÉMARCHE MÊME QU' A ÉTÉ EXPOSÉE POUR LES IMAGES D'AGENCES. LES RÔLES SONT PRIS COMME SUPPORTS DE PROJECTION DES SENTIMENTS, ATTITUDES ... ILS PERMETTENT DE PORTER DES JUGEMENTS SUR LE SYSTÈME OU MÊME SUR LA FONCTION, INCARNANT

DES VALEURS. CES IMAGES DE RÔLES PEUVENT DONNER LIEU À DES RECHERCHES DES STÉRÉOTYPIQUES POSITIVES OU HOSTILES ET DES JUGEMENTS DE VALEUR. ELLES PEUVENT ÉGALEMENT SERVIR DE REPÈRES, D'INDICATEURS EN CE QUI CONCERNE LES GLISSEMENTS DE FONCTION D'UNE AGENCE À L'AUTRE.

NOTONS EN OUTRE QUE CERTAINS RÔLES N'ONT MÊME PAS CETTE - TOUTE RELATIVE - AUTONOMIE : ILS APPARAISSENT COMME PARFAITEMENT ÉPONYMIQUES D'UN SOUS-SYSTÈME [IMAGE DU POLICIER ET IMAGE DE LA POLICE], VOIRE MÊME QUELQUEFOIS DIRECTEMENT DE LA FONCTION SOCIALE [IMAGE DU JUGE] ET L'ON VOIT PARFOIS CETTE ÉPONYMIE GLISSER À N'ÊTRE PLUS QU'UNE SYNONYMIE PLUS OU MOINS ACCENTUÉE.

QU'ILS S'AGISSENT D'IMAGES D'AGENCES OU DE RÔLES SOCIAUX, NOUS NE LES ANALYSERONS JAMAIS EN SOI, MAIS COMME INDICATEURS PARTIELS. C'EST À PARTIR D'ELLES QUE NOUS POURRONS TRAITER DES IMAGES DU SYSTÈME DE JUSTICE CRIMINELLE. MAIS IL NE FAUT PAS OUBLIER QUE LE NIVEAU DU SYSTÈME N'EST QU'UN DES ÉTIAGES OPÉRATOIRES, NON LE PLUS IMPORTANT. NOUS DEVONS DONC MAINTENANT NOUS INTERROGER SUR LE TRAITEMENT AU NIVEAU DE LA FONCTION SOCIALE.

L'IMAGE DE LA FONCTION DE JUSTICE CRIMINELLE

[40] - L'IMAGE D'UNE FONCTION SOCIALE SE DÉFINIT PAR RAPPORT AUX BUTS VISÉS PAR [OU ASSIGNÉS À] CETTE FONCTION. IL S'AGIT DES RÉPONSES AUX QUESTIONS : À QUOI SERT LA JUSTICE CRIMINELLE ET À QUOI DEVRAIT-ELLE SERVIR ? LA SIGNIFICATION DES RÉPONSES VA DU NIVEAU INSTRUMENTAL - QUI, AU VRAI, EST ENCORE À L'ÉTIAGE DU SYSTÈME SOCIAL ET DE SES SOUS-SYSTÈMES - À CELUI DES FINALITÉS SOCIALES - CE QUI RESSORT PROPREMENT DU NIVEAU DE LA FONCTION SOCIALE.

APPARAÎT ALORS LA DISJONCTION ENTRE IMAGE PERÇUE ET IMAGE IDÉALE. TRÈS PROCHE PEUT ÊTRE ÉGALEMENT LA DISJONCTION ENTRE LES BUTS SOCIAUX ET LES FINS PROPRES À L'INDIVIDU INTERROGÉ. CES FINALITÉS INDIVIDUELLES PEUVENT APPARAÎTRE SOIT SUR LE MODE PROTECTION DE LA PERSONNE ET DE SES BIENS, SOIT SUR LE MODE PROTECTION DU DEVENIR DE L'INDIVIDU ET DE SES POTENTIALITÉS. LA DÉTERMINATION DE CES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE VALEURS ET LEURS POSITIONS RELATIVES AUX IMAGES IDÉALES ET PERÇUES DOIVENT APPORTER DES RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉVOLUTION DE LA REPRÉSENTATION EN SON ASPECT NORMATIF ET SUR LE DEGRÉ D'INSATISFACTION ÉPROUVÉ. LA DISTINCTION DES IMAGES PERÇUES ET IDÉALES IMPORTE PAR L'INFLUENCE SUR LES COMPORTEMENTS. LA COMPARAISON DE CES DEUX IMAGES, L'ÉTUDE DE LEURS RAPPORTS, DE LEUR DISTANCE, DE LEUR VALORISATION RÉCIPROQUE ET DU DEGRÉ DE FRUSTRATION DÉCOULANT ÉVENTUELLEMENT DE LEUR CONTRADICTION PERMETTRONT DE DÉTERMINER QUELLES SONT LES IMAGES QUI PRENNENT UN STATUT D'IMAGES-GUIDES EN FONCTION DE LEUR PRÉGNANCE DANS LE CHAMP DE REPRÉSENTATION, DE LEUR CHARGE NORMATIVE ET DE LA RÉFÉRENCE À UN MODÈLE.

[41] - SI L'ON SE PLACE AU NIVEAU DES ATTITUDES - C'EST À DIRE DE LA COMPOSANTE AFFECTIVE DE L'IMAGÉATION, "DE L'ENSEMBLE DE CROYANCES ET DE JUGEMENTS DE VALEUR PRÉSENTANT UNE CERTAINE ORGANISATION ET SUPPOSÉES STABLES" (90) - NOUS DEVONS FAIRE INTERVENIR UN CONCEPT INTERMÉDIAIRE DE PROXIMITÉ PAR RAPPORT À L'OBJET. LES ATTITUDES EN EFFET SONT FONCTION TOUT ENSEMBLE DE LA PERSONNALITÉ - CE QUI LEUR CONFÈRE LEUR STABILITÉ ET AUTORISE À CHERCHER DES ATTITUDES GÉNÉRALES SOUS DES ATTITUDES PARTICULIÈRES - ET DE L'ENSEMBLE DE LA SITUATION INCLUANT NOTAMMENT LE RAPPORT SUJET-OBJET. DE MÊME, LA POSITION VIS À VIS DES INSTITUTIONS VA AGIR COMME UN MODULATEUR D'ATTITUDES, SOIT QUE LE SUJET SE PRÉSENTE EN POSITION DE FAIBLESSE, COMME N'AYANT PAS DE POUVOIR, SOIT QU'IL SE SENTE DANS UN GROUPE SOCIAL DOMINANT, SOIT ENCORE QU'IL REJETTE CETTE STRUCTURATION SOCIALE.

[42] - IL EST MAINTENANT SOUHAITABLE D'ORGANISER UN CERTAIN NOMBRE D'HYPOTHÈSES SUR LA MANIÈRE DONT LES ÉLÉMENTS OU ENSEMBLES D'ÉLÉMENTS SE STRUCTURENT EN DIMENSIONS DE L'UNIVERS REPRÉSENTATIF. IL S'AGIT LÀ D'UNE PREMIÈRE FORMULATION QUI DEVRA ÊTRE REPRIS, AFFINÉE, PRÉCISÉE OU MODIFIÉE COMPTE TENU DES INVESTIGATIONS EXPLORATOIRES.

EN L'ÉTAT, NOUS POSONS UNE ORGANISATION DES IMAGES SOUS-TENDUE PAR LA PRÉSENCE IMPLICITE OU EXPLICITE D'UNE INSTANCE SE RAPPORTANT À L'AFFECTIVITÉ PROFONDE DES INDIVIDUS ET QUE L'ON APPELERA, POUR L'INSTANT, SENTIMENT DE JUSTICE. LES DIMENSIONS DE L'ORGANISATION SONT :

- JUSTICE TRANSCENDANTE / JUSTICE ORGANISATION DES RAPPORTS SOCIAUX
- JUSTICE MOYEN DE VIOLENCE LÉGALISÉE / JUSTICE PROTECTION DES DROITS ACQUIS
- JUSTICE LIBÉRATRICE POUR UNE CLASSE SOCIALE MINORITAIRE MAIS EN POSITION DE COMBAT

[43] - EN CE QUI CONCERNE LE CONCEPT DE SENTIMENT DE JUSTICE, ON SE RÉFÈRE À CE QU'A ÉCRIT E. DE GREFF DANS LES INSTINCTS DE DÉFENSE ET DE SYMPATHIE (92). IL S'AGIRAIT DE L'EXPRESSION RATIONNALISÉE OU TOUT AU MOINS CONSCIENTE, D'UNE STRUCTURE AFFECTIVE, C'EST À DIRE DE "L'ENSEMBLE DE PLUSIEURS TENDANCES INSTINCTIVES ORGANISÉES ENTRE ELLES EN TENANT COMPTE DE L'AVENIR, C'EST À DIRE ORGANISÉES SELON LES PRÉOCCUPATIONS DE L'INTELLIGENCE." CETTE STRUCTURE AFFECTIVE NE SE PRÉSENTE PAS À LA CONSCIENCE EN TANT QUE TELLE, MAIS PAR L'INTERMÉDIAIRE DE LA NOTION DE JUSTICE, OU PLUS EXACTEMENT PAR LA REPRÉSENTATION DE CE QUI EST JUSTE ET DE CE QUI EST INJUSTE. LES ACTES CONSIDÉRÉS COMME JUSTES SONT EN FAIT CEUX QUI TROUVENT EN ACCORD AVEC L'INSTINCTIVITÉ PROFONDE DU SUJET. ON VOIT QUE, DANS CETTE CONCEPTION, LE SENTIMENT DE JUSTICE RESSEMBLE FORT AU RÉSULTAT DU TRAVAIL DE L'ÉLABORATION SECONDAIRE DÉCRIT PAR S. FREUD (93). L'ORIGINE INSTINCTUELLE DU SENTIMENT DE JUSTICE RENDRAIT COMPTE DE SON APPARITION PRÉCOCE ET DU FAIT QUE PERSONNE NE METTE EN DOUTE - À PEINE DE LÉTALITÉ - QU'IL AGISSE CONFORMÉMENT À "LA JUSTICE". DANS CETTE PERSPECTIVE, LE SENTIMENT DE JUSTICE A POUR FONCTION DE PROTÉGER ET DE DÉFENDRE LE MOI. IL APPARAÎT BIEN COMME REMPLISSANT CETTE FONCTION SI L'ON CONSIDÈRE LES RÉACTIONS À L'INJUSTICE SUBIE.

+ SE

EN OUTRE, LE SENTIMENT DE JUSTICE A UN RÔLE SOCIAL. C'EST LUI QUI PERMET À L'INDIVIDU DE S'INTÉGRER DANS UN GROUPE SOCIAL : "C'EST LA FONCTION DE JUSTICE, ÉCRIT DE GREFF, QUI CONSTITUE LE NOYAU SOLIDE DE LA PERSONNALITÉ, EN TANT QUE CELLE-CI SE CONÇOIT COMME PARTIE DE LA SOCIÉTÉ". ON PEUT AJOUTER À L'IDÉE INDIVIDUALISTE DU SENTIMENT DE JUSTICE COMME DÉFENSE DU MOI, L'IDÉE DE MOI SOCIAL, LE MOI-DANS-UN-GROUPE AVEC TOUT CE QUE LA DIMENSION GROUPE PERMET D'AJOUTER AU DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE. DÉFENDRE OU PROTÉGER UN MEMBRE DU GROUPE REVIENT - PAR IDENTIFICATION - À RENFORCER SON PROPRE MOI.

DE MANIÈRE PLUS LARGE, ON PEUT CONCEVOIR CE SENTIMENT DE JUSTICE COMME INTERVENANT DANS LA CONSTITUTION DES GROUPES SOCIAUX. EN EFFET, SI LE SENTIMENT DE JUSTICE CORRESPOND À UNE STRUCTURE AFFECTIVE ET S'IL EST NÉCESSAIRE À LA CONSTITUTION DE LA CONSCIENCE D'APPARTENANCE À UN GROUPE, ALORS IL TROUVE SON MODE D'EXPRESSION DANS LES REPRÉSENTATIONS GROUPELES ET IL NOUS SERA PERMIS DE RENDRE COMPTE À LA FOIS DE SA GÉNÉRALITÉ ET DE SON POLYMORPHISME. IL EST MÊME POSSIBLE D'AJOUTER QU'OUTRE SA NÉCESSITÉ POUR LA CONSTITUTION DU GROUPE SOCIAL, LE SENTIMENT DE JUSTICE - UNE FOIS ÉLABORÉ SOUS FORME DE REPRÉSENTATION DES VALEURS ET DES NORMES - ASSURE LA COHÉSION ET LA PERMANENCE DU GROUPE. LA REPRÉSENTATION COMME JUSTES DES NORMES DE L'IN-GROUP SERT À LA FOIS DE MARQUAGE, DE REPÉRAGE DES MEMBRES DU GROUPE ET DE RENFORCEMENT DE LEURS LIENS RÉCIPROQUES. POUR CE QUI CONCERNE LES GROUPES DE RÉFÉRENCE ET D'APPARTENANCE, L'ATTENTION PORTÉE AU JUSTE ET À L'INJUSTE, AUX PORTEURS DE CES QUALITÉS, PERMET DE REPÉRER LES FRONTIÈRES DE GROUPES ET LES POSITIONS MARGINALES. EN TERMES DE REVENDICATION SOCIALE, LE SENTIMENT DE JUSTICE DÉPLOIE TOUTE SON AMPLÉUR.

AU-DELÀ DE CE QUI VIENT D'ÊTRE DIT PAR RAPPORT AUX GROUPES DE RÉFÉRENCE ET D'APPARTENANCE, L'UTILISATION DU CONCEPT DE SENTIMENT DE JUSTICE DANS NOTRE RECHERCHE IMPLIQUE DE REVENIR À UNE NOTATION D'E. DE GREIFF CONCERNANT LA CONFUSION ENTRE LE SENTIMENT DE JUSTICE ET LA VERTU DE JUSTICE. CETTE REMARQUE PERMET DE COMPRENDRE QUE NOTRE NOTION POURRA INTERVENIR PRATIQUEMENT PAR RECOUVREMENT OU CONFUSION DU SENTIMENT DE JUSTICE ET DES REPRÉSENTATIONS QUE L'ON SE FAIT DE LA JUSTICE CRIMINELLE. ON PEUT LÉGITIMEMENT SUPPOSER QUE CETTE VARIABLE SERA LIÉE SOIT À UNE EXPÉRIENCE QUE LE SUJET A EU DE L'OBJET D'ENQUÊTE, SOIT À UNE MISE EN CAUSE D'UN GROUPE DE RÉFÉRENCE OU D'APPARTENANCE DONT IL FAIT PARTIE. NOUS DEVRONS DONC LA SITUER AU NIVEAU DE L'ACTION DES VARIABLES EXPÉRIENCIELLES COMME BIAIS D'ATTITUDES OU ALORS SEULEMENT AU NIVEAU DE L'INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.

[44] - DANS UNE JUSTIFICATION CHARISMATIQUE, SI L'ON ENVISAGE LA JUSTICE COMME TRANSCENDENTALE, L'IMAGE PREND UN CARACTÈRE ABSOLU, OCTROYÉ. LA JUSTICE CRIMINELLE APPARAÎT EXTÉRIÈRE À L'ÊTRE SOCIAL. PAR CONSÉQUENT, ELLE NE DÉPEND PAS DES DIFFÉRENTES RELATIONS DANS LESQUELLES CET ÊTRE EST ENGAGÉ ET DES SITUATIONS DANS LESQUELLES IL SE TROUVE. LES CARACTÉRISTIQUES DE CETTE FORME D'IMAGE SONT L'INNÉITÉ ET L'IMMUTABILITÉ.

[45] - SI L'ON VIENT MAINTENANT À LA JUSTIFICATION FONCTIONNALISTE, C'EST À DIRE À LA CONCEPTION DE LA JUSTICE CRIMINELLE COMME SIMPLE ORGANISATION DES RAPPORTS SOCIAUX, ELLE APPARAÎT COMME EXPRESSION DE LA SOCIÉTÉ MÊME, COMME NÉE DE LA VIE SOCIALE. LA JUSTICE CRIMINELLE EST ENTIÈREMENT PRODUITE, DÉTERMINÉE PAR CES RAPPORTS SOCIAUX ENVERS LESQUELS ELLE EXERCE, EN CONTREPARTIE, UNE FONCTION DE RÉGULATION. L'ASPECT DE FONCTION SOCIALE PURE SERA PRÉDOMINANT DANS LES REPRÉSENTATIONS.

DANS LA MESURE OÙ CETTE IMAGE LAÏCISÉE PEUT APPARAÎTRE COMME PLUS "PROGRESSIVE" OU DU MOINS ÉVOLUTIVE, IL FAUT S'ATTENDRE À RENCONTRER DES CHEVACHEMENTS AVEC LA VISION PRÉCÉDENTE. LE SYSTÈME FONDÉ SUR L'IDÉE DE JUSTICE TRANSCENDENTALE PEUT RÉAPPARAÎTRE SOUS FORME DE STÉRÉOTYPES, D'ARCHAÏSMES, DE RÉSURGENCES OU DE TRACES DE CONCEPTIONS ANTÉRIEUREMENT PRÉDOMINANTES. EN RAISONNANT PAR ANALOGIE (94) AVEC LE SYSTÈME NERVEUX OÙ LES STRUCTURES ÉVOLUÉES INTÈGRENT CELLES QUI SONT ARCHAÏQUES, OÙ LES RÉPONSES CORRESPONDANT À CES DERNIÈRES RÉAPPARAÎSSENT EN CAS DE LÉSIONS, ON PEUT IMAGINER QUE LES RÉPONSES D'ALLURE TRANSCENDANTALISTES RÉAPPARAÎTTRONT EN CAS DE BLOCAGE DU SYSTÈME DE JUSTICE FONCTIONNALISTE. PAREIL BLOCAGE PEUT PROVENIR DE SITUATIONS OÙ LA CHARGE ÉMOTIONNELLE EST TRÈS FORTE [RAPTS D'ENFANTS] OU D'UNE ÉDUCATION RIGIDE AYANT IMPOSÉ UN PÉPÉTUEL RETOUR À L'AUTORITÉ COMME JUSTIFICATRICE ET FONDAMENT DES VALEURS MORALES, OU ENFIN DE CRISES SOCIALES VÉCUES COMME PARTICULIÈREMENT PROFONDES.

[46] - SELON T. SELLIN (95), LA LÉGISLATION CONSTITUE "LE SYSTÈME OFFICIEL DES NORMES DE CONDUITE DES GROUPES SOCIAUX QUE LA NATION CONTIENT", AVEC CETTE PRÉCISION QUE LES GROUPES DOMINANTS PARVIENNENT À IMPOSER LEURS PROPRES NORMES COMME RÈGLES DE L'ENSEMBLE DU CORPS SOCIAL PAR L'INTERMÉDIAIRE DU GOUVERNEMENT. ON PEUT S'ATTENDRE À DES IMAGES DIFFÉRENTES SELON QUE LES INDIVIDUS SE SITUENT DANS DES GROUPES DOMINANTS OU DOMINÉS. DANS UN CAS, ON VERRA APPARAÎTRE L'IMAGE D'UNE JUSTICE CRIMINELLE COMME PROTECTRICE DES DROITS ACQUIS, FACTEUR D'ÉQUILIBRE SOCIAL ET S'ACCOMPAGNANT D'UN SENTIMENT DE SATISFACTION RELATIVE. DANS L'AUTRE, ON AURAIT L'IMAGE D'UNE JUSTICE RÉPRESSIVE, INSTRUMENT DE DOMINATION D'UN GROUPE SUR D'AUTRES ET DONT LA TRANSFORMATION PASSE PAR LE RENVERSEMENT DES RAPPORTS DE FORCE ET CETTE IMAGE SERAIT CORRÉLATIVE D'UN SENTIMENT DE FRUSTRATION ET DE MÉCONTEMENT.

[47] - DANS LA PHILOSOPHIE DE CERTAINS SYSTÈMES JURIDIQUES (96), ENCORE DANS LA PENSÉE DE CERTAINS SYNDICALISTES MAIS AU NIVEAU DE L'IMAGE IDÉALE - ON TROUVE UNE IMAGE DE LA JUSTICE CRIMINELLE COMME LIBÉRATRICE POUR UN GROUPE SOCIAL MINORITAIRE MAIS EN POSITION DE COMBAT. ON PEUT - MÊME AU NIVEAU DE L'IMAGE PERCEPTIBLE - TROUVER QUELQUES RARES ILLUSTRATIONS DE CETTE POSITION : AINSI DE LA JURISPRUDENCE SUR LA RÉINTÉGRATION DES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX DANS LES ENTREPRISES EN FRANCE (97), DE CELLE SUR LES CAS DE SIT-IN À LA COUR SUPRÊME DES ÉTATS-UNIS (98). MAIS ON PEUT SE DEMANDER - SURTOUT À PROPOS DE L'ÉTUDE QUI A ÉTÉ FAITE DE CE DERNIER EXEMPLE - S'IL Y A VRAIMENT VISIBILITÉ DE CES CAS.

VERS UNE TYPOLOGIE DES REPRÉSENTATIONS

[48] - ON A POSÉ PLUS HAUT L'IDÉE D'UNE POLYPHASIE COGNITIVE AU NIVEAU IMAGEANT DE LA CONSCIENCE. PLUSIEURS FACTEURS INHÉRENTS À NOTRE RECHERCHE DOIVENT Y RENDRE CE PHÉNOMÈNE PARTICULIÈREMENT IMPORTANT. IL S'AGIT TOUT D'ABORD DE LA MULTIPLICITÉ DES AGENCES AUXQUELLES EST DÉFÉRÉE LA FONCTION DE JUSTICE CRIMINELLE. MAIS IL Y A AUSSI LA DIVERSITÉ DES RAPPORTS QUE L'ON PEUT NOUER AVEC ELLES. CES RAPPORTS VONT DU CONTACT DIRECT - PARFOIS VÉCU COMME EXPÉRIENCE TRAUMATISANTE - À LA CONNAISSANCE INDIRECTE PAR OUI-DIRES COLPORTÉS PAR UN GROUPE PRIMAIRE DE SOCIALISATION OU PAR LES MÉDIATS DE MASSE. CE DERNIER MODE DE TRANSMISSION DES CONNAISSANCES ET DES CROYANCES PARAÎT PARTICULIÈREMENT FAVORABLE À LA CONSTITUTION DE STÉRÉOTYPES. IL EST PROBABLE QUE LA DIFFÉRENCE DE NATURE DE LA CONNAISSANCE DE OU DES CONTACTS AVEC L'OBJET, COMBINÉE AVEC LA PRESSION GROUPELE À L'INFÉRENCE, VA INTRODUIRE DES CONTRADICTIONS, DISCORDANCES, AMBIGUITÉS, FLOTTEMENTS ENTRE LES DIVERSES IMAGES. CECI SERA RENFORCÉ PAR LA COMPLEXITÉ DE L'OBJET, LE CARACTÈRE FLOU DE SES FRONTIÈRES, LA TRÈS FORTE LIAISON QUI EXISTE ENTRE LE JUSTICE CRIMINELLE ET, D'UNE PART, L'INSTINCTUALITÉ PROFONDE QUE MANIFESTE LE SENTIMENT DE JUSTICE, D'AUTRE PART, L'ORGANISATION DU POUVOIR DANS LA SOCIÉTÉ GLOBALE.

EN CE QUI CONCERNE LA NOTION D'EXPÉRIENCE DE LA MACHINE JUDICIAIRE, LES AVIS SONT PARTAGÉS : LES AUTEURS MONTRÉALAIS N'ONT PU DISCERNER SON EFFET PARTICULIER MAIS LEUR MÉTHODOLOGIE NE PERMETTAIT GUÈRE D'INVESTIGUER VALIDEMENT DANS CETTE DIRECTION. LE GROUPE DU LABORATOIRE DE SOCIOLOGIE CRIMINELLE S'EST ASSEZ FORTEMENT ENGAGÉ DANS CETTE VOIE MAIS ON NE SAIT ENCORE QUELLE AXIOMATIQUE SOUTIEND SON RECOURS MÉTHODOLOGIQUE À L'ANALYSE FACTORIELLE DE CORRESPONDANCES. SURTOUT LES TRAVAUX DE JACOBS (99) PARAISSENT MONTRER QUE LE FAIT D'AVOIR UNE EXPÉRIENCE FAVORABLE OU DÉFAVORABLE POUVAIT ENTRAÎNER DES MODIFICATIONS IMPORTANTES DANS L'ORGANISATION IMAGEANTE DES PERCEPTIONS DE LA JUSTICE.

EN RAISON DE CETTE COMPLEXITÉ ATTENDUE - COMPTE TENU AUSSI DES AMBIGUITÉS RELATÉES PAR PLUSIEURS DE NOS PRÉDÉCESSEURS - IL VA ÊTRE NÉCESSAIRE DE SE TOURNER VERS UNE DÉMARCHE D'ORGANISATION DES ÉLÉMENTS IMAGEANTS SIMPLES OU MOLÉCULAIRES QUI VONT ÊTRE RECUEILLIS, SELON DES AXES OU DIMENSIONS FIGURANT LES HOMOLOGIES STRUCTURELLES PERMETTANT DE CARACTÉRISER LES DIVERSES REPRÉSENTATIONS.

LA NÉCESSITÉ DE RECOURIR À UN TRAVAIL D'ANALYSE COMPLEXE NÉCESSITE DONC DE COMPLÉTER CES RÉFLEXIONS AXIOMATIQUES PAR UNE PRÉSENTATION MÉTHODOLOGIQUE.

RÉFLEXION MÉTHODOLOGIQUE

[49] - TOUT CE QUI VIENT D'ÊTRE DIT ET L'EXAMEN ATTENTIF DES TRAVAUX PRÉCÉDENTS CONDUISENT À METTRE SUR PIED UNE DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE RELATIVEMENT COMPLEXE DONT NOUS VOULONS EXPOSER ICI LES PRINCIPALES RÈGLES. DEUX D'ENTRE ELLES PARAISSENT PARTICULIÈREMENT IMPORTANTES.

L'UNE TIENT DANS L'ALTERNANCE D'INVESTIGATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES. L'EXPÉRIENCE MONTRE QUE SEULE UNE DÉMARCHE QUALITATIVE PERMET DE DÉPASSER LE RECUEIL DE FRAGMENTS AMBIGUS D'IMAGES POUR ATTEINDRE LA STRUCTURATION PROFONDE DU CHAMP DE REPRÉSENTATION. D'AUTRE PART, LES TRAVAUX PUREMENT QUALITATIFS DEMEURENT DIFFICILES À "SITUER", ILS FLOTTENT ET SONT FINALEMENT AUSSI PEU UTILISABLES QU'INTÉRESSANTS EN SOI. IL FAUT DONC COMBINER LES DEUX DÉMARCHES, MAIS LES COMBINER RÉELLEMENT ET NON PAS LES JUXTAPOSER. AINSI AVONS-NOUS ÉTÉ APPELÉS À PRÉVOIR UN DÉROULEMENT EN SÉQUENCES OÙ CHAQUE PHASE EST PRÉPARÉE COMPTE TENU DES RÉSULTATS DE CELLE QUI LA PRÉCÈDE AVEC UNE RECENTRATION DU CORPUS AXIOMATIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE ENTRE DEUX SÉQUENCES CONSÉCUTIVES.

UNE AUTRE RÈGLE FONDAMENTALE CONSISTE DANS L'APPLICATION DU PRINCIPE D'ESSAIS ET D'ERREURS OU D'APPROXIMATIONS SUCCESSIVES. OPÉRATOIREMENT, CELA ENTRAÎNE LA NÉCESSITÉ DE RECOURIR À DES DÉMARCHES EXPLORATOIRES AVANT DE PASSER À DES INVESTIGATIONS EXTENSIVES.

NOUS ALLONS MONTRER COMMENT CES DEUX RÈGLES S'INCARNENT CONCRÈTEMENT EN COMMENÇANT PAR LA SECONDE.

DES DÉMARCHES EXPLORATOIRES

507 - LE PETIT NOMBRE DES TRAVAUX FINALEMENT CONSACRÉS AUX RAPPORTS DE L'OPINION PUBLIQUE ET DE LA JUSTICE, LE NOMBRE ENCORE PLUS RÉDUIT DE CEUX QUI ONT ÉTÉ RÉELLEMENT CENTRÉS SUR L'AXIOMATIQUE DE L'IMAGE NE NOUS PERMETTENT PAS DE NOUS APPUYER TROP FORTEMENT SUR LES RÉSULTATS DE RECHERCHES ANTÉRIEURES ... OUTRE QUE MAINTS TRAVAUX SONT ENCORE EN COURS. NOUS NE POUVONS GUÈRE NOUS BORNER À RÉALISER UNE RÉPLIQUE, MÊME SOUS CONDITION D'ADAPTATION. LA NÉCESSITÉ DE DÉMARCHES EXPLORATOIRES APPARAÎT DONC PARTICULIÈREMENT PRÉGNANTE. L'UTILITÉ DES DÉMARCHES EXPLORATOIRES EST SOULIGNÉE ENCORE PAR L'OBLIGATION - QUI VIENT D'ÊTRE DÉGAGÉE - D'ORGANISER LES RÉSULTATS BRUTS EN TYPOLOGIES D'ATTITUDES.

ELLES DOIVENT PERMETTRE DE

- VÉRIFIER LA PERTINENCE DU TRAVAIL THÉORIQUE PRÉLIMINAIRE QUI A ÉTÉ PRÉCÉDEMMENT RÉALISÉ ET DONT LE PRÉSENT RAPPORT REND COMPTE ;
- S'ASSURER QUE LE CHAMP DE REPRÉSENTATION EST RECOUVERT DE MANIÈRE EXHAUSTIVE
- COMPLÉTER LA TRADUCTION DES NOTIONS SÉLECTIONNÉES EN CONCEPTS OPÉRATOIRES
- ÉLABORER DES HYPOTHÈSES DE TRAVAIL QUI SPÉCIFIENT À UN NIVEAU INTERMÉDIAIRE CELLES DONT ON VIENT DE PARLER.

AINSI CETTE PREMIÈRE ÉTAPE RESPECTE-T-ELLE ÉGALEMENT L'AUTRE RÈGLE MÉTHODOLOGIQUE FONDAMENTALE EN CE QU'ELLE S'INSÈRE DANS UNE STRATÉGIE DOMINÉE PAR LE SOUCI DE POUVOIR MODIFIER OU PRÉCISER - À LA LUMIÈRE DES RÉSULTATS D'UNE SÉQUENCE - LES CONCEPTS PRÉCÉDEMMENT DÉGAGÉS ET LES DÉMARCHES ARRÊTÉES. CHAQUE PHASE A POUR OBJECTIF DE PRÉCISER L'ÉLABORATION DU SYSTÈME CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE PERMETTANT D'ABORDER LA SÉQUENCE SUIVANTE.

POUR RESPECTER TOTALEMENT CETTE RÈGLE GÉNÉRALE, IL EST APPARU OPPORTUN DE DIVISER LA DÉMARCHE EXPLORATOIRE EN DEUX SÉQUENCES CHAINÉES, L'UNE D'ALLURE QUALITATIVE, L'AUTRE DE PRÉ-QUANTIFICATION.

LA FONCTION GLOBALE DE CES DEUX SÉQUENCES EXPLORATOIRES DANS LE RATIONNEL DE LA RECHERCHE EST FOCALISÉE SUR L'ÉMERGENCE D'UNE TYPOLOGIE D'ATTITUDES QUI SERA PLACÉE EN FORME D'HYPOTHÈSE OPÉRATOIRE POUR LES SÉQUENCES ULTÉRIEURES.

[51] - LA PHASE EXPLORATOIRE QUALITATIVE REPOSE SUR UNE QUARANTAINE D'ENTRETIENS DE TECHNIQUE NON-DIRECTIVE, À BUT EXPLORATOIRE. LA POPULATION TOUCHÉE EST DONC D'EFFECTIFS TRÈS FAIBLES, MAIS DIVERSIFIÉE AU MAXIMUM. L'OBJECTIF EST DE RECOUVRIR LE CHAMP DES IMAGES SANS AUCUN SOUCI DE REPRÉSENTATIVITÉ. LES DÉTAILS CONCERNANT LES SPÉCIFICATIONS DE CETTE POPULATION ET LES CONSIGNES DE PASSATION DE L'INTERVIEW APPARAISSENT DANS LE RAPPORT INTÉRIMAIRE (N°3) CONSACRÉ À RENDRE COMPTE DE CETTE SÉQUENCE DE RECHERCHE (100).

PAR L'ANALYSE THÉMATIQUE DES ENTRETIENS, ON VEUT VÉRIFIER LA PERTINENCE DES NOTIONS ÉLABORÉES PRÉCÉDEMMENT ET PRÉCISER LES HYPOTHÈSES AVANCÉES SUR LES COMPOSANTES DE L'IMAGE TOUT EN S'ASSURANT DE LEUR EXHAUSTIVITÉ ET EN LES METTANT À L'ÉPREUVE AFIN DE LES REFORMULER ÉVENTUELLEMENT.

LA RECHERCHE D'INDICATEURS DANS LE DISCOURS DES PERSONNES INTERROGÉES DOIT PERMETTRE D'OPÉRATIONNALISER LES HYPOTHÈSES.

ENFIN LA RECHERCHE DES ASSOCIATIONS PRIVILÉGIÉES ET DES OPPOSITIONS DÉBOUCHE SUR L'ÉLABORATION D'UNE PREMIÈRE DESCRIPTION DE L'ORGANISATION DES IMAGES.

[52] - LA PHASE EXPLORATOIRE QUANTITATIVE [OU DE PRÉ-QUANTIFICATION] CONSISTE DANS L'ADMINISTRATION D'UN QUESTIONNAIRE CONSTRUIT À PARTIR DES DONNÉES FOURNIES PAR L'ANALYSE DES ENTRETIENS DE LA SÉQUENCE PRÉCÉDENTE. LA POPULATION CONCERNÉE EST D'ENVIRON 200 PERSONNES. ELLE EST COMPOSÉE, SELON LES MÊMES PRINCIPES QUE POUR LA PREMIÈRE PARTIE DE LA DÉMARCHE EXPLORATOIRE, DE LA MANIÈRE LA PLUS DIVERSIFIÉE POSSIBLE ET SANS AUCUNE RECHERCHE DE REPRÉSENTATIVITÉ QUE LA FAIBLESSE DE L'EFFECTIF N'AUTORISERAIT DE TOUTE MANIÈRE PAS.

LES OBJECTIFS POURSUIVIS PEUVENT SE RÉSUMER AINSI :

- TESTER LE QUESTIONNAIRE QUI DOIT ÊTRE ULTÉRIEUREMENT APPLIQUÉ - SOUS RÉSERVE DES REMANIEMENTS QUI APPARAÎTRAIENT UTILES - À UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF DE LA POPULATION FRANÇAISE.
- EFFECTUER UNE PREMIÈRE VÉRIFICATION DE LA TYPOLOGIE D'ORGANISATION DES IMAGES ÉLABORÉE DANS LA SÉQUENCE PRÉCÉDENTE ET AFFINER LES HYPOTHÈSES OPÉRATOIRES.
- DÉBUTER L'EXPLORATION DE L'ANALYSE DES LIAISONS ENTRE CETTE CONSTRUCTION DE VARIABLES DÉPENDANTES ET LES VARIABLES INDÉPENDANTES RETENUES.

MAIS L'ESSENTIEL EST D'ABOUTIR À UNE TYPOLOGIE DES IMAGES, PEUT-ÊTRE ENCORE RELATIVEMENT GROSSIÈRE, MAIS SUFFISANTE TOUTEFOIS POUR CONSTITUER UN CORPUS D'HYPOTHÈSES DE TRAVAIL POUR LES SÉQUENCES SUIVANTES.

LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS DE CETTE SÉQUENCE ET LES RENSEIGNEMENTS SUR SA MÉTHODOLOGIE APPARAISSENT DANS LE RAPPORT INTÉRIMAIRE (N°4) (101).

[54] - LES PREMIÈRES ANALYSES DES ENTRETIENS ONT MONTRÉ LA CONSTANCE ET LA PRÉGNANCE ASSEZ GRANDES DE QUELQUES PRÉOCCUPATIONS FONDAMENTALES.

EN PREMIER LIEU, IL FAUT CITER LES RÉFÉRENCES À CE QUI EST BIEN ET À CE QUI EST MAL, CE QUE L'ON DOIT FAIRE OU NE PAS FAIRE, AUTREMENT DIT À CE QUI SE RAPPORTE AUX VALEURS MORALES. LE SENTIMENT DE JUSTICE INTERVIENT ICI COMME UNE CONNAISSANCE DE CE QU'IL CONVIENT DE FAIRE CARACTÉRISÉE PAR SON INNÉITÉ ET SON INFALLIBILITÉ.

ENSUITE, L'IDÉE D'ORDRE OU DE DÉSORDRE ÉMERGE COMME LA TRANSPOSITION SUR LE PLAN EXISTENTIEL DE LA PERMANENCE SUR LE PLAN ESSENTIEL QUE SONT LES VALEURS MORALES. L'ORDRE, ICI, EST RÉFÉRÉ DIRECTEMENT À CE QUI EST, À CE QUI EXISTE. L'ARRANGEMENT DES CHOSES ET LA STABILITÉ DE CET ARRANGEMENT SIGNIFIENT LA STABILITÉ DES

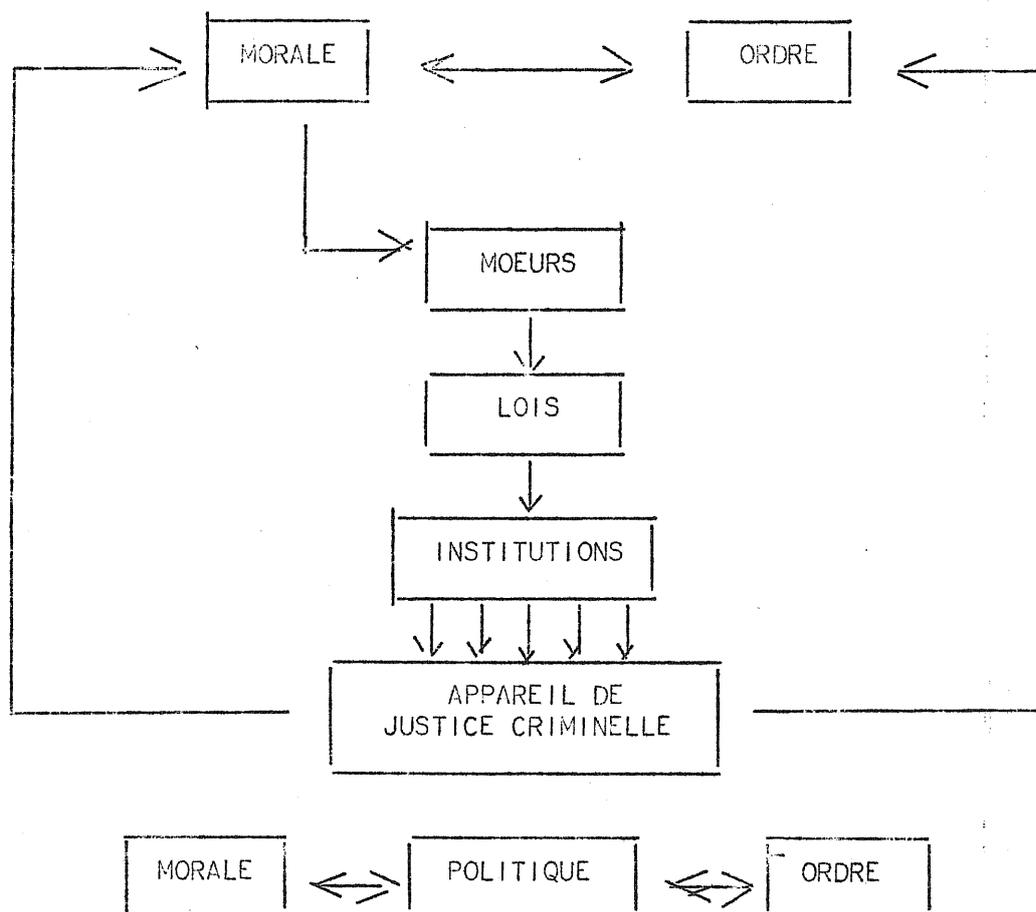
VALEURS MORALES. AU NIVEAU PSYCHOLOGIQUE, LA CONSÉCRATION DE L'ORDRE EXISTANT EST RÉDUCTEUR D'ANXIÉTÉ. IL FAUT QUE LES CHOSSES SOIENT CE QU'ELLES SONT ET LE RESTENT.

ENTRE CES DEUX PÔLES DE RÉFÉRENCE, LES INSTITUTIONS PEUVENT APPARAÎTRE TANTÔT COMME RAPPORTÉES AUX VALEURS MORALES ESSENTIELLES DIRECTEMENT, TANTÔT À L'ORDRE EXISTENTIEL. LA RELATION ENTRE MORALE ET INSTITUTIONS N'EST PAS DIRECTE, MAIS SE FAIT SENTIR PAR L'INTERMÉDIAIRE DES MOEURS, NORMES PLUS OU MOINS CHANGEANTES DANS LESQUELLES SE GLISSENT LES VALEURS MORALES PERMANENTES. LES LOIS SONT LA TRADUCTION OPÉRATOIRE DE LA LOI, C'EST À DIRE DE CE QUE L'ON A LE DROIT DE FAIRE OU DE CE QUI EST DÉFENDU. LOIS ET INSTITUTIONS NE SONT PAS OBLIGATOIREMENT ASSOCIÉES. LES SUJETS PEUVENT SE RÉFÉRER AUX UNES OU AUX AUTRES OU ENCORE AUX DEUX. LA RÉFÉRENCE AUX LOIS APPARAÎT COMME UN NIVEAU D'INTÉGRATION PLUS ÉLEVÉ.

DANS UN TEL SCHÉMA, LA POLITIQUE (102), C'EST À DIRE L'ORGANISATION SOCIALE, L'ORGANISATION DE LA PQLIS, APPARAÎT COMME CE QUI PERMET DE FAIRE PASSER CE QUI TIENT À L'ESSENTIEL (LA MORALE) AU PLAN DE L'EXISTENTIEL (L'ORDRE). LES RAPPORTS DU POLITIQUE AVEC LES INSTITUTIONS ET L'APPAREIL JUDICIAIRE SONT DE PRODUCTEUR À PRODUIT, MAIS CELUI-LÀ N'APPARAÎT PAS TOUJOURS EN CETTE POSTION D'INTERMÉDIAIRE OBLIGÉ. LES INSTITUTIONS ET L'APPAREIL JUDICIAIRE PEUVENT ÊTRE RÉFÉRÉS DIRECTEMENT À LA MORALE OU À L'ORDRE. ON APPELLERA FONCTIONNALISTE LE POINT DE VUE QUI TEND À INTRODUIRE LE POLITIQUE COMME CONDITION DE PRODUCTION DES INSTITUTIONS.

ON VOIT DÉJÀ APPARAÎTRE - AVEC CES CLASSES : RÉFÉRENCE À L'ESSENTIEL, RÉFÉRENCE À L'EXISTENTIEL, INTRODUCTION DU POLITIQUE - UNE ÉBAUCHE DE TYPOLOGIE ENCORE QUE LA SEULE ANALYSE APPROFONDIE DE NOTRE POPULATION D'ENTRETIENS PERMETTE D'ALLER PLUS LOIN.

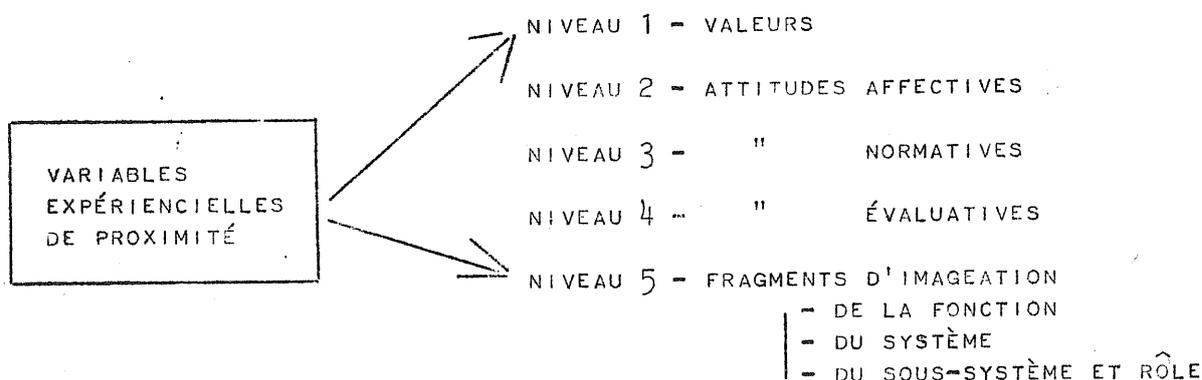
Fig. 4



DANS LA RÉFÉRENCE À L'ESSENTIEL, L'ACCENT EST MIS SUR LA RELATION DIRECTE DES INSTITUTIONS ET DE LA MACHINE DE JUSTICE CRIMINELLE À DES VALEURS MORALES QUI SUBSUMENT, À DES FINALITÉS QUI SONT DES DONNÉES DU DESTIN HUMAIN. DANS LA RÉFÉRENCE À L'EXISTENTIEL, C'EST L'ORDRE SOCIAL QUI ASSURE LA PÉRENNITÉ DE CES VALEURS ET QUI, À LA LIMITE, EN PROUVE L'EXISTENCE. LES DEUX POINTS DE VUE SONT EXCLUSIFS DANS LA MESURE OÙ LES RAPPORTS MORALE-ORDRE SONT INVERSÉS. LE POINT DE VUE FONCTIONNALISTE CONSIDÈRE LES INSTITUTIONS COMME PRODUITS DE L'ORGANISATION SOCIALE SI BIEN QUE TOUTE RÉFÉRENCE AUX VALEURS MORALES N'ÉTANT PAS EXCLUE - LES CELLES-CI SE TROUVENT NÉANMOINS RELÉGUÉS AU STATUT D'IDÉAL EN VERTU DUQUEL ON JUGE CE QUI EST, ON LE COMPARE À CE QUI DEVRAIT ÊTRE. MAIS ELLES NE SAURAIENT ALORS LE FONDER DANS SON EXISTENCE MÊME.

CERTES, IL EST POSSIBLE D'ALLER PLUS LOIN DANS LE DÉPOUILLEMENT DE CE MATÉRIEL EN VUE DE L'ÉLABORATION D'UNE TYPOLOGIE. POUR CELÀ, IL A ÉTÉ ADOPTÉ UN SCHÉMA D'ANALYSE DONT REND COMPTE LA FIGURE CI-DESSOUS.

FIG. 5



MAIS IL N'EST PAS UTILE D'EN DONNER ICI LES RÉSULTATS QUI SONT RECENSÉS PAR AILLEURS. L'IMPORTANT EST DE MONTRER QU'IL EXISTE UNE DIMENSION SOUS-JACENTE, LE CONFORMISME. RÉFÉRER L'APPAREIL ET LES INSTITUTIONS À LA MORALE OU À L'ORDRE REVIENT À ADOPTER UN TYPE D'ADAPTATION DE STYLE CONFORMISTE. C'EST DANS LES CLASSES TYPOLOGIQUES CORRESPONDANTES QUE L'ON TROUVE LE MOINS DE REMISES EN QUESTION DU SYSTÈME SOCIAL GÉNÉRAL, ET DE JUSTICE CRIMINELLE EN PARTICULIER. SEUL, LE POINT DE VUE FONCTIONNALISTE PERMET ÉVENTUELLEMENT DE PRENDRE DES POSITIONS NON CONFORMISTES. NOUS SOMMES DONC AMENÉS À DÉFINIR ET CARACTÉRISER CETTE DIMENSION BAPTISÉE CONFORMISME.

[55] - ON EST D'AUTANT PLUS FONDÉ À ANCRER LE CORPUS D'HYPOTHÈSES TYPOLOGIQUES OPÉRATOIRES DANS UNE DIMENSION DE CONFORMISME QUÉ L'ON A RAPPELÉ TOUT À L'HEURE QUE L'ÉVOLUTION DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES PRENAIT PLACE DANS UNE DIALECTIQUE MISONÉISME-NÉOTÉNIÉ, C'EST À DIRE DANS UN CONFLIT ENTRE "LE CONFORMISME, LA MÉFIANCE DE L'INÉDIT, LA CRAINTE DU CHANGEMENT, LE REFUS INSTINCTIF DE L'INNOVATION" (103) ET LE DÉSIR OU LE BESOIN DE CHANGEMENT. CE CONFLIT EST IMPOSÉ - ON L'A VU - PAR L'AUGMENTATION DES VALEURS LIÉES AUX EXIGENCES TECHNOLOGIQUES DE LA SOCIÉTÉ ET PAR LE DÉCLIN DE MODÈLES ANCIENS. REGROUPER LES ATTITUDES ENVERS LE CHANGEMENT DANS CE CONFLIT DIALECTIQUE PERMET DE REPLACER L'ENSEMBLE DE LA RECHERCHE ET LE SENTIMENT ACTUEL DE CRISE DE LA JUSTICE CRIMINELLE DANS UN CADRE PLUS GLOBAL DE L'ÉVOLUTION PSYCHO-CULTURELLE DE LA SOCIÉTÉ.

ON VA DONC RECHERCHER DE MANIÈRE SYSTÉMATIQUE L'ENSEMBLE DES ATTITUDES ENVERS LE CHANGEMENT. S'IL EST POSSIBLE DE DÉTERMINER UN OU DES INDICES DE CONFORMISME, ON POURRA AINSI TRADUIRE LA POSITION DES INDIVIDUS VIS À VIS DES NORMES

SOCIALES ET DES INSTITUTIONS CHARGÉES DE LES FAIRE RESPECTER.

LE CONFORMISME EST AINSI DÉFINI DE MANIÈRE PROCHE DE LA CONCEPTION DE MERTON (104) COMME UNE ADHÉSION AUX NORMES ET VALEURS SOCIALEMENT IMPOSÉES.

LA LIAISON ENTRE L'ATTACHEMENT AUX VALEURS TRADITIONNELLES ET LE SENTIMENT QUE LES AUTORITÉS RÉPRESSIVES SONT "JUSTES" A ÉTÉ DÉMONTRÉE PAR DES TRAVAUX ANTÉRIEURS (105). ILS INDIQUENT QU'IL N'Y A PAS UNE, MAIS DES ATTITUDES ENVERS L'AUTORITÉ, DONC QUE L'UNIVERS DES ATTITUDES EST MULTIDIMENSIONNEL. DE PRIME ABORD, ON PEUT RECHERCHER LES ATTITUDES ENVERS LE CHANGEMENT À PLUSIEURS NIVEAUX:

- CELUI DES FORMES TRADITIONNELLES : ATTACHEMENT AUX FIGURES D'AUTORITÉ, RESPECT DE LA NATION, DE LA FAMILLE, DES RÈGLES MORALES DE NOS DEVANCIERS ;
- ATTACHEMENT AUX VALEURS RELIGIEUSES (106)
- ACCEPTATION DES INSTITUTIONS DANS LEUR ENSEMBLE (POLITIQUES, ADMINISTRATIVES...)
- ACCEPTATION DU SYSTÈME DE JUSTICE CRIMINELLE.

TROIS DE CES NIVEAUX CONCERNENT LE CONFORMISME EN GÉNÉRAL. ON PEUT DONC S'ATTENDRE À UNE DÉFINITION MULTIDIMENSIONNELLE DU CONFORMISME EN ACCORD AVEC LES TRAVAUX PRÉCITÉS (107). LE DERNIER REGARDE LE CONFORMISME VIS À VIS DE L'OBJET DE RECHERCHE. IL OCCUPERA NÉANMOINS UNE PLACE DOMINANTE DANS LA SUITE DES TRAVAUX, LES AUTRES SERVANT UNIQUEMENT À LA SITUER, À LA DÉFINIR, À L'INTERPRÉTER.

L'ORGANISATION SÉQUENTIELLE ALTERNÉE ; VERS UN MODÈLE D'ANALYSE

[56] - RESTE MAINTENANT À PRÉSENTER L'ORGANISATION CONCRÈTE DE L'AUTRE RÈGLE MÉTHODOLOGIQUE POSÉE TOUT À L'HEURE.

L'ENSEMBLE DE NOTRE RECHERCHE SUR L'IMAGE DE LA JUSTICE CRIMINELLE DOIT COMPRENDRE SIX SÉQUENCES CHAÎNÉES ENTRE ELLES PAR DES RECENTRATIONS SUCCESSIVES PERMETTANT D'ADAPTER L'ÉLABORATION AXIOMATIQUE, DE PRÉCISER LES HYPOTHÈSES DE TRAVAIL ET DE SPÉCIFIER LES DÉMARCHES MÉTHODOLOGIQUES.

SÉQUENCE 1 - AXIO - [BIBLIOGRAPHIE, AXIOMATIQUE, PROBLÉMATIQUE, PRÉSENTATION MÉTHODOLOGIQUE]

SÉQUENCE 2 - EXPLO QUALI - [SUR ENTRETIENS EXPLORATOIRES NON DIRECTIFS]

SÉQUENCE 3 - EXPLO QUANTI - [PRÉ-QUANTIFICATION À PARTIR DE L'ADMINISTRATION D'UN QUESTIONNAIRE À UNE POPULATION RESTREINTE]

SÉQUENCE 4 - EXTENS. QUANTI - [ADMINISTRATION D'UN QUESTIONNAIRE À UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF]

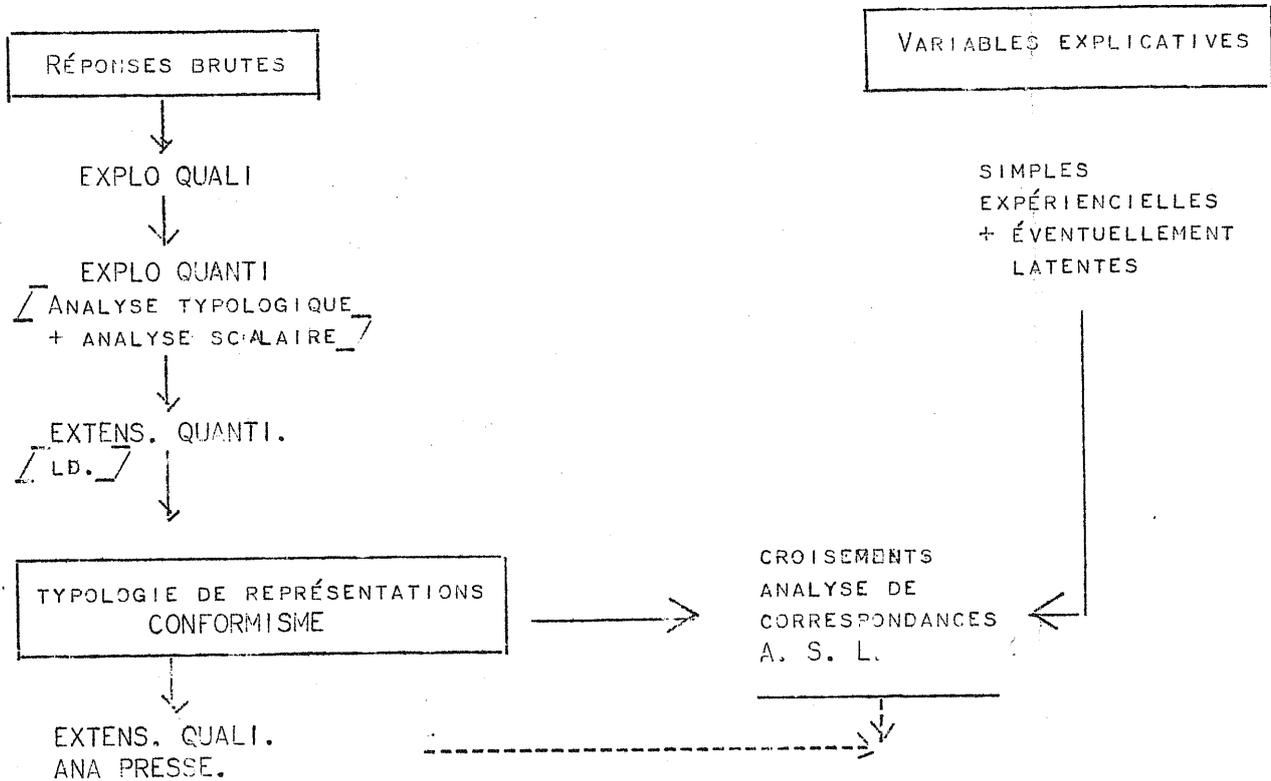
SÉQUENCE 5 - ANA PRESSE - [ANALYSE DE CONTENU D'UN ÉCHANTILLON DE PÉRIODIQUE PARISIENS ET PROVINCIAUX, QUOTIDIENS ET HEBDOMADAIRES]

SÉQUENCE 6 - EXTENS QUALI - [PASSATION D'INTERVIEWS À RECENTRATIONS]

ON VOIT RESPECTÉE ICI L'ALTERNANCE DE PHASES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES CHAÎNÉES EN SÉQUENCE.

[57] - D'ORES ET DÉJÀ, IL NOUS APPARAÎT POSSIBLE ET UTILE DE PRÉSENTER UN SCHEMA GÉNÉRAL D'ANALYSE.

Fig. 6



LES RÉPONSES BRUTES NE PEUVENT GUÈRE ÊTRE DIRECTEMENT CROISÉES AVEC LES VARIABLES EXPLICATIVES - DU MOINS CETTE OPÉRATION N'APPORTE QU'UN GAIN TRÈS LIMITÉ COMPTE TENU DE LA FRAGMENTATION ET DE L'AMBIGUÏTÉ DU MATÉRIEL AINSI RECUEILLI. LA PREMIÈRE OPÉRATION CONSISTE DONC À ÉLABORER PROGRESSIVEMENT UNE TYPOLOGIE D'ATTITUDES QUI SERT DE GRILLE DE DÉPOUILLEMENT ET D'ORGANISATION DES RÉSULTATS BRUTS. C'EST CETTE NOUVELLE VARIABLE DÉPENDANTE - PROGRESSIVEMENT CONSTRUITE AU COURS DES PHASES EXPLORATOIRES PUIS VALIDÉE ET TESTÉE - QUI DEVRA ÊTRE RAPPROCHÉE DES VARIABLES INDÉPENDANTES EXPLICATIVES SELON UN MODÈLE D'ANALYSE. OR, LES VARIABLES EXPLICATIVES SONT AU MOINS DE DEUX ORDRES - COMME IL SERA DÉTAILLÉ CI-APRÈS - : LES UNES SONT SIMPLES OU IMMÉDIATES, LES AUTRES SONT EXPÉRIENCIELLES ET ONT TRAIT À LA PROXIMITÉ VÉCUE DE LA PERSONNE INTERROGÉE ET DE L'OBJET D'ÉTUDE [ÉVENTUELLEMENT, D'AUTRES VARIABLES LATENTES PEUVENT ÊTRE CHARRIÉES ET PRISES EN COMPTE SANS QU'ON LES DÉCOUVRE DÈS LE DÉBUT]. AINSI LE MODÈLE DE MISE EN RAPPORT DE LA VARIABLE⁺ INDÉPENDANTES EXPLICATIVES POURRA PRENDRE SUCCESSIVEMENT LA FORME DE TRIS CROISÉS, PUIS D'UNE ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES, ENFIN D'UNE ANALYSE DE CLASSES LATENTES. NÉANMOINS, NOUS NE PRÉTENDONS PAS JUSTIFIER ICI LE CHOIX DE CES MÉTHODES DE TRAITEMENT PUISQU'IL EN SERA PLUS LONGUEMENT PARLÉ DANS UN RAPPORT SUIVANT. NOUS VOULONS SEULEMENT ESQUISSER UN MODÈLE D'ANALYSE. QUANT À L'ANALYSE DE PRESSE, ELLE DOIT PRENDRE FIGURE NON^{DE} JUXTAPOSITION ARTIFICIELLE, MAIS DE VÉRIFICATION DU SCHEMA PRINCIPAL AVEC PRISE EN COMPTE ÉVENTUELLE DE LA DISTANCE INTRODUITE PAR LE MODE DE COMMUNICATION. ON PEUT CONCEVOIR SOIT DE LA GREFFER SUR UNE VARIABLE INDÉPENDANTE LATENTE QUI AURAIT ÉTÉ DÉGAGÉE SOIT - ET CETTE SOLUTION, EST PLUS SATISFAISANTE COMPTE TENU DE LA LITTÉRATURE ANTÉRIEURE SUR LA DISTANCE ENTRE L'IMAGE À TRAVERS LA PRESSE ET L'IMAGE À TRAVERS LES INVESTIGATIONS DIRECTES (108) - DE LA GREFFER SUR LA FONDAMENT DE LA GRILLE TYPOLOGIE - PAR EXEMPLE LE

+ VARIABLE DÉPENDANTE CONSTRUITE ET DES VARIABLES ...

CONFORMISME - AFIN D'OBSERVER LE GAUCHISSEMENT QUE SUBIT ALORS L'ORGANISATION TYPOLOGIQUE DE L'IMAGE.

[58] - IL CONVIENT - POUR TERMINER - DE DIRE UN MOT DES VARIABLES EXPLICATIVES QUI SERONT RETENUES POUR ÊTRE RAPPROCHÉES, NON TELLEMENT DES RÉPONSES BRUTES, MAIS PLÛTÔT DE L'ORGANISATION TYPOLOGIQUE DES IMAGES.

IL S'AGIT D'ABORD DE VARIABLES SIMPLES : SEXE, ÂGE, NIVEAU DE REVENUS, SITUATION DE FAMILLE, NATIONALITÉ, SITUATION ÉCOLOGIQUE, NIVEAU D'ÉTUDES, CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE, EXISTENCE D'UNE CROYANCE RELIGIEUSE ET DEGRÉ D'ENGAGEMENT, APPARTENANCE À TEL OU TEL TYPE DE GROUPEMENT ET DEGRÉ D'ENGAGEMENT ...

MENTION SPÉCIALE DOIT ÊTRE FAITE DE LA VARIABLE "APPARTENANCE POLITIQUE". DES TRAVAUX PRÉCÉDENTS (109) ONT MONTRÉ QU'ELLE ÉTAIT SUSCEPTIBLE D'INTERVENIR DE MANIÈRE TRÈS PERTINENTE AU NIVEAU DE L'INTERPRÉTATION. LA FAÇON LA PLUS COMMUNE DE L'OBTENIR CONSISTE À DEMANDER AUX SUJETS DE SE SITUER SUR UN CONTINUUM DROITE-GAUCHE CE QUI DONNE DES RÉSULTATS SATISFAISANTS ET TESTÉS (110).

ON AJOUTE ENCORE UNE QUESTION SUR CE QUI, SUBJECTIVEMENT, SEMBLE LE MIEUX DÉFINIR LES PERSONNES INTERROGÉES : CONVICTIONS MORALES, CLASSE SOCIALE, CONVICTIONS RELIGIEUSES OU POLITIQUES. ELLE PEUT PERMETTRE UNE COMPARAISON AVEC LES RÉPONSES OBTENUES À UN NIVEAU NATIONAL.

D'AUTRES VARIABLES - DITES EXPÉRIENCIELLES - SONT PARTICULIÈREMENT DIFFICILES MAIS ESSENTIELLES À INTRODUIRE. IL S'AGIT DE LA PROXIMITÉ PAR RAPPORT À L'OBJET, L'ÉTUDE DES ENTRETIENS MONTRE QU'IL EST SOUVENT MALAISÉ D'OBTENIR DES PRÉCISIONS SUR LES RAPPORTS QUE LES SUJETS ONT PU AVOIR AVEC LE SYSTÈME DE JUSTICE CRIMINELLE ET SURTOUT D'ÉVALUER LE DEGRÉ D'IMPLICATION QUE CES RAPPORTS ONT PU ENTRAÎNER. AU NIVEAU DE PASSATIONS QUANTITATIVES, ON NE PEUT QU'ADMINISTRER DES QUESTIONS SUR LES SOURCES D'INFORMATION, L'ASSISTANCE À TELLE OU TELLE MANIFESTATION DU SYSTÈME, EN TELLE OU TELLE QUALITÉ, LES CONTACTS AVEC LA POLICE ...

IL EST POSSIBLE - D'APRÈS L'EXPLOITATION DES PHASES EXPLORATOIRES - QUE CES VARIABLES INDÉPENDANTES OU CERTAINES D'ENTRE ELLES DEMANDENT UNE ORGANISATION EN VARIABLES CONSTRUITES. NOUS NOUS DEMANDONS ACTUELLEMENT SI UNE VARIABLE "STABILITÉ DU STATUT" NE DEVRAIT PAS ÊTRE CONSTRUITE. D'AILLEURS, PLUSIEURS TRAVAUX SUR LE CONFORMISME L'ONT MONTRÉ LIÉ À LA QUALITÉ DE STATUT (111). C'EST POUR CELA QU'IL EST PRÉVU UN TRAITEMENT STATISTIQUE EN PLUSIEURS PHASES ET RELATIVEMENT SOPHISTIQUÉ. MAIS ON NE PEUT ENCORE S'AVANCER BEAUCOUP DANS CETTE VOIE AU-DELÀ DE SUPPOSITIONS PLUS OU MOINS FIABLES.

[59] - L'ACHÈVEMENT DES TROIS PREMIÈRES SÉQUENCES À LA FIN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1970-71 PERMET D'ESQUISSE LE CALENDRIER SUIVANT :

- SÉQUENCE 4 - EXTENS. QUANTI - SEPTEMBRE 1971 à PÂQUES 1972
- SÉQUENCE 5 - ANA PRESSE - JUIN 1971 à AUTOMNE 1972
- SÉQUENCE 6 - EXTENS. QUALI - PÂQUES 1972 à PÂQUES 1973
- RAPPORT FINAL - PRINTEMPS-ÉTÉ 1973

(1) - PICCA (G.) & ROBERT (Ph.), "NOTE SUR UNE RECHERCHE PRÉVISIONNELLE DE L'ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ", R. F. Socio, X1, 1970, 390

PICCA (G.) & ROBERT (Ph.), "RECHERCHE PRÉVISIONNELLE SUR L'ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ", COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS, ÉTUDES RELATIVES À LA RECHERCHE CRIMINOLOGIQUE, ORIENTATION ACTUELLES DE LA RECHERCHE CRIMINOLOGIQUE, CONSEIL DE L'EUROPE, STRASBOURG, 1970, 405

(2) - HOOD (M. R.), "LA RECHERCHE RELATIVE À L'EFFICACITÉ DES SANCTIONS ET TRAITEMENTS. ÉTUDES RELATIVES À LA RECHERCHE CRIMINOLOGIQUE, VOL. 1, CONSEIL DE L'EUROPE, STRASBOURG, 1967

(3) - ANCEL (M.), "INTRODUCTION" AUX CODES PÉNAUX EUROPÉENS, CENTRE FRANÇAIS DE DROIT COMPARÉ, PARIS

ANCEL (M.), L'ÉVOLUTION DU DROIT PÉNAL CONTEMPORAIN, C.N.E.J., PARIS, 1960, RONÉO

(4) - POUR LA FRANCE, ON PEUT CITER,

- P. AMOR, INSTIGATEUR DE LA RÉFORME PÉNITENTIAIRE APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

- M. ANCEL, CRÉATEUR DU MOUVEMENT DE DÉFENSE SOCIALE NOUVELLE

- LES AUTEURS DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

(5) - NORMANDEAU (A.), "POLITIQUE ET RÉFORME PÉNITENTIAIRE, LE CAS DE LA FRANCE" R.S.C., 1970, 605

V. AUSSI, NORMANDEAU (A.), "PIONEERS IN CRIMINOLOGY & POL. SC.", 1970, LXI, 2. 218

(6) - ROBERT (Ph.), TRAITÉ DE DROIT DES MINEURS, CUJAS, PARIS, 1969, NOTAMMENT CHAP. 8

(7) - OP. CIT. COTE (2)

(8) - LE COÛT DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE ET DE LA CRIMINALITÉ, CENTRE INTERNATIONAL DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE, MONTRÉAL, 1970, MULTIGRAPHIÉ

(9) - LODGE (T.S.), ASSEMBLY, STORAGE AND RETRIEVAL OF INFORMATION RELEVANT TO CRIMINAL JUSTICE, CONF. EUR. DES DIRECTEURS D'INST. REC. CRIMINO., CONSEIL DE L'EUROPE, STRASBOURG, 1970, RONÉO

(10)- SZABO (D.), INTRODUCTION À OP. CIT. COTE (8)

(11)- DI GENNARO (G.), CHANNELS OF COMMUNICATION BETWEEN RESEARCH WORKERS AND DECISION MAKERS, EOD. LOC. COTE (9)

(12)- PARSONS (T.) & SHILS (E.), TOWARD A GENERAL THEORY OF ACTION, HARVARD UNIV. PRESS, 1952

(13)- DAVAL (E.), BOURRICAUD (F.) ET AL., TRAITÉ DE PSYCHOLOGIE SOCIALE, P.U.F., PARIS, 1963, CHAP. 1

(14)- MENDRAS (H.), "POUR UNE ÉCOLE D'APPLICATION DES SCIENCES SOCIALES", ANALYSE ET PRÉVISION, 1968, 5, 329

(15)- OP. CIT. COTE (10)

- (16)- CE CONCEPT EST PRIS SOUS LES RÉSERVES INDICUÉES IN BOUDON (R.), A QUOI SERT LA NOTION DE STRUCTURE ?, GALLIMARD, PARIS, 1968
- (17)- SUR CES CONCEPTS, CF
 ROBERT (PH.), LES BANDES D'ADOLESCENTS, ED. OUVRIÈRES, PARIS, 1966, LE CHAP. 5 CONSACRÉ AU CONCEPT DE SÉGRÉGATION
 ROBERT (PH.), "LA FORMATION DES BANDES DÉLINQUANTES" IN SZABO (D.) [Ed.], DÉVIANCE ET CRIMINALITÉ, A. COLIN, PARIS, 1970, 240
 SHOHAM (S.), "ÉTUDE D'UN CAS DE STIGMATE : JEAN GENET", EOD.LOC., 274
 SHOHAM (S.), "PSYCHOPATHY AS A SOCIAL STIGMA : A MYTH REVISITED" CORRECTIVE PSYCHIATRY AND JOURNAL OF SOCIAL THERAPY, 1967, XIII, 1, 21
 SHOHAM (S.) & RAHAV (G.), "SOCIAL STIGMA AND PROSTITUTION", ANNALES INTERNATIONALES DE CRIMINOLOGIE, 1967, 479
 SHOHAM (S.), THE MARK OF CAÏN THE ISRAEL UNIV. PRESS, TEL AVIV, 1970
 CHAPMAN (D.), SOCIOLOGY AND THE STEREOTYPE OF THE CRIMINAL, TAVISTOCK, LONDON, 1968
- (18)- TELLE QU'ÉTUDIÉE PAR EXEMPLE IN BOUDON (R.) ET DAVIDOVITCH (A.), "LES MÉCANISMES SOCIAUX DES ABANDONS DE POURSUITE", ANNÉE SOCIOLOGIQUE, 1964, 111, P.U.F. PARIS, 1965
- (19)- A PROPOS DE CE PARAGRAPHE, ON SE REPORTERA À UN TRAVAIL PRÉCÉDENT DONT IL EST INSPIRÉ : ROBERT (PH.), LA RECHERCHE OPÉRATIONNELLE DANS LE SYSTÈME DE JUSTICE CRIMINELLE, 8° CONF. EUR. INST. REC. CRIMINO., CONSEIL DE L'EUROPE, STRASBOURG, - S.E.P.C., VERSION RÉVISÉE, 1971, RONÉO
- (20)- OP. CIT. COTE (13)
- (21)- PAR EXEMPLE, ELLENBERGER (H.F.) & SZABO (D.), "L'APPROCHE MULTIDISCIPLINAIRE DES PROBLÈMES DE LA CRIMINOLOGIE", INFORMATIONS SUR LES SCIENCES SOCIALES, VI, 1967
 ON COMPARERA AVEC, SELLIN (T.), "LA CRIMINOLOGIE DISCIPLINE DE SYNTHÈSE" IN OP. CIT. COTE 17, B).
- (22)- ON RETROUVE LA MÊME ANALYSE CHEZ PINATEL
 CF, PAR EXEMPLE, PINATEL (J.), LA CRIMINOLOGIE, SPES, PARIS, 1969
 PINATEL (J.), CRIMINOLOGIE, DALLOZ, PARIS, 1970
- (23)- PAR EXEMPLE, À PROPOS DES PROJETS DE RÉFORME DU CODE PÉNAL
- (24)- EN CE QUI CONCERNE LES MANIPULATIONS DE SÉRIES STATISTIQUES CLASSIQUES, ON PEUT CITER PAR EXEMPLE OP. CIT. COTE (18) ET DAVIDOVITCH (A.), "STATISTIQUE DE L'ACTIVITÉ DES PARQUETS DES TRIBUNAUX DE GRANDE INSTANCE EN 1964 ; ESSAI DE TYPOLOGIE", COMPTE GÉNÉRAL DE LA JUSTICE POUR 1967, I.A.MELUN, 1969
 - EN CE QUI CONCERNE L'INDEX DE CRIMINALITÉ, ON SE RÉFÈRERA AUX TRAVAUX RÉPLIQUÉS DE SELLIN (T.) & WOLFGANG (M.E.), THE MEASUREMENT OF DELINQUENCY, N.Y. WILEY, 1964 / LE S.E.P.C. PROJETTE D'EN DONNER UNE RÉPLIQUE AMODIÉE POUR LA FRANCE /.
 - LES ENQUÊTES DE VICTIMISATION OCCULTE ET DE CRIMINALITÉ AUTO-REPORTÉE ONT ÉTÉ DÉVELOPPÉES À L'OCCASION DES TRAVAUX COMMANDITÉS PAR LA COMMISSION KATZENBACH. IL EST TRAITÉ DE CES MÉTHODES, PAR EXEMPLE, IN SELLIN (T.), "LA "NATIONAL CRIME COMMISSION" ET LA RECHERCHE CRIMINOLOGIQUE", R.S.C. 1968, 565
 - UNE ESTIMATION DES CHARGES ÉCONOMIQUES GLOBALES DUES À LA CRIMINALITÉ APPARAÎT IN ROBERT (PH.), BOMBET (J.P.) ET SAUDINOS (D.), "LE COÛT DU CRIME EN FRANCE" ANNALES INTERNATIONALES DE CRIMINOLOGIE, 1971, S.P.

- (25)- OP. CIT. COTE (1)
- (26)- OP. CIT. COTE (24) IN FINE
UNE SECONDE SÉQUENCE - PAR ANALYSE DES TÂCHES ÉLÉMENTAIRES ET DES CHEMINEMENTS - DOIT DÉBUTER À LA FIN DE 1971
- (27)- BOULDING (K.), THE IMAGE, ANN ARBOR, UNIV. OF MICHIGAN PRESS, 1959
- (28)- PIAGET (J.) & INHELDER (B.), L'IMAGE MENTALE CHEZ L'ENFANT, PARIS, P.U.F., 1966
- (29)- ROKEACH (M.), THE OPEN AND CLOSED MIND, INVESTIGATIONS INTO THE NATURE OF BELIEFS SYSTEMS AND PERSONALITY SYSTEMS, N.Y., BASIC BOOKS, 1960
ROKEACH (M.), BELIEFS, ATTITUDES AND VALUES, A THEORY OF ORGANIZATION AND CHANGE, SAN-FRANCISCO, JOSSEY-BASS INC., 1969, ET LA RECENSION QU'EN DONNE C. FAUGERON DANS LA REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE, XI, 1970
- (30)- MOSCOVICI (S.), LA PSYCHANALYSE, SON IMAGE ET SON PUBLIC, ETUDE SUR LA REPRÉSENTATION SOCIALE DE LA PSYCHANALYSE, PARIS, P.U.F., 1961
- (31)- KAES (R.), IMAGES DE LA CULTURE CHEZ LES OUVRIERS FRANÇAIS, PARIS, CUJAS, 1968
- (32)- CHOMBART DE LAUWE (P.H.) ET AL, LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ, PARIS, C.N.R.S., 1963
- (33)- OP. CIT. COTE (27)
- (34)- HERZLICH (C.) "SANTÉ ET MALADIE, ANALYSE D'UNE REPRÉSENTATION SOCIALE"
MOUTON - E.P.H., PARIS - LA HAYE, 1969
- (35)- MOSCOVICI (S.), "NOTE SUR LES FONDEMENTS THÉORIQUES ET PRATIQUES DE LA MÉTHODE D'ENQUÊTE EN PSYCHOLOGIE SOCIALE", BULL DU C.E.R.P., 1955, 4, 125
- (36)- KELLY (G.A.), THE PSYCHOLOGY OF PERSONAL CONSTRUCTS, N.Y., NORTON, 1955
REPREND ET SYSTÉMATISE LA THÉORIE DES CONSTRUITS QU'AVAIT INTRODUITE K. LEWIN
- (37)- ON VERRA NOTAMMENT, CHOMBART DE LAUWE (P.H.), POUR UNE SOCIOLOGIE DES ASPIRATIONS, DENOEL, PARIS, 1969
- (38)- OP. CIT. COTE (30)
- (39)- OP. CIT. COTE (27)
- (40)- OP. CIT. COTE (30) & (32)
- (41)- OP. CIT. COTE (28)
- (42)- OP. CIT. COTE (27)
- (43)- OP. CIT. COTE (29)
- (44)- OP. CIT. COTE (27)
- (45)- OP. CIT. COTE (29)

- (46)- LEWIN (K.), FIELD THEORY IN SOCIAL SCIENCE, LONDON, TAVISTOCK, 1963
 v. AUSSI, LEWIN (K.), PSYCHOLOGIE DYNAMIQUE, LES RELATIONS HUMAINES, PARIS, P.U.F., 1959
- (47)- SZABO (D.), ORDRE ET CHANGEMENT, PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, 1969
- (48)- OP. CIT. COTE (30)
- (49)- MERTON (R.K.), "SOCIAL STRUCTURE AND ANOMIE" IN AMERICAN SOCIOLOGICAL REVIEW, 1938, 3 OCTOBER, P. 672 à 682
- (50)- FESTINGER
- (51)- MERTON (R.K.), "ANOMIE, ANOMIA AND SOCIAL INTERACTION : CONTEXTS OF DEVIANT BEHAVIOR", IN CLINARD (M.B.) [Ed.], ANOMIE AND DEVIANT BEHAVIOR, N.Y., THE FREE PRESS OF GLENCOE, 1964
- (52)- SROLE (L.), "SOCIAL INTEGRATION AND CERTAIN COROLLARIES : AN EXPLORATORY STUDY" AMERICAN SOCIOLOGICAL REVIEW, 21, (DÉC. 1956) PP 709 - 710
- (53)- OP. CIT. COTE (51)
- (54)- OP. CIT. COTE (27)
- (55)- OP. CIT. COTE (29)
- (56)- ORIENTATION QUE L'ON TROUVE POUSSÉE À L'EXTRÊME - MAIS HORS DU CADRE DE NOTRE RECHERCHE - PAR EXEMPLE DANS LE MÉMOIRE :
 KULCSAR (K.), "LA CONNAISSANCE DU DROIT EN HONGRIE, PRÉSENTATION D'UNE ENQUÊTE DE SOCIOLOGIE JURIDIQUE", ANNÉE SOCIOLOGIQUE, 1967, XVIII, 429, PARIS, P.U.F. 1969
- (57)- VERSELE (S.C.), LEGROS (P.), ESTIENNE (J.) [Ed.], "ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE SOCIOLOGIE DU DROIT ET DE LA JUSTICE (BRUXELLES, 1969)", REVUE DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE, UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, 1970 ET LA RÉCENSION QU'EN DONNE C. FAUGERON, IN ANNÉE SOCIOLOGIQUE, XXI, S.P.
- (58)- KALOGEROPOULOS (D.), COMMUNICATION AU IX^o CONGRÈS DE CRIMINOLOGIE, MONTPELLIER, 1968, MULTIGRAPHIÉ
 KALOGEROPOULOS (D.), "L'IMAGE DE LA JUSTICE ET SON FONCTIONNEMENT AU SEIN DE LA POPULATION FRANÇAISE", INSTANTANÉS CRIMINOLOGIQUES, 1970, IX, 39
 MALIC (M.) & KALOGEROPOULOS (D.), LA PRATIQUE DE LA PROBATION EN FRANCE RAPPORT AU 6^o CONGRÈS INTERNATIONAL DE CRIMINOLOGIE, MADRID, 1970, RONÉO
 KALOGEROPOULOS (D.), SONDAGES SUR L'IMAGE DE LA JUSTICE AU SEIN DE LA POPULATION FRANÇAISE, 7^o CONGRÈS INTERNATIONAL DE SOCIOLOGIE, VARNA, 1970, RONÉO
 KALOGEROPOULOS (D.), IN OP. CIT. COTE (57)
- (59)- KUTCHINSKY (B.), "LAW AND EDUCATION SOME ASPECTS OF SCANDINAVIAN STUDIES IN THE GENERAL SENSE OF JUSTICE", ACTA SOCIOLOGICA, 1966, X, 1-2, 21
 KUTCHINSKY (B.), "KNOWLEDGE AND ATTITUDES REGARDING LEGAL PHENOMENA IN DANMARK", SCANDINAVIAN STUDIES IN CRIMINOLOGY, LONDON, TAVISTOCK, 1968, VOL. 2, 125
- (60)- KUTCHINSKY (B.), "QUELQUES INDICATIONS MÉTHODOLOGIQUES", OP. CIT. COTE (57)
- (61)- GOFFIN (P.) " UN SONDAGE D'OPINION", OP. CIT. COTE (57)

- (62)- VERSELE (S.C.) "UNE TENTATIVE D'APPROCHE PSYCHOSOCIOLOGIQUE DE LA MAGISTRATURE BELGE DE PREMIÈRE INSTANCE", REVUE DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE, UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, 1966, 4, 635
- VERSELE (S.C.), "LES ATTITUDES DE LA POPULATION, DU MILIEU CRIMINEL ET DU MONDE JUDICIAIRE À L'ÉGARD DE LA JUSTICE PÉNALE", R.I.C.P.T., XXIII, 1969, 1, 5
- VERSELE (S.C.) ET AL., "CONTRIBUTION À LA RECHERCHE DES FACTEURS DE RÉUSSITE ET D'ÉCHEC EN MATIÈRE DE PROBATION", R.D.P.C., L, 1970, 2
- VERSELE (S.C.) "L'INTÉGRATION DE LA PROBATION DANS LE MONDE JUDICIAIRE BELGE" REVUE DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE, U.L.S., 1969, 4, 611
- (63)- IL S'AGIT DE TRAVAUX DE MORIONDO, GOVERNATORI, DI FEDERICO, BIANCHI D'ESPINOSA ET AL. & LEONARDI
- (64)- TREVES (R.) "UNE ENQUÊTE SOCIOLOGIQUE SUR L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE EN ITALIE", REVUE DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE, U.L.B., 1966, 3, 483
- COMP. TREVES (R.), INTERVENTION IN LA JUSTICE DANS LE MONDE MODERNE, ASSOCIATION DE LA MAGISTRATURE, PARIS, 1966, 219
- COMP. TREVES (R.), OP. CIT. COTE (57)
- (65)- MORIONDO (E.), L'IDEOLOGIA DE LA MAGISTRATURA, LATERZA, BARI, 1967 ET LA RECENSION QU'EN DONNE J.P. SABATIER IN ANNÉE SOCIOLOGIQUE, XXI, S.P.
- (66)- DI FEDERICO, IL RECLUTAMENTO DEI MAGISTRATI, BARI, LATERZA, 1968
- (67)- BIANCHI D'ESPINOSA ET AL., VALORI SOCIO-CULTURALI DELLA GIURISPRUDENZA, BARI, LATERZA, 1970
- (68)- LEONARDI (F.), IL CITTADINO E LA GIUSTIZIA, PADOVA, MARSILIO, 1968
- (69)- GOVERNATORI (F.), STADO E CITTADINO IN TRIBUNALE, BARI, LATERZA, 1970
- (70)- RICO (J.) & TARDIF (G.), ENQUÊTE D'OPINION PUBLIQUE SUR LA POLICE AU QUÉBEC QUÉBEC, R. LEFEBVRE, 1969, COLL. LA SOCIÉTÉ FACE AU CRIME
CET OUVRAGE ET CEUX FIGURANT AUX COTES (71), (72), (73) ET (74) ONT ÉTÉ RECENSÉS PAR C. FAUGERON IN L'ANNÉE SOCIOLOGIQUE, XX, 1969, 374, PARIS, P.U.F., 1970
- (71)- RICO (J.) & TARDIF (G.), ENQUÊTE D'OPINION PUBLIQUE AUPRÈS DE CINQ SERVICES DE POLICE DU QUÉBEC, QUÉBEC, R. LEFEBVRE, 1969
- (72)- FATTAH (E.A.), NORMANDEAU (A.) ET AL., LA JUSTICE CRIMINELLE, SONDAGE D'OPINION SUR LA JUSTICE CRIMINELLE AU QUÉBEC, QUÉBEC, R. LEFEBVRE, 1969
- (73)- BAUDOIN (J.B.), FORTIN (J.) & LUSSIER (J.P.), LA JUSTICE CRIMINELLE, SONDAGE AUPRÈS DES CRIMINALISTES DE MONTRÉAL, QUÉBEC, R. LEFEBVRE, 1969
- (74)- NORMANDEAU (A.), LA JUSTICE CRIMINELLE ; LES QUÉBÉCOIS S'INTERROGENT SUR LA CRIMINALITÉ ET LES MESURES CORRECTIONNELLES, QUÉBEC, R. LEFEBVRE, 1969
- (75)- HARRIS (L.) ET AL., THE PUBLIC LOOKS AT CRIME AND CORRECTIONS, U.S. GOV. PRINTING OFFICE, 1968
- (76)- NORMANDEAU (A.), THE CORRECTIONAL PRACTITIONERS LOOK AT THEIR PROFESSION UNIV. DE MONTRÉAL, DÉP. DE CRIMINO., RESEARCH DESIGN, 1970

- (77)- JOINT CORRECTIONS ON CORRECTIONAL MANPOWER AND TRAINING, CORRECTIONS 1968 : A CLIMATE FOR CHANGE, WASHINGTON D.C., U.S.GOV.PRINTING OFFICE, 1968
- (78)- SELLIN (T.), CULTURE, CONFLICT AND CRIME, NY., SOCIAL SCIENCE RESEARCH COUNCIL, 1938
 SELLIN (T.), "GROUPES DE POUVOIR, LÉGISLATION ET CRIMINALITÉ", R.D.P.C., 1960, XL, 879
- (79)- PRITCHETT (C.H.), THE ROOSEVELT COURT, A STUDY OF JUDICIAL POLITICS AND VALUES MACMILLAN, 1948
 PRITCHETT (C.H.), THE DEVELOPMENT OF JUDICIAL RESEARCH IN GROSSMAN (J.B.), TANENHAUS (J.) & MULLER (E.N.) [Ed.], FRONTIERS OF JUDICIAL RESEARCH, N.Y., WILEY, 1969
- (80)- GROSSMAN (J.B.),
 IN OP. CIT. COTE (79) IN FINE
 [ET LA RECENSION QUE DONNE DE CET OUVRAGE ROBERT (PH.), IN L'ANNÉE SOCIOLOGIQUE, XXI, S.P.]
- (81)- OP. CIT. COTE (6)
- (82)- OP. CIT. COTE (24) A)
- (83)- OP. CIT. COTE (19)
- (84)- LA REPORTABILITÉ A ÉTÉ ÉTUDIÉE ENTRE AUTRES PAR SELLIN & WOLFGANG à PROPOS DE LEURS TRAVAUX SUR L'INDEX DE CRIMINALITÉ, OP. CIT. COTE (24), B)
- (85)- COMP. VOUIN: (R.), "POLITIQUE ET JURISPRUDENCE CRIMINELLES" IN LA CHAMBRE CRIMINELLE ET SA JURISPRUDENCE, PARIS, CUJAS, 1966, 47
- (86)- NEWMAN (G.), "NORMALITY AND CRIMINALITY REVISED : A VIEW FROM THE SOCIOLOGY OF DEVIANCE", BRITISH JOURNAL OF CRIMINOLOGY, 1970, 64 ET RÉF. CIT.
- (87)- OP. CIT. COTE (17), A)
- (88)- DANIELSKI (D.J.), THE PEOPLE AND THE COURT IN JAPAN, OP. CIT. COTE (79) IN FINE
 MURPHY (F.), TANENHAUS (J.), PUBLIC OPINION AND THE UNITED STATES SUPREME COURT : A PRELIMINARY MAPPING OF SOME PREREQUISITES, FOR COURT LEGITIMATION OF REGIME CHANGES, EOD. LOC.
- (89)- NOTAMMENT DANS LES TRAVAUX DU DÉPARTEMENT DE CRIMINOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL PRÉCITÉS
- (90)- OP. CIT. COTE (29) B)
- (91)- OP. CIT. COTES (59), (60), (29)
- (92)- GREEFF (E. DE), LES INSTINCTS DE DÉFENSE ET DE SYMPATHIE, PARIS, P.U.F., 1947
- (93)- LAPLANCHE (J.), PONTALIS (J.B.), VOCABULAIRE DE LA PSYCHANALYSE, PARIS, P.U.F., 1967
- (94)- IL EST PERMIS DE FAIRE CE GENRE DE RAISONNEMENT QUAND ON SE TROUVE ENCORE AU STADE D'ÉDIFICATION DES HYPOTHÈSES
- (95)- OP. CIT. COTE (78) B)

- (96)- PAR EXEMPLE, EN U.R.S.S.
- (97)- CET EXEMPLE FIGURE SOUVENT DANS LA PRESSE SYNDICALE FRANÇAISE ET A ÉTÉ REPRIS IN : "DROIT SYNDICAL", JUSTICE 71, N° 13, MAI 1971, P. 10
- (98)- OP. CIT. COTE (80)
- (99)- JACOB (H.), JUDICIAL AND POLITICAL EFFICACY OF LITIGANTS : A PRELIMINARY ANALYSIS, OP. CIT. COTE (79) IN FINE
- (100)- ROBERT (PH.) ET AL. L'IMAGE DE LA JUSTICE CRIMINELLE, RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA PHASE EXPLORATOIRE QUALITATIVE, PARIS, S.E.P.C., 1971, RONÉO, S.P.
- (101)- ROBERT (PH.) ET FAUGERON (C.), L'IMAGE DE LA JUSTICE CRIMINELLE, RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA PHASE EXPLORATOIRE QUANTITATIVE, PARIS, S.E.P.C., 1971, RONÉO, S.P.
- (102)- ROBERT, DICTIONNAIRE FRANÇAIS : "CE QUI EST RELATIF À LA CITÉ, AU GOUVERNEMENT, DE L'ÉTAT"
- (103)- OP. CIT. COTE (47)
COMP. SZABO (D.), GOYER (F.) & GAGNE (D.), "VALEURS MORALES ET DÉLINQUANCE JUVÉNILE", ANNÉE SOCIOLOGIQUE, 1964, 74, PARIS, P.U.F., 1965
- (104)- MERTON (R.K.), ELEMENTS DE THÉORIE ET DE MÉTHODE SOCIOLOGIQUE, PARIS, PLON, 1965
- (105)- MICHELAT (G.) & PERCHERON (A.), RELATIONS À L'AUTORITÉ ET TYPES DE CONCERTATION, COMMUNICATION AU 8° CONGRÈS INTERNATIONAL DE SCIENCES POLITIQUES, MUNCHEN, 1970, MULTIGRAPHIÉ
- (106)- ON POURRA SE RÉFÉRER AUX TRAVAUX DE G. LE BRAS ET DE SON ÉQUIPE ET NOTAMMENT À LEUR TYPOLOGIE
- (107)- OP. CIT. COTE (105)
MICHELAT (G.) ET THOMAS (J.P.), DIMENSIONS DU NATIONALISME, PARIS, ARMAND COLIN, 1966
- (108)- OP. CIT. COTE (70)
- (109)- OP. CIT. COTE (105)
- (110)- OP. CIT. COTE (107) IN FINE
- (111)- NOTAMMENT HOLLANDER (E.) & WILLIS (R.H.), "SOMME CURRENT ISSUES IN THE PSYCHOLOGY OF CONFORMITY AND NON CONFORMITY", PSYCHOLOGICAL BULLETIN 1967, LXVIII, 1, 62